

Généalogie noble de Vital Ambrois et Blanche Péan

Ancêtres de Marie, Yvonne, et Pierre

Enfants de Vital Ambrois et Blanche Péan et leur descendance
Ambrois, Pichon et Renoult

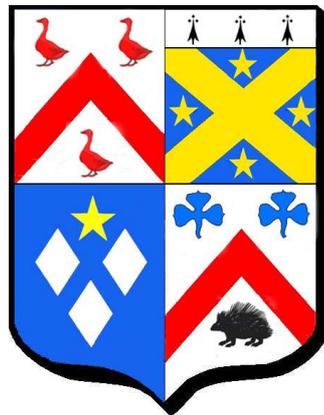


Vital Ambrois Blanche Péan

Marie Ambrois, Pierre Ambrois, Yvonne Ambrois

Une légende dit que chaque individu à pour ancêtre, un roi ou un pendu. Nos ascendants étaient des ruraux et quelques branches ont rejoint la grande noblesse d'Europe.

Ascendance noble de Vital Ambrois



Blason écartelé représentant les familles : Le Jariel, Le Corvaisier, Doysseau Bondonnet

famille de Puisaye

Une ascendance de Vital Ambrois, nous emmène en Sarthe à Chérancé au lieu de Tertifume, fief de la famille Louastron dont Guillaume s'est marié, à Michelle de Puisaye de la Mesnière près de Mortagne au Perche. De ce couple, nous retrouvons deux branches descendantes de la famille Louastron, à Meurcé et Chérancé.

La famille de Puisaye est à La Mesnière au Perche (1). Elle remonte à Robert de Puisaye, par une charte de l'an 1096 du consentement de Cécile son épouse, fit plusieurs donations à l'abbaye de Saint Martin de Séez. La filiation se poursuit par son fils Robert.

-Robert II , chevalier, seigneur de Puisaye et de la Mesnière. Il eut de sa femme nommée Jeanne, trois fils : Robert; Guillaume; Gervais.

-Guillaume, qualifié Miles (chevalier), fit des donations à l'abbaye de La Trappe, confirmées par Rotrou, comte du Perche en 1189.

-Guillaume II , chevalier eut deux fils de sa femme Isabelle : Pierre et Guillaume.

-Pierre, chevalier, marié à Françoise de Surmont, fille de François, seigneur de Surmont dont il eut plusieurs enfants dont Jean.

-Jean, épousa Françoise du Grenier, fille de François du Grenier, seigneur de La Pelonnière, eut deux fils, Jean sans postérité et Guyon, fit des partages actés en 1369 avec Guillaume de Hersée et son épouse Guillemette de Puisaye, et Guillaume de Puisaye.

-Guyon, chevalier, seigneur de Puisaye, de La Mesnière et de La Gouesbrie, fils de Jean, rendit aveux pour ses terres, au duc d'Alençon en 1458. Il épousa Henriette de Hersée, fille de Henri de Hersée. Il eut trois enfants : Pierre; Denis et Michelle, née en 1462 à Mortagne au Perche.

-Michelle de Puisaye, épousa vers 1480, Guillaume Louastron, marchand à Chérancé. La descendance de ce couple se poursuivit par le mariage de Jacques Ambrois avec Françoise Louastron en 1677. Elle apporta à cette famille, le fief de La Martinière à Meurcé.

(1) *armorial de La Chesnaye-Desbois*



Puisaye

Jean de Puisaye &
Françoise Grenier
|
Guyon de Puisaye ca 1428-1469/ &
Henriette de Hersée
|
Michelle de Puisaye 1462-1549 &ca 1480
Guillaume Louastron 1455-1521
|
Guillaume Louastron 1490-1555/ &ca 1515
Aveline Binet
|
Olivier Louastron 1516-1571 &
Catherine Bigot +1584/
|
Jehan Louastron 1550-1601 &ca 1575
Barbe Lescève ca 1561-1605
|
Jehan Louastron 1578-ca 1629 &1605
Louise Digeon ca 1580-1646
|
Guillaume Louastron 1614-1663 &1640
Magdeleine Dubois 1619-1679
|
Françoise Louastron 1642-1710 &1677
Jacques Ambrois 1632-1700
|
Guillaume Ambrois 1686-1759 &1708
Françoise Morin 1683-1715
|
Guillaume Ambrois 1709-1768 &1740
Marie Guitton 1716-1773
|
Jacques Ambrois 1743-1826 &1773
Marie Madeleine Chalopin 1754-1822
|
Jean Ambrois 1781-1857 &1813
Marie Leffray 1786
|
Joseph Ambrois 1822 &1851
Anne Lecomte 1835
|
Joseph Ambrois 1856-1933 &1881
Joséphine Maitre 1860
|
Vital Ambrois 1882-1931

Branche de Puisaye

Famille Le Jariel

Notre arrière grand-mère Joséphine Maitre, épouse de Joseph Ambrois, est descendante de Louise le Jariel du Baril, à Saint-Ouen-sous-Ballon, commune annexée à Ballon en 1809.

Aux actes de naissances des enfants de Louise Le Jariel, mariée à Jacques Bezard, on relève comme parrain d'un enfant en 1731, le nom de François Chandret avocat au parlement, seigneur de la Freslonnière à Souigné sous Ballon, fils de Thérèse Guyhou, nièce de Suzanne Guyhou épouse de Paul Poisson de Bourvallais, grand financier des guerres de Louis XIV.

L'hôtel de Bourvallais, est l'actuel siège du Ministère de la Justice place Vendôme à Paris

On trouve la famille Le Jariel du Baril au Mans, aux paroisses Saint-Pierre et Saint-Benoit et à Ernée en Mayenne, berceau des Le Jariel, dont Pierre marié à Marguerite le Corvaisier, fille de Julien le Corvaisier et de Marie du Breil, de la paroisse Saint-Benoit au Mans

Louise Le Jariel du Baril, née à Chemiré le Gaudin en 1702, à la Papinière de Meniau où elle a résidé sans doute jusqu'au décès de son grand-père, Jacques en 1704 au Mans. Elle est la fille de François Le Jariel et de Jacqueline Bondonnet, elle a une sœur Marie, épouse de Charles du Pont d'Aubevoie, et deux frères, Jacques, marié à Marie Charlotte Bouteiller, résidant paroisse Saint Vincent au Mans, et François dont on a aucune indication de sa vie.

François Le Jariel né en 1644, est le fils de Jacques Le Jariel, seigneur des Barils, avocat au siège présidial du Mans et conseiller du roi, et d'Anne Massé. François avait été ecclésiastique contre son gré. Il fut relevé de ses vœux à la suite d'un long procès commencé en 1665 et un jugement du 7 juillet 1682 entre l'abbaye de la Couture et ses parents, ainsi que sa sœur Marie, épouse de Denis Chouet seigneur de Villaines. Il sera rendu à la vie civile par le conseil du roi à Versailles le 3 juillet 1685. Il épousa en 1689 Elisabeth Vauguyon. Devenu veuf sans enfants en 1693, il épousa ensuite Jacqueline Bondonnet avant 1697. Jacques est le fils de Pierre Le Jariel et de Marguerite Le Corvaisier.

Le plus ancien de la famille Le Jariel est Antoine, seigneur de Fontenay, vivant en 1446. Des descendants ont fait alliance avec les familles, Le Bigot, Turpin de Crissé, Le Moyne et Le Meignan (1).

Charlotte, la fille aînée de Pierre Le Jariel et de Marguerite Le Corvaisier, épousa en 1626, Magdelon de Vahays, seigneur de Vaulogé à Fercé.

(1) armorial de la noblesse de France et bulletin de la société historique et archéologique de la Mayenne 1909, p 174 BNF Gallica, les seigneurs d'Averton et du Barry, fiefs d'Ernée

Pierre Le Jariel, seigneur des Barils &1606
Marguerite Le Corvaisier 1587
 |
Jacques Le Jariel, seigneur du Barry 1616-1704 &
Anne Massé +1700
 |
François Le Jariel, seigneur du Barry 1644 &
Jacquine Bondonnet 1671-1718
 |
Louise Le Jariel, dame du Barry &ca 1729
Jacques Bezard 1697-1744
 |
Jacques Bezard 1732 &1770
Marie Lacroix 1753-1812
 |
Jacques Bezard 1771 &1794
Marie Menard 1776
 |
Anne Bezard 1801-1855 &1826
François Barentin 1800
 |
Anne Barentin 1827 &1853
Julien Lemaître 1829
 |
Joséphine Maitre 1860 &1881
Joseph Ambrois 1856-1933
 |
Vital Ambrois 1882-1931

Ascendants Le Jariel



Le Jariel

C H A P I T R E X X I.

Reglement pour l'âge des Religieux & Religieuses avant seize ans.

LE 7. Juillet 1681. est intervenu Arrest d'Audience en la Grand'Chambre, qui a déclaré la Profession de François Jariel nulle, & par le mesme Arrest il y a le Reglement, dont voicy la teneur.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : Au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, sçavoir faisons : Que le jour des présentes, comparant judiciairement en nostre Cour de Parlement Maître François le Jariel, Clerc tonsuré du Diocèse du Mans, appellant comme d'abus, de deux pretendus Actes de Profession, par luy faite de Religieux de l'Ordre de saint Benoist, en l'Abbaye de la Couture des 30. May 1657. & 17. Novembre 1665. ensemble de la Sentence rendue par le Vicegerant de l'Official du Mans, du 18. Avril 1680. Par laquelle il auroit esté déclaré non recevable en l'enterinement du Bref par luy obtenu en Cour de Rotte le 22

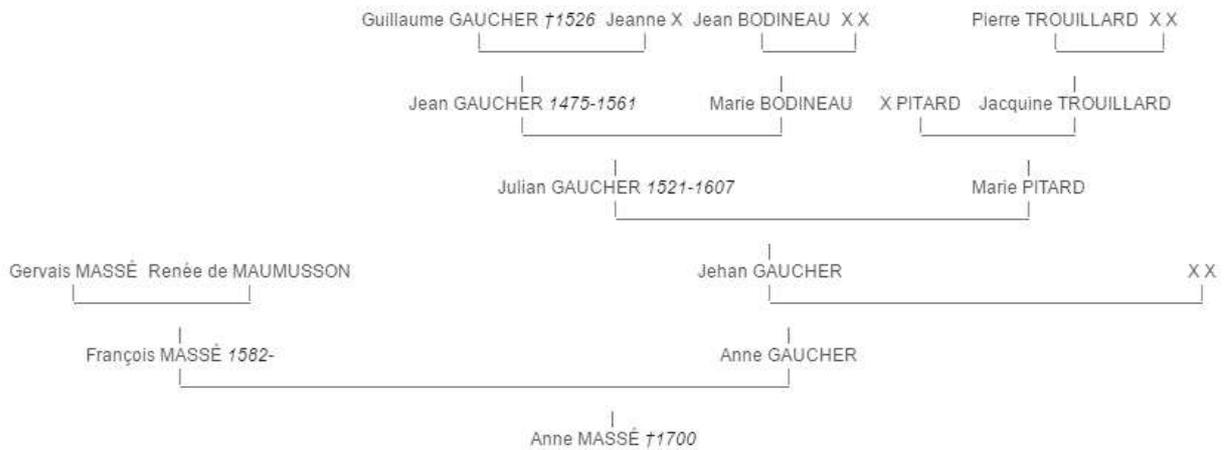
Tome IV.

22

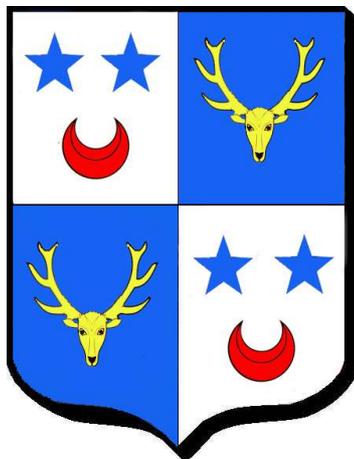
20. Septembre 1677. & en consequence à luy enjoint de retourner dans ladite Abbaye, & porter l'habit Monacal, & de vivre dans ladite Abbaye, suivant la constitution de la Regle, sous les peines portées par le Concile, & condamné aux dépens, & encore demandeur aux fins de sa Requête, du 16. Juin dernier, à ce qu'en venant plaider sur l'appel, comme d'abus, desdits Actes de Profession & Sentences qui estoit mise au rolle de Poitou, les Parties fussent tenuës de venir pareillement plaider sur l'appel comme d'abus, par luy interjeté dès le dix-huitième jour du mois d'Avril mille six cens quatre vingt, de l'Ordonnance renduë par ledit Official du Mans le dix-sept dudit mois & an, apposée au bas d'une Requête à luy présentée, & au Prieur des anciens Religieux de ladite Abbaye de la Couture, par Maître Jacques le Jariel & son épouse, cy-après nommez, ensemble sur l'appel comme d'abus, qu'il interjettoit d'une autre Ordonnance renduë par le Sieur Evêque du Mans, le 16. Novembre 1665. Ce faisant, que lesdites Ordonnances, Sentences & Profession, fussent déclarées nulles & abusives, avec dépens, d'une part, & Maître Jacques le Jariel, Sieur du Barry, cy-devant Avocat du Roy au Presidial & Senéchaussée du Mans, & Dame Anne Mafe son épouse, & Maître Denis Chotlet Escuier, à present nostre Avocat audit Siege, & Dame Marie le Jariel son épouse, intimés & defendeurs d'autre part, sans que les qualitez pussent nuire ny prejudicier aux parties, après que le Verrier pour François le Jariel, le Vaier pour Jacques le Jariel & sa femme ; & Blondeau pour Chotlet & sa femme, ont esté oüis pendant quatre Audiéces. Ensemble Talon pour nostre Procureur General. **NOSTRE DITE COUR**, dit qu'il a esté mal, nullement & abusivement permis, procedé & ordonné, declare les deux Professions de l'appellant faites contre les Ordonnances, & en consequence l'a rendu capable des effets civils, & faisant droit sur les conclusions de nostre Procureur General, fait defenses à tous Superieurs Reguliers de recevoir aucunes personnes à profession ; & aux peres, meres & Tuteurs, d'en presenter qu'elles n'ayent seize ans accomplis suivant l'Ordonnance, à peine d'estre procedé extraordinairement contre les contrevenans, condamne les parties de le Verrier aux dépens. **SI TE MANDONS**, à la Requête dudit François le Jariel, mettre le present Arrest à execution, de ce faire te donnons pouvoir. Donnè à Paris en nostre Cour de Parlement le sept Juillet l'an de grace mil six cens quatre vingt deux, & de nostre regne le quarantième. Collationné par la Chambre, JACQUES.

Familles Massé et Gaucher

Anne Massé est une fille de François Massé, seigneur de La Garaudière et d'Anne Gaucher. On remonte la famille Massé, au père de François ; Gervais Massé, seigneur de La Perche, marié à Renée de Maumusson. La mère d'Anne Massé, Anne Gaucher, est issue d'une famille de magistrats et d'avocats du roi à Château du Loir. Julian Gaucher, est lieutenant général de Chasteau du Loir, Jean Gaucher est avocat du roi en ce même lieu.



Ascendants d'Anne Massé



Gaucher

Famille Bondonnet

Jacquine Bondonnet est la fille de Mathieu Bondonnet, seigneur de Parence et de Renée du Perroux. On remonte cette généalogie à Mathieu Bondonnet, marié à Suzanne Merisson en 1593. Elle est la nièce de Jean Bondonnet, cédier de l'abbaye Saint-Vincent, auteur de l'histoire des évêques du Mans. C'est une famille d'avocats, d'échevins et de magistrats de la ville du Mans.

Jean Bondonnet était en désaccord violent avec Antoine Le Corvaisier, qui avait à la même époque écrit l'histoire des évêques du Mans, jugeant que ses recherches étaient plus précises et abouties. Ces querelles, furent sans conséquences ultérieures. Ces deux familles devinrent proches par le mariage de Jacquine Bondonnet et François Le Jariel.

Mathieu Bondonnet marié à René du Perroux, est le fils de Mathieu et de Marguerite Doysseau, fille de Thibault Doysseau et de Jeanne Desgouttières. La famille Doysseau de Mortray est une famille de Magistrats au Mans. Thibault fut échevin du Mans en 1607 et 1611.

Il y eut également des alliances entre les familles Le Boindre et du Breil, ce qui explique sans doute le Mariage en 1725, de Marie Le Jariel au château du Gros Chesnay, à Fillé, propriété de la famille Le Boindre.

Mathieu BONDONNET.

Marié le 22 novembre 1593, . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse de la Couture., avec Suzanne MERISSON, dont

- Jean, né le 1er septembre 1594, . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse de la Couture., décédé le 16 mars 1664 . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse de Saint Vincent, (à l'âge de 69 ans), moine bénédictin de l'abbaye Saint Vincent du Mans, prieur de Sarcé.
- Jacques, prêtre, curé de Souday.
- Etienne, prêtre, curé de Souday.
- Mathieu, né le 3 janvier 1597, . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse de la Couture., décédé le 15 avril 1630 (à l'âge de 33 ans), seigneur de Parence, avocat au Mans.
Marié le 21 juin 1619, . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse de la Couture., avec Marguerite DOYSSEAU, née le 10 juin 1598, . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse de la Couture., décédée, dont
 - Mathieu, décédé le 23 décembre 1670, . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse de la Couture., seigneur de Blanchard.
Marié avec Renée DUPERROUX, dont
 - Mathieu, né le 14 août 1666, . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse de la Couture., décédé.
 - Jacquine, née le 7 août 1671, . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse de la Couture., décédée le 12 septembre 1718, . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse du Grand St Pierre, (à l'âge de 47 ans), Inhumée dans l'église des Cordeliers au Mans.
Mariée avec François LE JARIEL, né le 4 avril 1644, . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse du Grand St Pierre., décédé, seigneur du Barry, des Barils, Bourgeois
 - Anne
Mariée le 12 février 1657, . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse de la Couture., avec Pierre de SANSON, seigneur de Meslay.
 - Antoine, seigneur de Parence, prêtre, à la mort de sa femme.
Marié en 1659 avec Anne CHERREAU, dont
 - Antoine BONDONNET de PARENCE, né le 28 septembre 1662, décédé le 16 mai 1742, . Le Mans, 72181, Sarthe, Pays de la Loire, France (à l'âge de 79 ans), avocat au Mans, premier avocat du roi.
Marié en 1688 avec Marguerite LEGENDRE.
 - François, décédé le 3 janvier 1693, . Le Mans, 72181, Sarthe, Pays de la Loire, France, prêtre, curé de Moulins le carbonnel.
 - Marguerite
Mariée le 28 juin 1646, . Le Mans, 72, Sarthe, Paroisse de la Couture., avec Pierre du MOULINET, seigneur de Belleborde en Spay.
 - Thibault, né le 3 avril 1620, . , moine bénédictin, de l'abbaye de Saint Vincent du Mans, décédé le 18 novembre 1666

Les lieux de Moré dont il ne reste aucun bâtiment ancien, de l'époque de la famille le Jariel du Baril, à été habité par des descendants Ambrois près de trois siècles. Le petit Moré, était la propriété de Louis Vasse, seigneur de La Roulardière en 1673. Il est probable que Louise Le Jariel en fit l'acquisition avant 1725. Elle est citée dame de Moré au mariage de sa sœur Marie, avec Charles du Pont d'Aubevoie, célébré au château du Gros Chesnay à Fillé le 4 décembre 1725.



Bondonnet



Doysseau



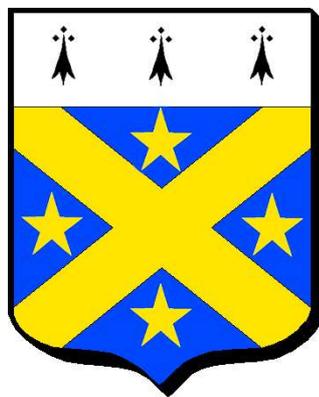
Turpin

Familles Le Corvaisier et du Breil

Marguerite Le Corvaisier, née en 1587, épouse de Pierre le Jariel, est une fille de Julien Le Corvaisier et de Marie du Breil. On ne remonte pas la généalogie Le Corvaisier au delà de Julien. Sa mère, Marie du Breil, est issue du mariage de Jean du Breil et de Françoise Breslay. Cette famille du Breil, seigneurs de La Fontaine d'Oustillé était convertie à la religion réformée. Après le pillage de la cathédrale du Mans en 1562, par Bouju, Vignolles et autres comparses, ce fut Jean du Breil qui reçut en dépôt, les objets du pillage. Jean est un fils de Claude du Breil et de Marie Pernet. Cette filiation remonte à Michel du Breil, et sa femme Jehanne ; seigneur de La Fontaine d'Oustillé qui rend aveu en 1489. Cette châtelierie décrite par J Pesche dans son dictionnaire de la Sarthe, existait d'après les différents aveux, au XII ème siècle. C'est avec Michel du Breil que les châteleries d'Oustillé et de La Fontaine furent réunies, sans doute par son mariage. Il est probable que ces deux familles Le Corvaisier et du Breil aient leur origine en Bretagne.



du Breil



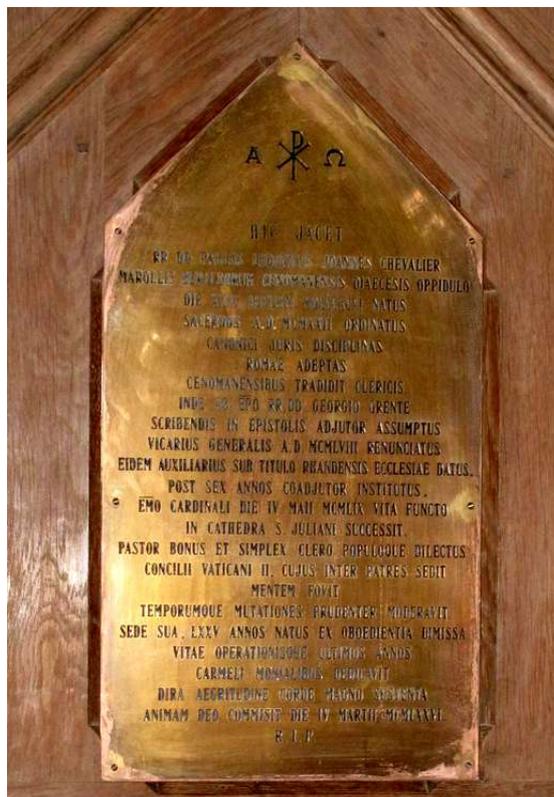
Le Corvaisier

Une autre ascendance est également intéressante. Il s'agit des ancêtres de Marie Lacroix, épouse de Jacques Bezard, fils de Louise le Jariel, cette dernière a sa filiation issue de Gilles de La Croix dont la souche est à Courgains et René.



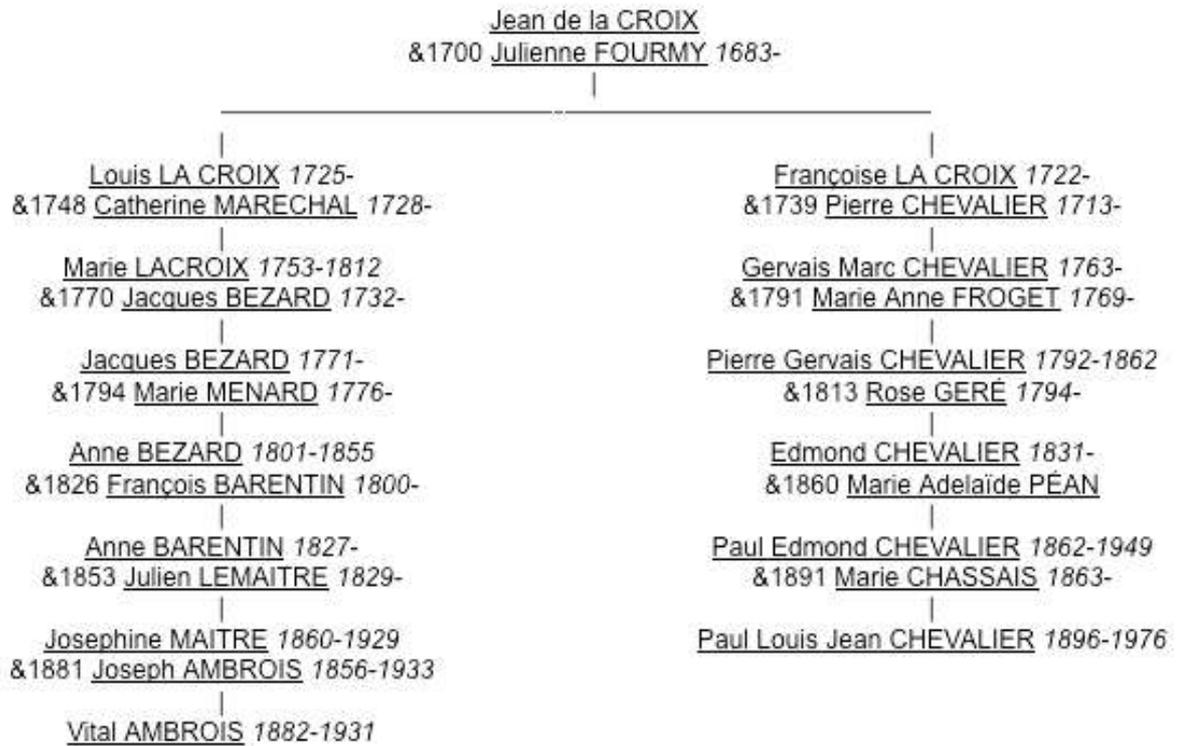
La Croix

La descendance de Jean de La Croix et Julienne Fourmy forme plusieurs branches, dont celle de Vital Ambrois et celle de Paul Chevalier, évêque du Mans



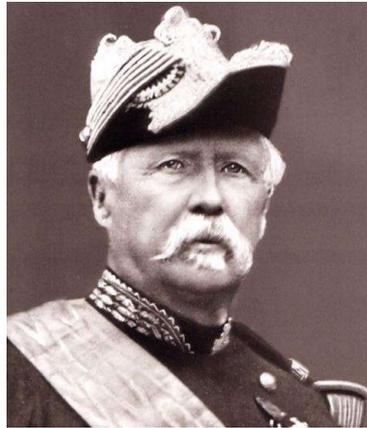
Plaque funéraire de Paul Chevalier dans la crypte de la cathédrale du Mans

photo Gérard Pichon

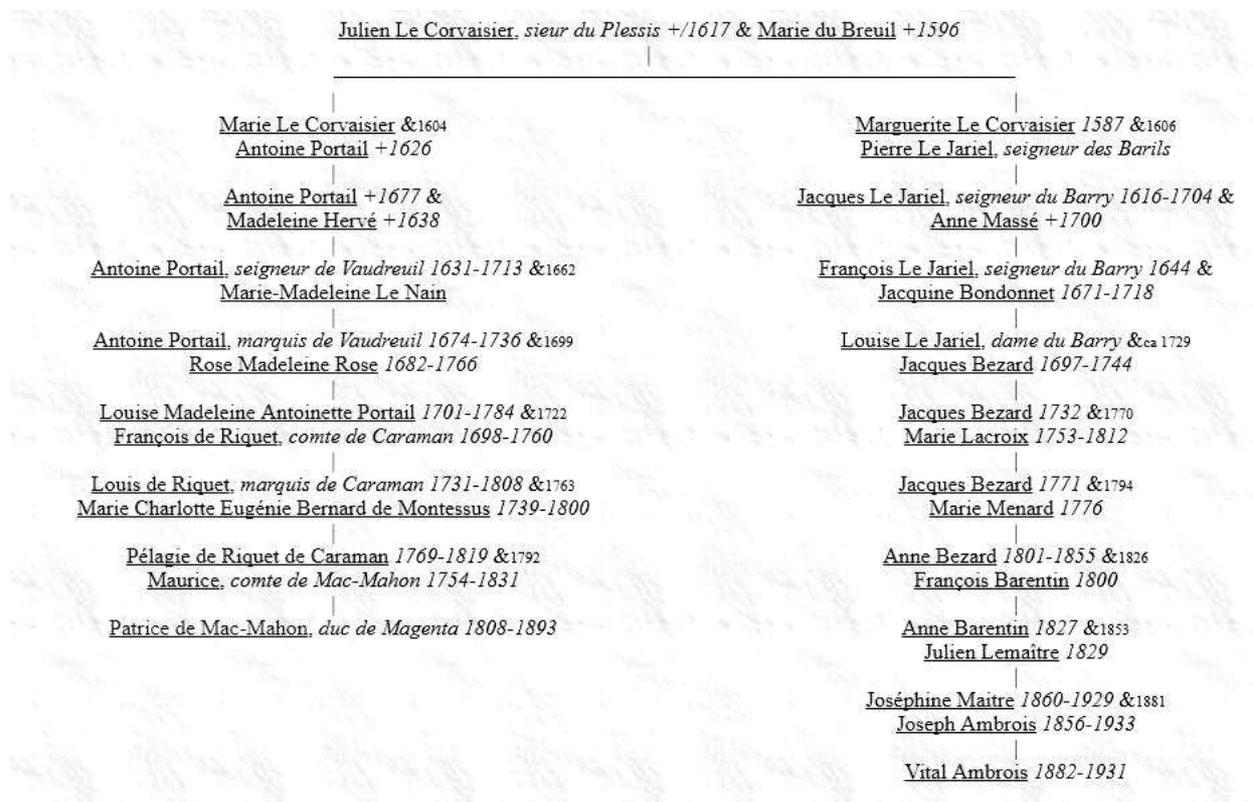


Paul Chevalier évêque du Mans

Un personnage important de la république, a un ancêtre commun avec Vital Ambrois, il s'agit de Patrice de Mac-Mahon, duc de Magenta, général d'armée et Président de la république de 1873 à 1879. Ce dernier est descendant de Julien le Corvaisier et de Marie du Breil,



Patrice de Mac-Mahon



Histoire de plusieurs membres de la famille Bondonnet de Parence, ancêtres de la branche Ambrois-Le Maître

BONDONNET (JEAN).

Né au Mans, en 1594, dans la paroisse de la Couture, Jean BONDONNET fit profession de suivre la règle de saint Benoît, le 11 novembre 1610, chez les religieux de Saint-Vincent. Quatre ans après, en 1614, ils le nommèrent leur bibliothécaire, et il fut le premier des moines à qui fut confiée cette charge nouvelle (1). Ayant ensuite quitté sa ville natale, il fit un séjour de quelques années à Saint-Germain-des-Prés,

(1) Mélanges manuscrits des Bénédictins, à l'Institut de France, t. II, fol. 192.

où il exerça les emplois moins littéraires de procureur et de cellerier. On le voit ensuite prieur de Sainte-Colombe, à Sens, d'où l'appellent les moines de Saint-Martin de Sées, le souhaitant pour abbé : mais il refuse cet honneur et revient achever sa vie à Saint-Vincent. Personne, dit-on, ne contribua plus efficacement que Jean Bondonnet, aidé de son frère, Matthieu Bondonnet, sieur de Parence, à faire pénétrer dans cette abbaye la réforme de Saint-Maur (1). Le contrat d'union fut signé en 1636. Jean Bondonnet mourut à Saint-Vincent, le dimanche 16 mars 1664, et fut enseveli dans la chapelle de Saint-Laurent.

C'était un homme pieux ; cependant, quel que fût son zèle pour le service divin, il employait au travail une part considérable de son temps. Il n'était pas un de ces dévots énervés dont l'occupation principale est la prière. Ayant étudié le grec et l'hébreu, il se sentit une vocation plus vive pour l'histoire, et, comme on parlait beaucoup du livre que composait un laïque, Le Corvaisier de Courteilles, sur les annales de l'évêché du Mans, il résolut de fouiller dans les mêmes archives, et de faire de son côté le même travail. Le volume de Le Corvaisier parut en 1648. Jean Bondonnet, qui avait recueilli toutes ses notes, prit aussitôt la plume pour le censurer et publia bientôt : *Les Vies des évêques du Mans restituées et corrigées, avec*

(1) Mélanges manuscrits des Bénédictins, t. II, fol. 192.

plusieurs belles remarques sur la chronologie ; Paris, Martin, 1651, in-4°. Le Corvaisier n'avait pas été toujours exact ; beaucoup de lacunes et d'erreurs pouvaient être signalées dans son livre. Mais Bondonnet ne se contenta pas d'en corriger les parties fautives ; il reprocha même à Le Corvaisier d'avoir péché par excès de prudence, en rejetant plusieurs légendes qui charment trop les dévots. Ainsi Bondonnet croyait fermement à la mission apostolique de saint Julien, et Le Corvaisier en avait douté. Ce doute d'un laïque révolte un moine ; il s'emporte contre ces « esprits « subtils et raffinés, » qui, « sous prétexte d'épurer la « vérité des histoires, nient tout ce qui ne leur plaît « pas (1), » renversent les traditions et inquiètent la foi par des nouveautés mal sonnantes. Nous croyons qu'ici la foi n'a point affaire. Cependant, sans nous passionner à notre tour pour l'une ou pour l'autre thèse, nous dirons simplement que les deux ouvrages de Le Corvaisier et de Bondonnet doivent être successivement consultés ; qu'il y a chez Bondonnet des erreurs mal justifiées par des textes dépourvus de toute autorité, et, chez Le Corvaisier, des contradictions qui trahissent une érudition insuffisante et des recherches trop précipitées.

A la suite des *Vies des Evêques du Mans* se trouve une *Réponse sommaire à la défense anticipée du sieur*

(1) Avant-propos.

de Courteilles. C'est une dissertation de trente pages contre la chronologie de Le Corvaisier. Mais celui-ci n'était pas seul à défendre cette chronologie : ses conjectures, il l'avait déclaré, s'accordaient avec celles de Nic. Lefebvre, de Fr. Bosquet, des PP. Sirmond et Petau et du chanoine de Launoy. Bondonnet voulut prendre à partie le plus redoutable de ces historiens, et publia contre lui l'écrit suivant : *Réfutation des trois Dissertations de M^e Jean de Launoy contre les missions apostoliques dans les Gaules au premier siècle* ; Paris, Piot, 1633, in-4°. Ansart reproche à Bondonnet d'avoir négligé dans ce traité le fond de la question pour s'attacher à des faits particuliers d'un intérêt contestable (1). Cette critique est fondée. Comme l'ont depuis reconnu les plus illustres confrères de Jean Bondonnet, il n'y a pas eu d'église établie dans les Gaules avant la seconde moitié du troisième siècle.

BONDONNET DE PARENCE (ANTOINE).

Jean Bondonnet avait pour frère Matthieu Bondonnet, sieur de Parence, avocat au Parlement de Paris. Ce Matthieu Bondonnet fut le père d'Antoine BONDONNET

(1) *Bibliothèque littéraire du Maine*, p. 230.

de Parence, né au Mans le 28 septembre 1662, qui nous est recommandé dans les *Mélanges manuscrits des Bénédictins* (1), comme « un des plus intègres « magistrats et des plus habiles jurisconsultes de son « siècle. » Pourvu de la charge d'avocat du roi au siège présidial du Mans, il remplit cette fonction, au témoignage d'Ansart, « avec un applaudissement général, » pendant plus de quarante ans (2). Cette bonne renommée lui valut, en 1728, le titre d'échevin. Il a laissé deux ouvrages manuscrits. L'un de ces ouvrages est indiqué sous ce titre : *Recueil des décisions et jugements rendus au siège présidial du Mans, depuis 1700 jusqu'en 1740, sur les points de droit les plus importants*. Olivier de Saint-Wast a souvent cité ce *Recueil* dans ses *Commentaires sur les coutumes du Maine et de l'Anjou*. L'autre manuscrit se trouvait dans la bibliothèque de Négrier de la Crochardière, avec ce titre : *Observations de M. de Parence sur les Règles du droit français de M. Poquet de Livonière*, 1 vol. in-fol. (3). Bondonnet de Parence mourut au Mans, le 16 mai 1742. Son portrait est conservé dans une des salles du tribunal civil.

(1) A l'Institut de France, t. II.

(2) *Bibliothèque littéraire du Maine*, p. 236.

(3) Desportes, *Bibliographie du Maine*.

BONDONNET (FRANÇOIS).

On dit ce François BONDONNET neveu de l'historien Jean Bondonnet (1). Il était dans ce cas un autre fils de Matthieu, sieur de Parence, ou son père était quelque autre frère de Jean Bondonnet sur lequel nous n'avons aucun renseignement. Après avoir obtenu le grade de bachelier en Sorbonne, François Bondonnet avait été pourvu d'une prébende dans l'église collégiale de Saint-Pierre-la-Cour. Mais préférant, il paraît, le séjour des champs à celui de la ville, il se retira dans le presbytère de Moulins.

Il administrait cette modeste cure, quand vint jusqu'à lui la nouvelle du scandale causé dans la ville du Mans, par l'écrit de Claude Blondeau sur l'invasion des religionnaires et le prétendu miracle de sainte Scholastique. S'étant donc procuré ce fâcheux libelle, il entreprit sans délai de le réfuter. Cette réfutation fut publiée en 1667, sous ce titre : *Lettre du solitaire Philalithe à un de ses amis touchant le livre de l'Invasion de la ville du Mans* ; sans nom d'imprimeur, in-8°. Il y a dans cet opuscule moins d'arguments

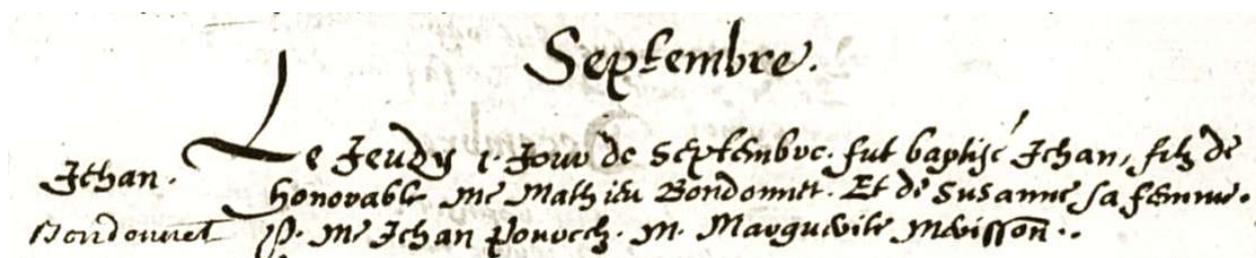
(1) Mélanges manuscrits des Bénédictins, à l'Institut de France, t. II, fol. 192.

sérieux que d'épigrammes plus ou moins ingénieuses. Cependant il fut bien accueilli. Les chanoines de Saint-Pierre-la-Cour, dépositaires de la châsse de sainte Scholastique, voulurent donner au curé de Moulines un témoignage de leur reconnaissance : réunis en assemblée capitulaire, ils décidèrent que sa lettre serait conservée dans les archives de leur église. Mais Blondeau ne le laissa pas s'en jouir longtemps de ce triomphe. A peine l'épître du solitaire eut-elle vu le jour, qu'il lui répondit. La réplique de Bondonnet, qui ne se fit pas non plus attendre, est intitulée : *Le triomphe de sainte Scholastique sur les religionnaires de la ville du Mans ; au Mans, Isambart, 1668, in-4°*. Nous avons assez longuement parlé de ce débat en racontant la vie de Blondeau.

François Bondonnet mourut au Mans, fort âgé, le 3 janvier 1693. Il laissait plusieurs ouvrages inédits. Nous mentionnerons d'abord *La vie du vénérable Joseph-Ignace Leclerc de Coulennes, contenant la pratique des vertus chrétiennes ; Le Mans, 1694, in-8°*. Ce Joseph-Ignace Leclerc de Coulennes, chanoine de Saint-Pierre, était mort le 2 octobre 1690, avec la plus grande réputation de sainteté. On s'était donc empressé d'écrire l'histoire de sa vie. Dès l'année 1691 parut : *Eloge du vénérable Joseph-Ignace Leclerc de Coulennes, où l'on voit par quels degrés une âme dévote peut monter de vertu en vertu jusqu'à un parfait amour de Dieu ; Le Mans, sans*

date, in-12. L'auteur de cet Eloge anonyme est Aimé Morand, né à Lyon, chanoine du Mans (1). François Bondonnet, ne le trouvant pas suffisant, le retoucha. En le retouchant, en l'amplifiant sur des témoignages nouveaux, il finit par écrire sur la vie du saint homme, en un fort volume que les personnes pieuses lisent encore avec intérêt. Nous ajouterons au catalogue des écrits laissés par François Bondonnet une *Dissertation historique sur le temps et le sujet de la construction de la grande tour de l'église du Mans*. L'abbé Ceboy, qui lui attribue cet ouvrage (2), ne nous apprend pas qu'il ait été imprimé.

Pages collectées dans l'histoire littéraire du Maine de B. Hauréau



Septembre.
Le Jeudi 1^{er} Jour de Septembre. fut baptizé Jehan, filz de
Jehan. honorable m^r Mathieu Bondonnet. Et de Susanne sa femme.
Bondonnet p^r m^r Jehan Honoré. m^r Marguerite Indisson.

*Acte de naissance de Jean Bondonnet, paroisse de la Couture au Mans le 1 septembre 1594
Archives Départementales de la Sarthe*

photo Gérard Pichon



*dom Jean Bondonnet à l'abbaye Saint Vincent
source: abbayes et prieurés Mauristes de A. Levy*

portrait original à la médiathèque du Mans

Les Ancêtres nobles de Blanche Péan



Blason écartelé représentant les familles : Portebize, Tillon, Tucé, Luxembourg

En effectuant les recherches généalogiques de nos ancêtres, je n'imaginai pas trouver d'alliances avec de grandes familles nobles du Maine, d'Anjou, remonter aux chevaliers croisés et aux royaumes; d'Angleterre, France, Espagne, Portugal, Saint-Empire Romain Germanique...

Branche Péan-Moriceau

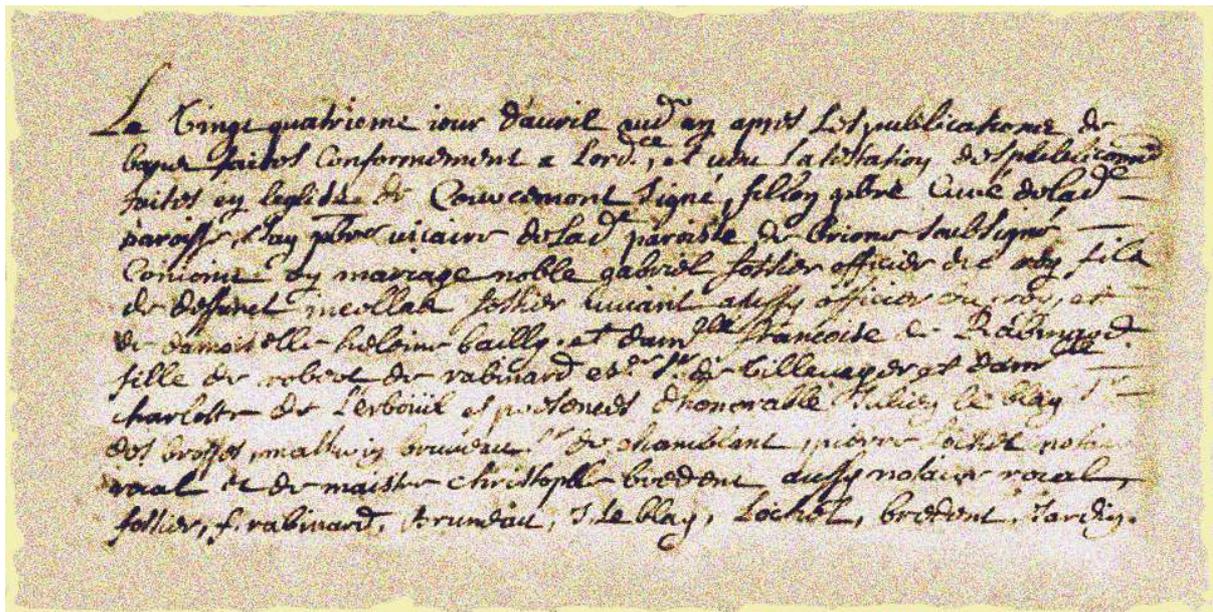
Cette généalogie commence avec Cécile Moriceau, mère de Louis Péan. Cette dernière est née en 1827 à Briosne les Sables au lieu-dit la Mousse.

Ce nom d'apparence ordinaire, devenu une ferme depuis la révolution, était le château de Briosne, dont il ne subsiste qu'une tour.

Par quel hasard est-elle née en ce lieu?. Il faut remonter à sa grand-mère, Françoise Fossier, fille de Pierre Gilbert Fossier, seigneur de Launay, fermier général de François Fleury de Joly, avocat au parlement de Paris seigneur de la Mousse à Briosne. Les biens ont sans doute été saisis à la révolution de 1789. Pierre Gilbert est le fils de Claude Fossier, seigneur de la Muzardière en Briosne et de Madeleine Gaullier fille de Marin Gaullier, fermier général du prieuré de Saint Léger de Piacé. Claude est garde du corps du roi vers 1720 reçu en l'hôtel des Invalides le 11 avril 1743 (1), il est fils de Gabriel Fossier, seigneur de la Muzardière, marié à Françoise Rabinard, fille de Robert Rabinard et de Charlotte de Lerboüil, Gabriel est garde du corps du roi, pensionné de l'Hôtel des Invalides. Gabriel est fils de Nicolas Fossier, seigneur de la Muzardière, sommier de l'échansonnerie du roi, et d'Hélène Bailly, fille de Julien Bailly, notaire royal et de Marie Péan. Les fiefs et terres de la Muzardière valent 200 livres de revenus. Des actes indiquent Nicolas, officier du roi et de la reine pendant le règne de Louis XIII. Il est officier de la reine et du jeune roi en 1647. Il est chargé d'une rente de 60 livres. Par le partage de ses biens entre ses quatre fils, se prétend exempt de la taxe, ban et arrière ban de la noblesse de 1675 de la sénéchaussée du Maine (2). Le fief de la Muzardière est situé à Briosne où réside Nicolas Fossier son père, officier du comte de Soissons Charles de Bourbon, cousin du roi et seigneur de Bonnétable. La famille Fossier est incluse dans la noblesse, on n'a pas son origine. Ils ont embrassé la carrière militaire; quatre générations au service du roi, d'autres sont devenus ecclésiastiques: Robert, curé de Fresnay; Louis, vicaire de Courcival et Boëssé le sec. Ce dernier a célébré le mariage de son frère Gabriel Claude avec Marie Anne Palastre de la Motte en 1765 à Courcival. Pierre fut curé de Lavaré de 1695 jusqu'à son décès en 1714, était un fils de Nicolas Fossier et d'Hélène Bailly.

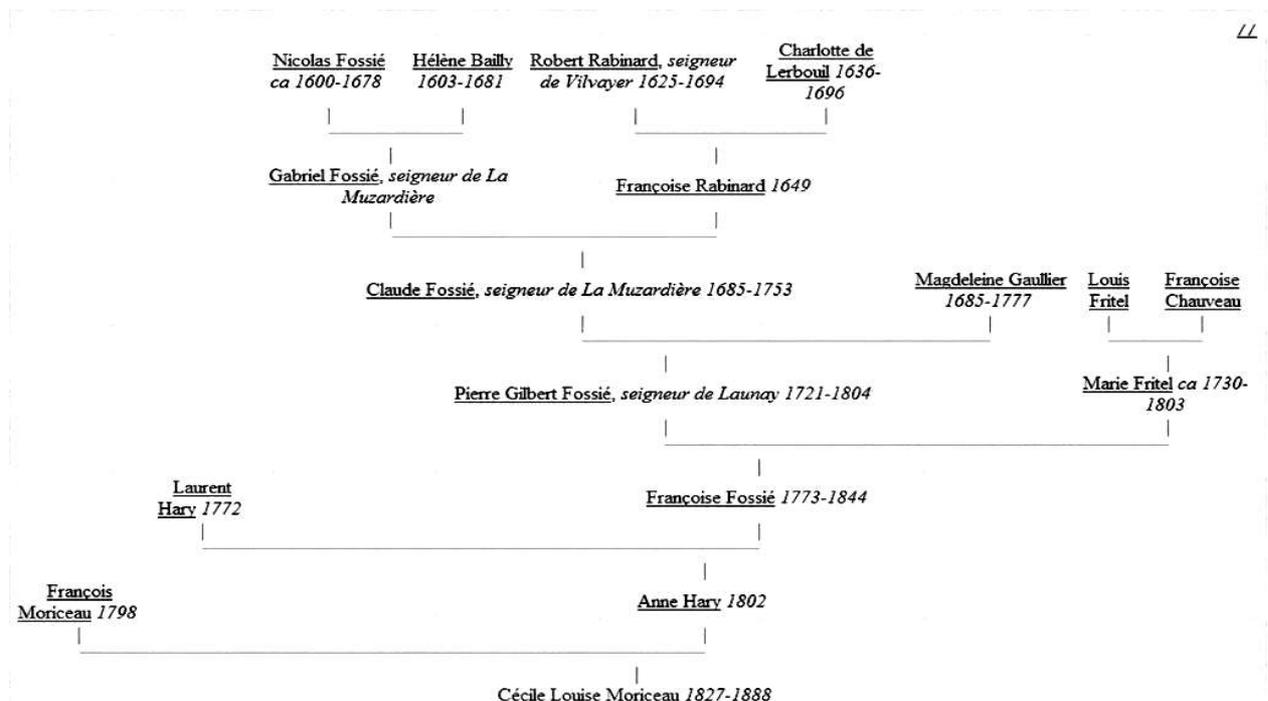
(1) acte 63738 cote/ vol 2Xy/31

(2) Cauvain, supplément topographie du diocèse du Mans



1679 acte du mariage de Gabriel Fossier et Françoise Rabinard à Courcemont

Gabriel Fossier était veuf en premières noces de Marie Le Camus, décédée en 1676 fille du seigneur des Landes de Beaufay. La famille Bailly, Péan est liée à la famille Tahureau du Chesnay en Courcemont par des parrainages d'enfants. Un membre de cette Famille, Jacques Tahureau a été poète à l'époque de Ronsard et du Bellay. Marie Péan était peut-être de la famille Péan du Chesnay .



ascendants de Cécile Moriceau mariée à Louis Jacques Péan

de l'entree d'armes et de l'admission
 et en Catalogue
 Du Onze Avril 1743.
 63798
 Claude Fossie sieur
 de la Mussardiere, agee de 56. ans, natif
 de la province de la ville du Maine,
 Garde du Corps du Roy de la Compagnie
 Commande par M. le Duc de Villeroy
 Digne de monter ouïe a l'ery 16.
 ans, aux 5. ans dans le reg. de Cav. de
 Mgr. le Dauphin, a une fistule a l'anus
 en 1711, porteur d'un ordre de Mgr. le
 Comte d'Argenson pour estre receu
 en qualite d'officier, et en Catalogue
 63798

Le 9. Aoust 1753 le Sr Claude Fossie
 Sr de la Mussardiere est decede a la
 Mussardiere pres Domestable au
 Maine, a ce qu'on nous a rapporte.

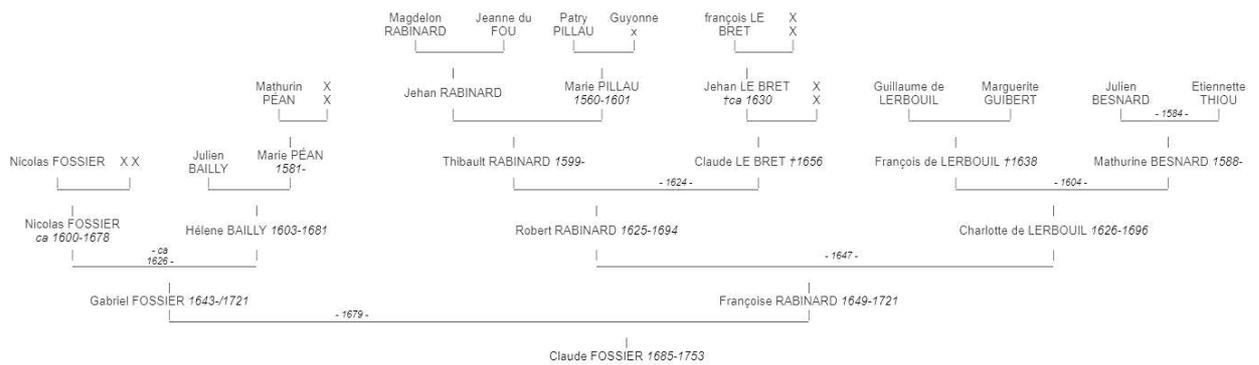
Acte de l'hôtel des invalides où fut reçu Claude Fossie, officier garde du corps du roi. Il a été réformé à la suite d'une fistule à l'anus, après avoir servi 16 ans dans la compagnie du duc de Villeroy et 3 ans, officier de cavalerie dans le régiment du dauphin Louis Ferdinand de France, fils du roi Louis XV

63192 .. Du 16. Aoust 1742.
 Francois Fossie, age
 de 57. ans, natif de la province de la ville du Maine,
 Domestable par M. le Duc de Villeroy
 Garde du Corps du Roy de la Compagnie
 Commande par M. le Duc de Villeroy
 Digne de monter ouïe a l'ery
 23. ans porteur dans son Certificat
 en reconnaissance d'une douleur de
 rhumatismes Universelle, en porteur
 d'un ordre de Mgr. le marquis de
 Dreux pour estre receu en qualite
 d'officier, et en Catalogue
 A.

Acte de Francois Fossie, frère de Claude, reçu également à l'hôtel des invalides après être atteint de rhumatismes. Il fut également officier 23 ans, dans la compagnie du duc de Villeroy



étendard des gardes du corps du roi de la 3^{ème} compagnie de Villeroy

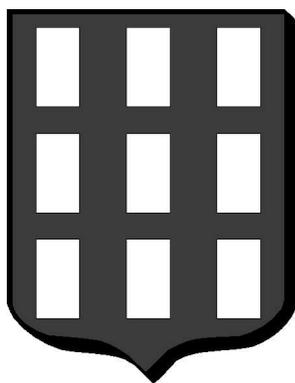


ascendants de Claude Fossier

Famille Rabinard

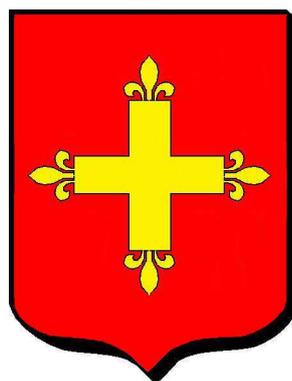
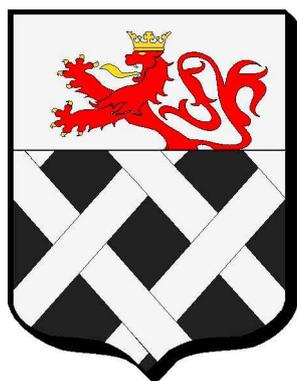
Le plus ancien connu est Bertrand, un des grands capitaines du Roi Jean le Bon, engagé contre le Prince Noir à la bataille de Poitiers, est tué au combat le 19 septembre 1356 avec grand nombre de chevaliers. Il est inhumé en l'église des frères prêcheurs cordeliers à Poitiers en la chapelle Notre Dame, aux cotés de messire Gaultier de Montaigu, (1) on ne connaît pas son épouse. Deux enfants sont nés de cette union: Jehan et Roberte. Tous deux ont contracté mariage. Roberte avec Jehan de la Jaille et Jehan avec Catherine de Champagne en 1356, sans doute à la suite de la mort de son père. Il est possible que Catherine soit de la famille de Champagne au Maine, seigneurs de Pescheseul de Parcé, Jehan est seigneur du Boullay à Souvigné et nous le retrouvons vassal du château de Sablé pour sa terre d'Epineu le Chevreul. En 1383, il est qualifié de seigneur de Brétignolles, fief aux portes de Laval près d'Avesnières, tenu à quinze jours de garde à la porte peinte de Laval. En 1400, il possède également la ferme de la Champonnière à Parné et cette même année, le fief du Grand-Deffais à Saint Jean de Mayenne et relevait du Fouilloux.

C'était un important domaine, un aveu de 1651, le décrit comme viel et ancien château, clos de douves, murailles et pont levis et anciennes fortifications, ruinées par ces temps de guerre. Ce domaine a gardé le nom de Deffais-Rabinard jusqu'au XVII^{ème} siècle.



Rabinard

(1) *chroniques Froissard*



Champagne au Maine Robert Rabinard

Jehan et Catherine de Champagne ont eut trois fils: Jehan, Bertrand et Tristan qui va suivre.

Tristan épousa en 1451, Marie de Gaignon, dame de la Brizardière en Asnières sur Vègre. La famille Gaignon s'intitulait seigneurs de ce fief, ainsi que de la Grande Lancelinière en Rouillon, cette dernière terre, passa par la suite dans la famille Nepveu.

Ils eurent deux fils, Jehan et Pierre. Pierre marié à Guillemette de Courtavel et Jehan seigneur du Hou, la Brizardière et la Ferronnerie marié à Jehanne de Doulon dame du Hou à Talensac, en Bretagne, eurent cinq enfants: Eustache, Guionne, Jehan, Louis, Louise. Devenu veuf de Jehanne de Doulon, Jehan, épousa en secondes noces, Magdeleine Honoré, eurent un fils Magdelon, seigneur de la Boysnelière en Asnières.

Ce dernier fils, Magdelon du second mariage forme la branche qui va suivre, marié à Jehanne du Fou, vers 1550 ont leur descendance, Jehan, marié à Marie Pillau dont plusieurs enfants sont nés à la paroisse de la Couture au Mans: Jean, Radégonde, Jacques, Jehanne, Françoise, Thibault seigneur de Vilvayer marié à Claude Le Bret en 1624 ont deux fils, Jean marié à Marie Lemaire et Robert, seigneur de la Paillerie à Changé, marié à Charlotte de Lerbouil dont Françoise, épouse de Gabriel Fossier. Claude Le Bret est la sœur de Pierre Le Bret, chevalier, baron de Lasse (1). Divers éléments de la famille Le Bret sont aux archives de Lasse en Maine et Loire, ainsi que le mariage de Robert Rabinard avec Charlotte de Lerbouil à Lasse le 12 janvier 1647. Robert Rabinard est parrain au baptême d'une cloche de l'église de Lasse (2) le 16 novembre 1635. Pierre Le Bret épousa le 18 juillet 1655 à Cheméré, Catherine des Loges, fille de Jacques des Loges et de Catherine de Broc. Pierre Le Bret et sa sœur Claude sont les enfants de François Le Bret, ils ont pour ancêtres, François Le Bret, juge de la prévôté d'Angers et le plus ancien répertorié, Péan Le Bret, receveur des grandes tailles à Laval et fondateur de la chapelle de la Madeleine du Roc, le 4 janvier 1490 (3)

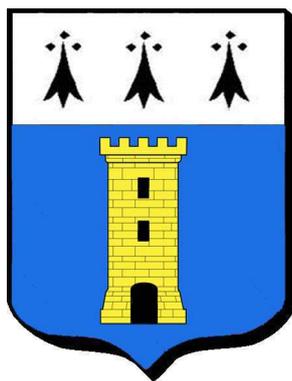
(1) sources minutes des notaires de la Sarthe

(2) Lasse en Anjou près de Baugé

(3) d'après Gilles Ménage

Le seiziesme Nouembre 1635 a esté baptisé la grosse
 cloche de l'église de Saint Pierre de Lasse par le
 nommé Louys par damoy Robert Fabinaud Esquire
 fils de defunct asibaud Fabinaud et de damoiselle
 Claude de bur la oncesme a esté damoyelle
 Lucresse de pebrice fille Louys de pebrice
 et enalid de l'ordie du Roy et de du bouz et de
 deffuncte Jaqueline de Gondrou et de la bouz
 par mes freres Ours de Lasse Agresse de serien
 et m. brois et unse
 am Robert Fabinaud

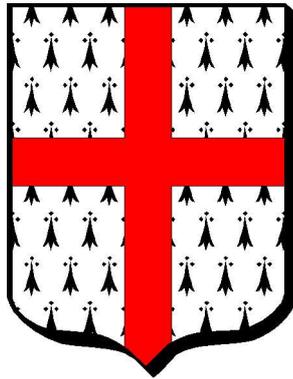
Baptême de la cloche de l'église de Lasse en 1635



Le Bret

La famille Le Bret a fait alliance avec les familles Blavou et Bérault

Famille de Gaignon



suivant les anciens aveux, la maison de Gaignon possédait les terres et seigneuries de Vilaines à Chemiré le Gaudin dès 1315. le premier seigneur, est Berthelot Barthélémy de Gaignon, vivant en 1390, marié à Jacquette Bouju eurent deux fils: Marquet et Nicolas.

Il participa au conflit de la succession de la Bretagne qui opposait la France à l'Angleterre. Sous les ordres du duc de Montfort, il s'est illustré à la bataille d'Auray en 1364 et est promu pour faits d'armes et reçoit la seigneurie de Conan, et porte ses armes, d'hermines à la croix de gueules. A sa mort en 1420, il était un propriétaire très important en Maine, Bretagne, Perche, et Orléans. Son fils Nicolas lui succède.

Nicolas se marie en pays Blésois avec Marie le Bourcier ou Rebouffie vers 1415. Quatre enfants sont nés de cette union: Jehan, Marquet, Aliote, et Marie, mariée à Guillaume de la Berruyère.

Jehan dont nous ne connaissons l'épouse, eut une fille Marie de Gaignon épouse de Tristan Rabinard.



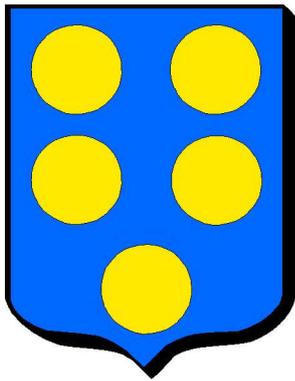
du Fou

Nous n'avons pas encore de certitudes sur l'ascendance de Jehanne du Fou, cette branche se situerait à l'époque d'un fils issu d'Yves du Fou et Catherine de Parisi, seigneurs de Pirmil

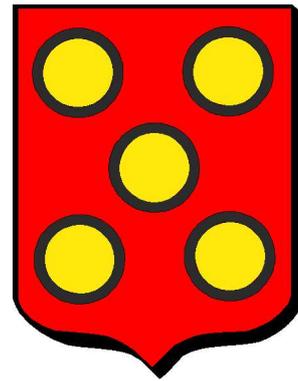
Branche Péan-Boisseau

Notre arrière grand-père Louis Péan avait-il des informations sur ses ascendances nobles?. Nous ne le saurons jamais; cependant un détail troublant nous avait été indiqué par notre grand-mère Blanche, qui reçut dans sa jeunesse un très beau sautoir en or, offert par la marquise Villedieu de Torcy du château de Boisclaireau à Teillé. Au cours de recherches généalogiques, l'arrière grand-mère de Blanche, Anne Boisseau, épouse de Louis François Péan, est décédée à Boisclaireau en 1863, sans doute à la ferme du château. Il demeure tout de même un lien que nous verrons, Anne Boisseau descend des familles de Portebize de Chérancé, Beauvoir et Saint Rémy du Plain,

famille de Portebize



Portebize Anjou



Portebize Maine

La famille de Portebize tient son nom du fief de Porte-Bise à Tiercé en Anjou. Cette famille s'est fixée à proximité, au Bois de Soulaire.

Le premier repertorié, est Jean de Portebize, seigneur du Bois de Soulaire, marié à Marguerite Bellanger vers 1425 dont sont nés trois fils : Jean, Mathe, et Geoffroy.

Jean marié le 14 août 1446 à Jeanne de la Roche ont un fils Pierre, marié le 1er février 1480 à Jeanne de la Dieuxaie, un fils naît de cette union, André, marié à Marguerite de La Béraudière, illustre famille d'Anjou dont un ancêtre est allé aux croisades. De ce mariage sont nés trois enfants: Pierre, Anne, mariée à Charles le Maréchal et Martin, devenu prêtre du Bois de Soulaire.

Pierre, seigneur du Bois de Soulaire, s'est marié dans le Maine le 20 mai 1551 avec Marguerite d'Argenson, dame d'Avesnes en Saosnois.

Ils eurent des enfants. Nous en avons répertoriés 12, dont: Charlotte, Perrine, René, Ambroise, François, Simone, Jeanne, Marie, Abraham, Samuel, Abel, Renée. Abel a épousé Françoise Chapelain, dame de Saint-Rémy-du-Plain. Abel est grand-maître des eaux et forêts du duché de Beaumont et baronnie du Saosnois, ils ont deux enfants: Pierre et Françoise, mariée à Gaspard de Brossard seigneur de la Lande, malgré l'opposition de Pierre et René de Portebize et Jean de Sorhouette. Il semble qu' Abel de Portebize soit disparu avant le 25 février 1637, date de la sépulture de sa fille. Il fut inhumé dans le coffre de l'église de Neufchatel en Saosnois. La charge des eaux et forêts est passée à son neveu par alliance, Jacques de La Fons, seigneur de la Joguinière, à St Rémy du Plain.

Pierre de Portebize, seigneur du Bois de Soulaire, est marié à Tassine Le Comte, dame de la Hazardière à Montgaudry, fille de Jean Le Comte et de Catherine de Guérout dame de la Noiraie; ils ont deux enfants: Abel II et Pierre, devenu prêtre.

Abel II de Portebize, seigneur du Bois et des Ruaux, épouse en 1639 Anne de La Boussardière, fille de Charles de La Boussardière seigneur de la Chaize à Beauvoir et d'Antoinette Perruel. Ils eurent cinq enfants: Antoinette, épouse de René Robert. Jacques, marié à Anne de Conseil, puis veuf avec Marie Boutier, et veuf à nouveau avec Catherine de Marguerye, Abel III, Anne, mariée à François de Barville, et Charles. Au décès d'Anne de La Boussardière en 1649, Abel II se remarie avec Françoise Tahureau, dame du Chesnay en Courcemont, veuve de Marc Daubour, seigneur de la Tour; ils résideront à Alençon et figurent parmi les protestants.

On retrouve dans les actes d'Aillières, l'abjuration de la famille Portebize de Beauvoir en 1670 et ceux-ci intègrent l'église catholique. A la suite, Jacques fait admettre sa fille Jeanne au collège des demoiselles de Saint-Cyr de madame de Maintenon; après avoir fait ses preuves de noblesse desquelles, il résultait que Jean de Portebize écuyer, seigneur du Bois de Soulaire, et Jeanne de La Roche en 1446, étaient ses sixièmes aïeux. Jeanne entra à l'institution en 1686.

Abel III de Portebize, seigneur de La Chevalerie en Chérancé, épouse vers 1658 Marie de Tillon, fille de Louis de Tillon seigneur des Vallées et de Renée de Tucé. Ils ont deux filles: Marie Marquise, dame de La Chevalerie, mariée vers 1685 à René Le Hault, seigneur des Marais et, et Renée, mariée à Gilles Foucher, seigneur de La Fontaine. Au décès de Marie de Tillon en 1670, Abel III se remarie au Mans en 1672 avec Louise Houdebert, les deux filles, Marie-Marquise et Renée sont placées sous la curatelle de Claude Martin, sieur de Mareuil, à Congé des Guéréts, époux de Geneviève de Tucé. Le fief de la Chevalerie est déjà dans la famille de Pierre de Tucé en 1532.⁽¹⁾

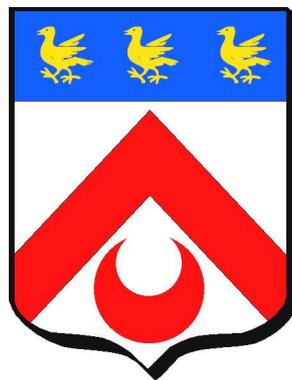
(1) *Archives du Cognier, chartrier de Granchamp, documents déposés aux A.D de la Sarthe*

René le Hault et Marie-Marquise de Portebize ont sept enfants nés à Chérancé: René, Jacques, Michelle, Marguerite, Anne, Marie, et François.

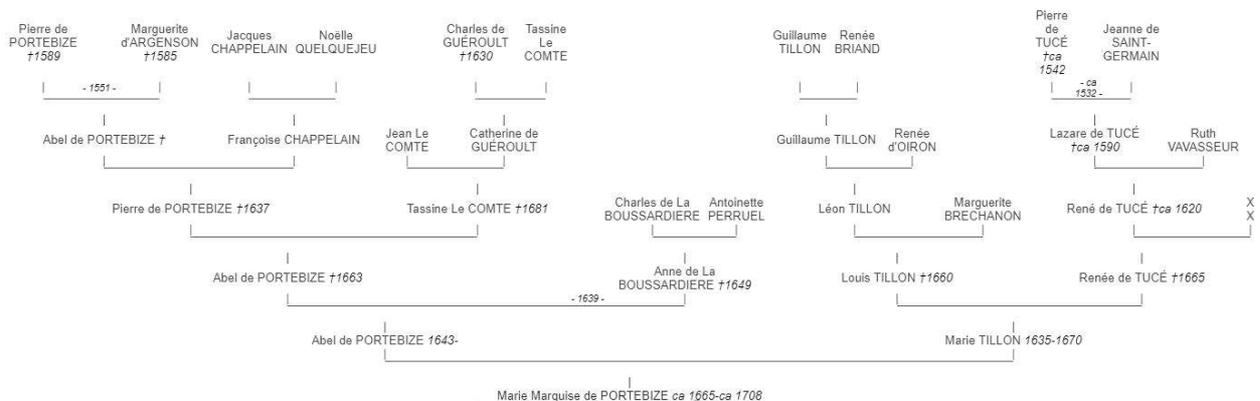
Michelle Le Hault épouse Jean Le Comte en 1717, six enfants naissent de ce mariage: Marie, Renée, Jean, Michelle, Charles, Elisabeth.

Renée Le Comte, épouse Jacques Boisseau en 1742, leur fils Jacques, se marie en 1774 avec Marguerite Vaugarny dont quatre enfants: Charles, François, Marie, mariée à Thomas Beaufiles, et Anne, Mariée à Louis François Péan.

Nous avons constaté également que notre arrière grand-mère, Marie Delphine Guichard, épouse de Louis Péan est aussi descendante de cette Famille par Marie Boisseau épouse de Thomas Beaufiles son arrière grand-mère.



La Boussardière



ascendants de Marie de Portebize mariée à René Le Hault

Famille de Tucé

Les recherches commencent par les Tucé des fiefs de la Chevalerie, les Tronchets, et du Haut Epinay en Chérancé, et de Chancenay, relevant des seigneurs de Grandchamp. (1)

Le plus ancien de cette famille noté à cet endroit, suivant un acte de 1529, est Jacques de Tucé marié à Magdeleine de Luxembourg, fille de Philippe de Luxembourg. Nous situons la naissance de Jacques Tucé, chevalier seigneur de Bouër vers 1465-1470, son décès intervient vers 1524, trois enfants sont répertoriés.

François, seigneur de Bouër, aumonier du roi, protonotaire du Saint Siège Apostolique; Gilles, seigneur de Bouër et Pierre, seigneur de Bouër et de la Chevalerie, marié à Jeanne de Saint-Germain. Pierre est décédé vers 1542. Les trois frères Tucé sont des petits-cousins d'Henry VIII d'Angleterre. Jeanne de Saint-Germain s'est remariée à René de Vanssay seigneur du Val, suivant un aveu de 1553. Pierre de Tucé et Jeanne de Saint-Germain ont un fils, Lazare, seigneur de La Chevalerie, marié à Ruth Vavasseur, ont plusieurs enfants dont: Suzanne et René dont nous ne connaissons l'épouse et ensuite, nous retrouvons Renée, épouse de Louis de Tillon, après 1629.

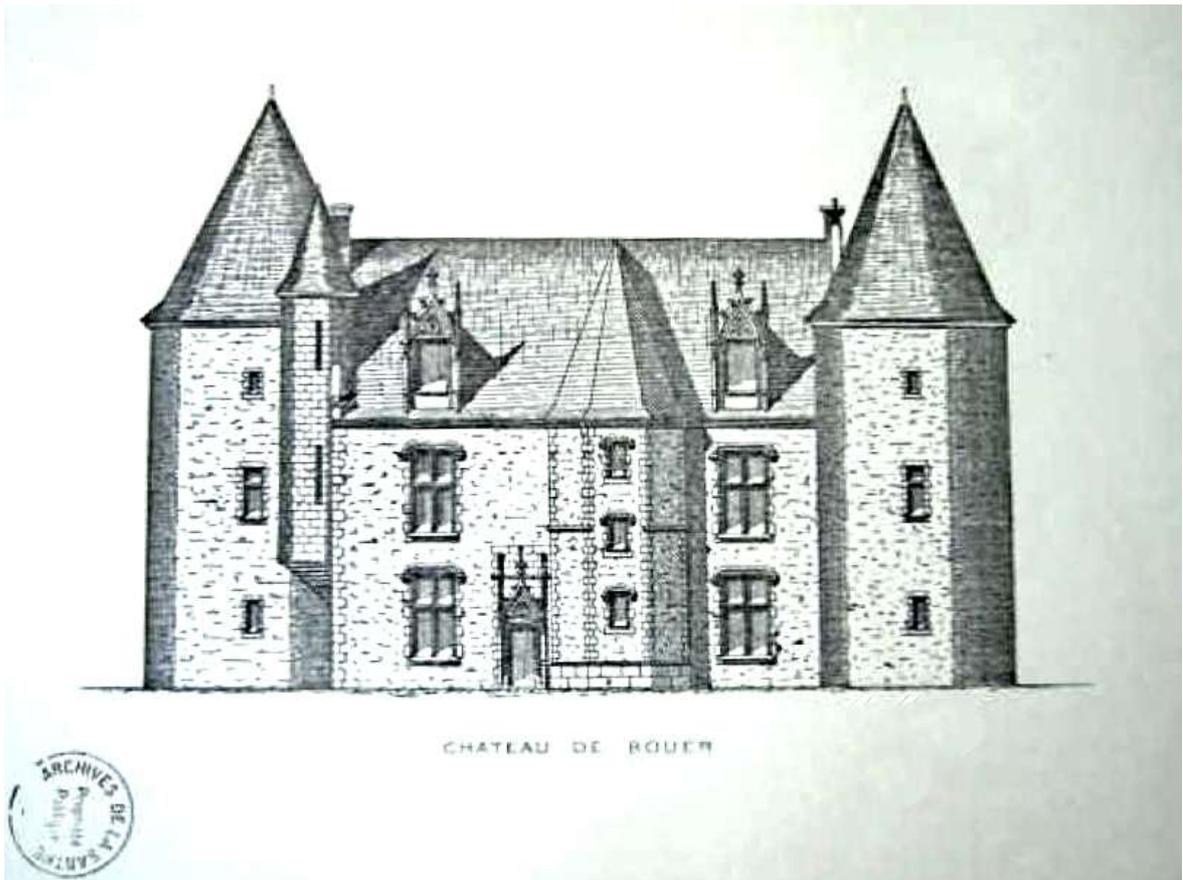
Le titre de La Chevalerie, devrait trouver son origine avec Agnès de La Chevalerie, veuve de Bouchard de Vernie, remariée à Jean des Escotais. Beudoin de Tucé seigneur de Bouër, Dollon et de La Brisolière est marié à Jeanne des Escotais, dame de La Brisolière et de La Chevalerie.

Le décès de Beudoin, doit se situer en 1482, Jeanne des Escotais se remarie avec François de Saint-Fraimbaut en 1483.

(1) *A.D de la Sarthe 4 J65 et 4 J 153.*



Tucé



Le lieu de Domaine, propriété de la famille de Tucé à Bouër



Lettre de rémission de Charles VI, de 1399, restituant les biens confisqués à la suite de la tentative d'assassinat du connétable Olivier de Clisson, par Pierre de Craon et Bonnabes de Tucé et Comparses le 13 juin 1392

Contrairement à l'épouse de Pierre de Craon, celle de Bonnabes de Tucé , put obtenir des Lettres de rémissions accordées par Charles VI en avril 1399 :

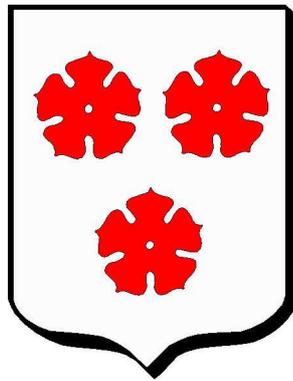
« Charles par la grace de Dieu Roy de France, Savoir faisons que a tous presens et avenir nous avoir receue humble supplication de la femme et enffans de Bonabes de Tussé, chevalier consors en ceste partie contenant que comme ils ayant obtenu noz autres lettres ou chartre passés en notre grant conseil et scellées en laz de soye et cire vert desquelles on dit la teneur estre dite. Charles par la grace de Dieu Roy de France, Savoir faisons a tous presens et avenir nous avoir oye humble supplication de la femme et de deux enffans de Bonabes de Tussé chevalier contenant que comme pour cause et ouasion de certaine entreprinse et axcez faiz et commis par nostre ame et feal Pierre de Craon chevalier et ses complices desquelz estoit lun ledit Bonabes en la personne de notre amé et feal sire de Cliçon pour lors notre connestable de France et ycellui maire et playsé en notre ville de Paris prez de nostre hostel de Saint Pol, iceulx Pierre de Craon et complices eussent esté banniz de notre royaume et tous leurs biens et terres prins et arrestez en notre main. Sur quoy etsur lenterinement de certaines lettres

et de remission par eulx enpartie eur lesdit certain plait et prous feust et soit meü et pendant en notre court de Parlement qui longuement a duré et encore dure sous ce que sure ait esté aucunement déterminé et tousjours ont esté les terres et heritages dudit Bonabes levey et exploités par notre dite main par l'espace de VIIans ou environ estant que ladite suppliante et sesdiz enffantz dont elle a plusieurs jusques au nombre de sept ou de huit ou environ dony la plus grant partie sont petiz au dessoubz de dix ou de sept ans etsy est encores toute grosse sont demourez desers et a peine ont de quoy vivre. Et pource se sont troiz devers nous aucuns des parens et amis de ladite suppliante et de sesdiz enffans et nous ayent humblement supplié que comme ilz n'ayent riens eneffait et que pitié seroit que elle et sesdiz enffans qui sont jeunes comme dit est, par le fait et coulpe de leurdit père demourassent ainsi desers dutout de biens et terres qui leur devroyent venir par la succession d'eleur dit père que sur ce leur vueillons pour veoir et impartir notre grace Pource est il que nous une consideracion ad ce nous mouvans et mesuement que aucune adjudication declaracion ou douacion na este faicte en ceste partie desits terres et heritaiges Avous esté et levé, levons et oston par ces présentes ; notre dite main mise esdites terres et heritaiges et de chacune dicelles et de tous empeschements miz de par vous a iceulx au proufit desdiz supplians et de chacune deulx Et encore deboudant se mestier icelles terres et tous les fraiz et revenus qui pour le temps adveniren ystrout, estout le droit que nous y avons et povons avoir pour la cause dessus dite les circonstances et deppendances dicelles leurs avous donné quitté cedé et transporté, et par ces présentes ; donnons quictons cedons et transportons aueditz femme et enffans de grace espediale plaine puissance et autoricte royale En voulant que dorenavant lesits supplians et les ayans cause deulx joyissent desites terre et heritages plainement et paisiblement et imposans... ».

document, A D de la Sarthe, par Hélène Renaudin

L'ascendance la plus lointaine des Tucé de Bouër, est Richard de Tucé, seigneur de Bouër et Comererie, marié à Lucette d'Aunoys, décédé vers 1407, déchu de tous ses biens par Charles VI en raison de la tentative d'assassinat du connétable Olivier de Clisson, à fuit en Bretagne avec Pierre de Craon. Ses biens ont été restitués par lettre de rémission du roi Charles VI à son fils Guillaume de Tucé, seigneur de Bouër et Dollon, époux de Gilonne d'Illiers, dame du Grez à Marboué (2). Ils ont plusieurs enfants; Beudoïn déjà cité, marié à Jeanne des Escotais; Guillemette, mariée à Hugues de Prunelé; Alix, mariée à Oudart de la Vove; Jean, chanoine de Chartres; Louise, mariée à Jean de Villiers, seigneur de la Ramée en 1466. Beudoïn est le père de Jacques de Tucé, marié à Madeleine de Luxembourg, dame du Grez. Le lien de Richard de Tucé avec la famille Tucé de Lavardin, est indiqué au cartulaire de l'abbaye de Perseigne. Il serait un fils de Guillaume Ier de Tucé, marié à Jeanne d'Aillières. Au chartrier de La Vaudelle et Averton en Mayenne, Jean des Escotais dispute à tort la seigneurie de la Brisollière à sa sœur Jeanne et à son mari Beudoïn de Tucé en 1475.

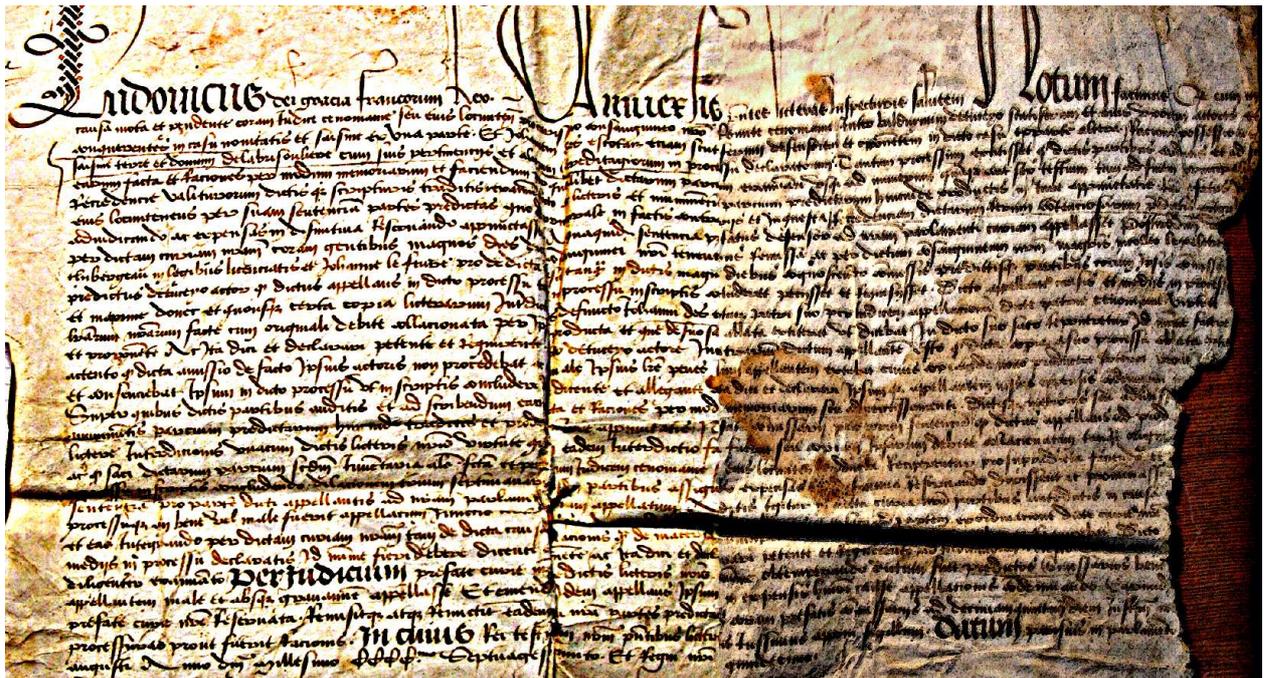
Nous trouvons des lettres de correspondance entre Magdeleine de Chourses (1) dame de Lucé et François de Tucé, son cousin, à propos du procès de son fils Charles de Couesmes, seigneur de Lucé, mari successif de Jeanne et de Gabrielle d'Harcourt. Le lien de famille de Magdeleine de Chourses avec François de Tucé se situe avec la famille d'Illiers. Sa tante, Marguerite de Chourses, est l'épouse de Jean d'Illiers, neveu de Guillaume de Tucé.



Escotais

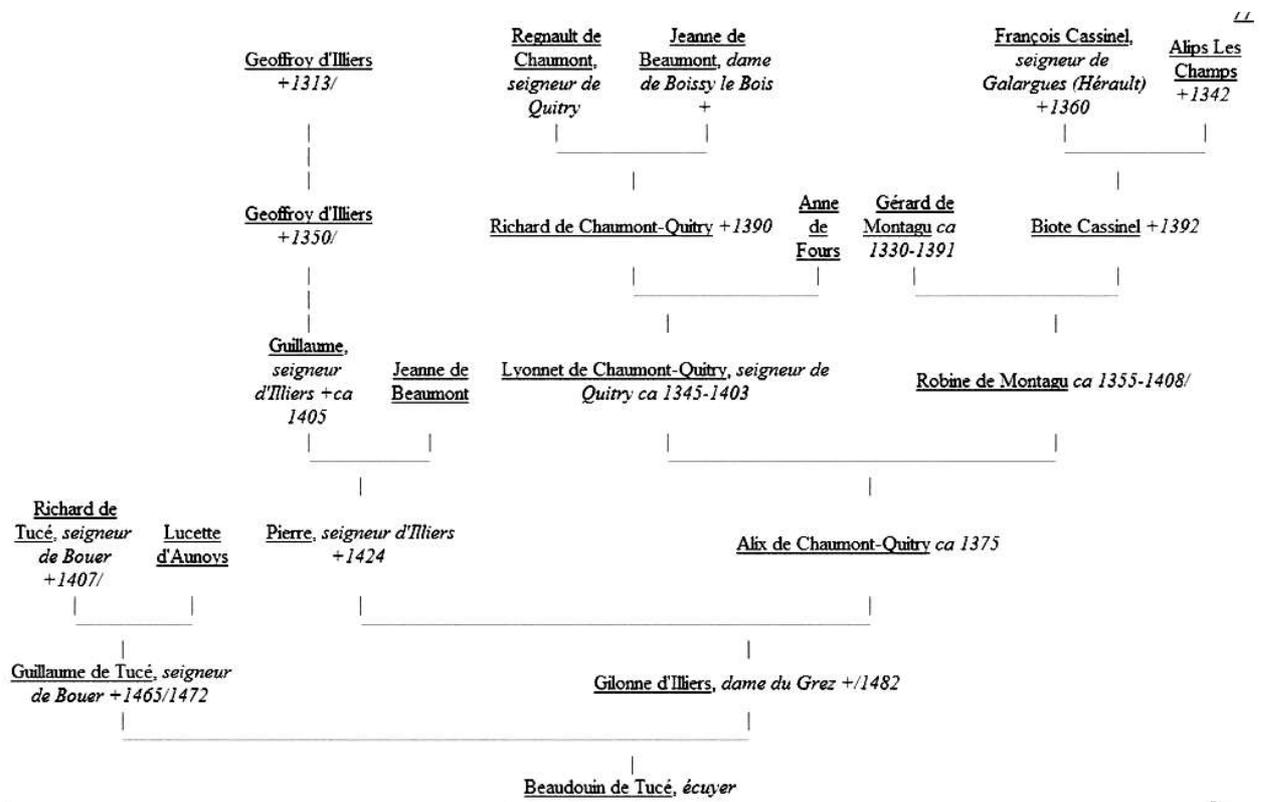
(1) *Magdeleine de Chourses entama des démarches en faveur de son fils qui était accusé d'avoir empoisonné sa femme, et ensuite avait enlevé et épousé la sœur de celle-ci. Il obtint une lettre de rémission de la régente pendant que François 1^{er} était prisonnier de Charles Quint. (sources chartrier de Lucé). François de Tucé reçu une bulle du pape Clément VII pour valider le mariage de Charles de Couesmes avec Gabriel d'Harcourt. Un nombre important de ces lettres figurant au chartrier de Lucé, ont été retranscrites dans la revue de la SHAM de 1887.*

(2) *Province du Maine E. Vallée 1905*

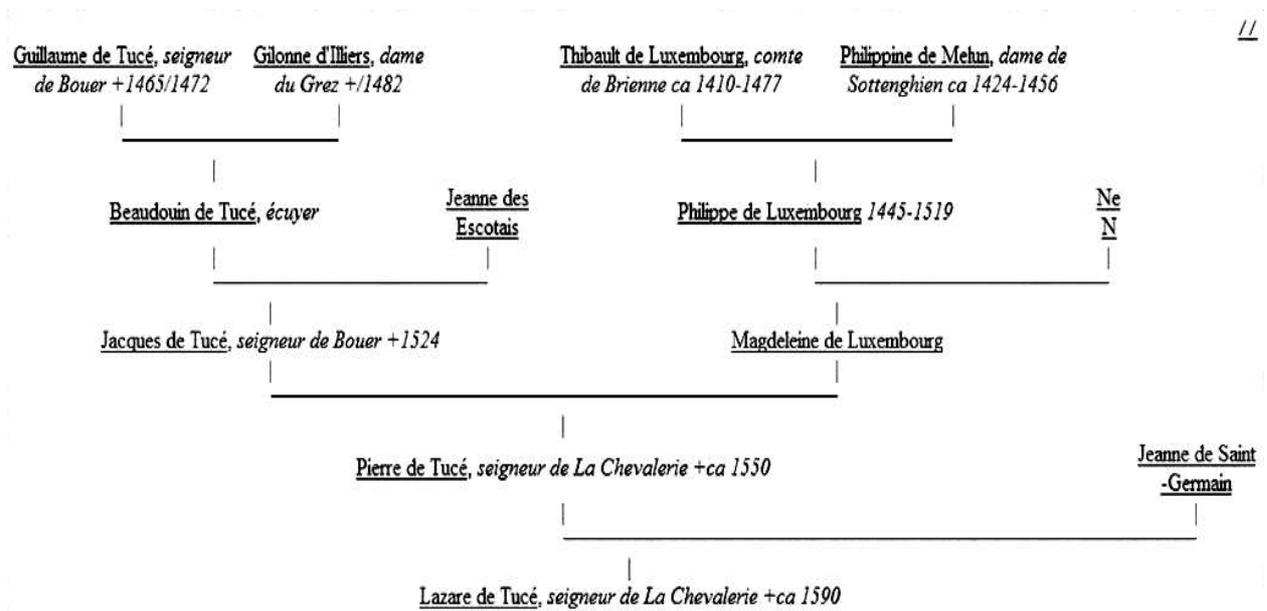


Parchemin rédigé en latin, jugement du Parlement de Paris en 1475 concernant le droit de propriété du domaine de La Brisolière appartenant à Beaudoin de Tucé et à son épouse Jehanne des Escotais, contesté par Jehan des Escotais.

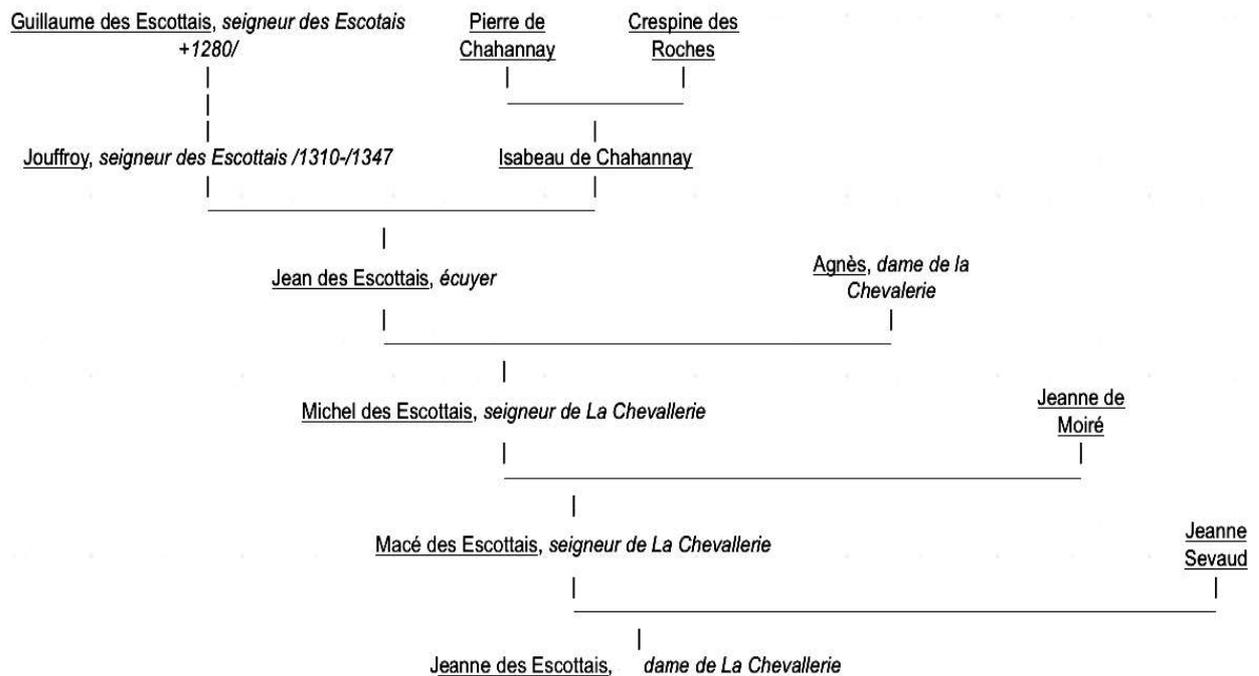
chartier de la Vaudelle archives de la Mayenne



Ascendants de Beaudoin de Tucé marié à Jeanne des Escotais



Ascendants de Lazare de Tucé, marié à Ruth Vavas seur



Ascendants de Jeanne des Escotais

ANNEXE
N° 988

Vers 1634 - acte établissant que des aveux ont été rendus
à Grandchamp, pour la seigneurie de la Chevalerie et les
fiefs qui en dépendent par Pierre de Tucé, le fev. 1532
Jeanne de saint-Jermain, sa veuve, 1533 et 1553, Lazare de
Tucé, leur fils, 1584, René de Tucé, 1625 et Renée de Tucé,
1629.

ANNEXE
N° 988

Lesdits Pierre de Tucé et sa femme Jeanne de saint-Jermain
ont par leur mariage de Tucé, le fev. 1532, rendu aveu
de la seigneurie de la Chevalerie de Grandchamp et de
ceux qui en dépendent
Desdites Jeanne de saint-Jermain veuve de Pierre de Tucé, par son
double de la Chevalerie par son mari de Tucé, le 30 Mars 1533
Richard de Laugle et Jean Rousseau a rendu par aveu de son
Chevalerie aux feux le 10 Mars 1553
Lazare de Tucé, fils de Pierre de Tucé et de sa femme Jeanne
de saint-Jermain a rendu par aveu de son Chevalerie de
Grandchamp le 10 Mars 1584
René de Tucé a rendu par aveu de son Chevalerie de Grandchamp
le 10 Mars 1625
Renée de Tucé a rendu par aveu de son Chevalerie de Grandchamp
le 10 Mars 1629
Il y a encore un aveu par les seigneurs de Grandchamp au Duc de
Beaufort par lequel ils ont rendu les fiefs et seigneuries de la
Chevalerie et les trébuchets de son seigneur au Duc de Beaufort

A.D de la Sarthe archives du Coger

document de 1634 du chartrier de Grandchamp, établissant les aveux de la famille de Tucé, pour la Chevalerie à Chérancé depuis Pierre, fils de Jacques de Tucé et de Magdeleine de Luxembourg en 1532 jusqu'à Renée en 1629, épouse de Louis de Tillon.

Philippe de Luxembourg

1445-1519

Evêque du Mans



Philippe de Luxembourg est né en 1445, il est le fils de Thibault de Luxembourg, comte de Brienne, seigneur de Fiennes, et de Philippote de Melun, dame de Sottenghien. Thibault avait pris l'habit ecclésiastique au décès de son épouse et avait eut au moins six enfants. Philippe était déjà chanoine de l'église cathédrale Saint Julien du Mans. Il eut une relation avec Marguerite de Lorraine, future duchesse d'Alençon, dont naquit une fille naturelle (1), Magdeleine qu'il a reconnue et qui figure dans le codicille de son testament. Il devint évêque à trente deux ans, et pris en charge l'évêché du Mans en 1477 et en même temps, il postula pour celui de Thérouanne mais l'obtint en 1499. Contrairement à son père qui était le plus souvent auprès de la cour royale, et des grands personnages du royaume, comme le voulait la coutume et les abus du moment, Philippe s'occupa de sa charge avec beaucoup d'ardeur. Il résigna son évêché à son neveu François en 1507, ce dernier décéda en 1509, il reprit l'évêché du Mans et Il prit également la charge de l'évêché de Saint Pons de Thomières en en 1509. Et pendant son épiscopat, devint également évêque d'Arras de 1512 à 1515. A cette époque, pour augmenter leurs revenus, les charges se cumulaient. Il était abbé d'Igny, de Saint Martin de Sééz, de Jumièges, de Saint Vincent du Mans et abbé commendataire de plusieurs autres abbayes, dont celle d'Entremont, également prieur commendataire de Montierneuf, et de Contamine de l'ordre de Cluny au comté de Genève. Toutes ces charges lui apportaient des revenus considérables et on peut admettre sans faire d'exagérations, qu'il était l'un des prélats les plus riches de France. Sa charge le conduisit également à être présent lors d'événements importants. D'après un manuscrit, rédigé par un moine du prieuré de la Madeleine de Tiron le Chastel, concernant le voyage de Pierre Barbatre vers Jérusalem, il semblerait que Philippe de Luxembourg ait entrepris un voyage vers la Terre Sainte en 1480 en compagnie de Jean-Louis de Savoie, évêque de Genève. Ils embarquèrent à Venise le 6 juin sur une galère, la Contarina, seul bateau autorisé par les Turcs à naviguer vers la Palestine. La Contarina mit trois jours pour atteindre Parenzo, les 13 et 14 juin, les pèlerins font escale à Zara puis les 20 et 21 juin à Raguse (Dubrovnik) ville très peu sûre pour les chrétiens. Le 23, une tempête oblige la Contarina à faire demi-tour, l'équipage craint un attaque des Turcs et les armes sont prêtes à faire feu au cas où les Turcs ne respecteraient pas les accords de Venise. Vers le 30 Juin, se produit à Corfou, une controverse entre les pèlerins et les autorités Vénitiennes sur l'opportunité de poursuivre le voyage par les risques encourus. Finalement un quart des pèlerins décide d'abandonner et parmi eux, les évêques de Genève et du Mans. Ici s'arrête le récit du voyage de Philippe de Luxembourg. Dom Piolin évoque également ce voyage sans plus de précisions. Après la mort de Louis XI, Philippe fut choisi avec l'abbé de Saint-Calais Jean de Ronsard et quelques autres députés pour assister au nom de la province aux états assemblés à Tours par Charles VIII en 1484. L'évêque du Mans prit une grande place en cette assemblée, il fut le représentant des ducs d'Orléans et d'Alençon, des comtes d'Angoulême, de Foix et de Dunois.

(1) André Bouton, *le clergé de la renaissance et histoire de l'église du Mans Dom Paul Piolin de l'abbaye de Solesmes. Et histoire des évêques du Mans p 143*

L'année suivante, il enterra dans l'église Saint-Tugal de la ville de Laval, le corps d'André de Laval seigneur de Lohéac, maréchal de France; et en 1486, il rendit les mêmes devoirs funèbres, dans la même église, à Guy XIV de Laval, décédé à Châteaubriand, d'où son corps fut apporté à Laval.



Philippe de Luxembourg à l'abbatiale de Solesmes

photo: Gérard PICHON

En 1487 l'évêque du Mans fut chargé par le roi, de recevoir l'ambassade du roi de Bohême qu'il conduisit à Paris et l'accompagna à Angers et Laval où se trouvait la cour. Une naissance aussi illustre que celle de Philippe de Luxembourg, soutenue par toutes les belles qualités d'esprit et du cœur, le rendait digne du rang le plus élevé de l'église; aussi le chapeau de cardinal ne pouvait lui échapper. Le pape Alexandre VI le lui accorda le 21 janvier 1495, et différa cette nomination jusqu'au 21 janvier 1497. Alors il donna pour titre à notre prélat, l'église des Saints Pierre et Marcelin. L'évêque du Mans n'attendit pas cette dernière formalité pour se revêtir des nouveaux insignes, et le 29 avril 1495, il fit son entrée solennelle au Mans en qualité de cardinal.

La même année, le roi Charles VIII donna à Philippe, une nouvelle marque d'affection en lui procurant le siège de l'épiscopat de Thérouanne, vacant depuis la mort d'Antoine de Croy et en prit possession le 24 janvier 1499. Charles VIII décéda la même année et par reconnaissance, Philippe célébra les funérailles du roi à Saint-Denis. Cette mort donna le trône à Louis XII connu auparavant sous le titre de duc d'Orléans. Et venant d'accéder au trône, il pensa à répudier Jeanne de France, fille de Louis XI, qui la lui avait fait épouser de force. Il envoya des ambassadeurs auprès du pape, dont Philippe de Luxembourg pour présider au jugement de cette cause, assisté de Louis d'Amboise, évêque d'Albi et nonce apostolique et d'autres commissaires. En 1498 la sentence fut favorable aux intentions du roi, la princesse Jeanne consentit à la dissolution de son mariage et devint religieuse au couvent d'Annonciade de Bourges qu'elle avait fondé. Elle y mourut en odeur de sainteté. Louis XII épousa Anne de Bretagne, à la suite de l'annulation du mariage. L'année suivante, Guy XV, comte de Laval, fut solennellement inhumé en l'église Saint-Tugal, par le cardinal Philippe en présence de l'évêque de Rennes, et de plusieurs autres prélats. Ce seigneur avait donné en 1484, aux religieux de Saint François de Paule, quinze arpents de bois de la forêt de Perseigne, où ils dressèrent sept à huit cellules, et jetèrent les fondements de l'ermitage des Chasteliers. Il fit aussi ériger en 1486, la paroisse de Saint-Vénérand, dans les faubourgs de la ville de Laval. Elle dépendait auparavant de l'église de Saint-Melaine, éloignée d'un quart de lieue. Notre évêque y consentit. Ce même Guy fut encore le fondateur en 1498, de l'église et du couvent de Saint-Dominique de Laval, et le fit dédier l'année suivante par Philippe sous le titre de Notre Dame-de-Bonne-Rencontre. La volonté de notre prélat fut accomplie lorsqu'il vit l'heureux succès des soins qu'il avait pris pour établir la réforme dans les cinq monastères de Chezal-Benoit. Afin de contribuer plus efficacement à cette réforme, il se démit avec générosité des abbayes de Jumièges, Saint-Martin de Sées, et de Saint-Vincent du Mans, en faveur des religieux réformés qu'il introduisit dans cette dernière abbaye le 23 août 1501. Il y remit en règle, la crosse qu'il tenait en commende, sans se réserver aucune pension, ce qu'il avait fait également sur les autres dont il était titulaire. A Saint-Martin de Sées, Il fut soutenu par la duchesse d'Alençon, Marguerite de Lorraine, dans la réforme que Philippe introduisit à l'abbaye d'Almenêches. Son zèle et son désintéressement furent récompensés par de nouveaux honneurs. Après la mort des papes Alexandre VI, et Pie III, Jules II étant parvenu au pontificat, se souvint avoir fait ses études avec Philippe de Luxembourg, et le fit évêque de Tusculum et d'Albano et le nomma légat à latere dans tout le royaume de France. Ce pape, avant de porter la tiare, s'appelait Jules Della Rovère. Son nom, joint à l'estime qu'il avait pour Philippe, lui fit donner de grands privilèges à l'église cathédrale Saint-Julien, son patron. Il accorda à ceux qui feraient certaines prières, devant sept autels, marqués d'autant de croix, pendant le carême, les mêmes indulgences que gagnent ceux que visitent les stations de Rome.

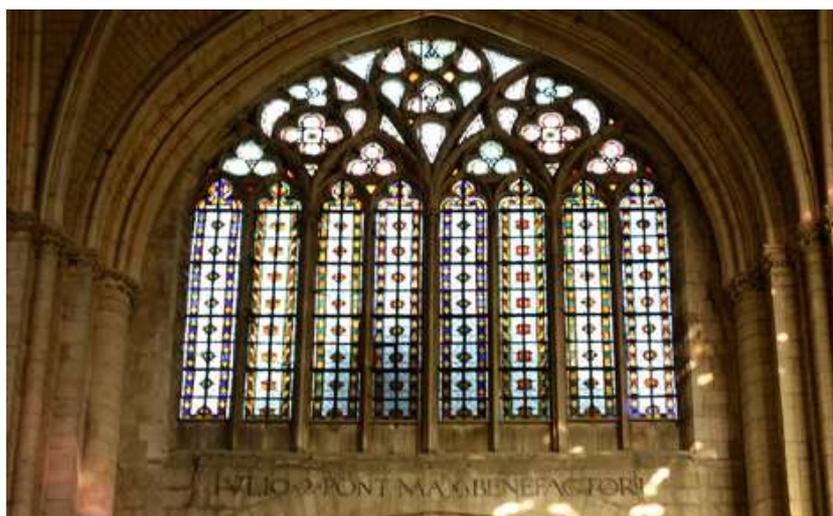
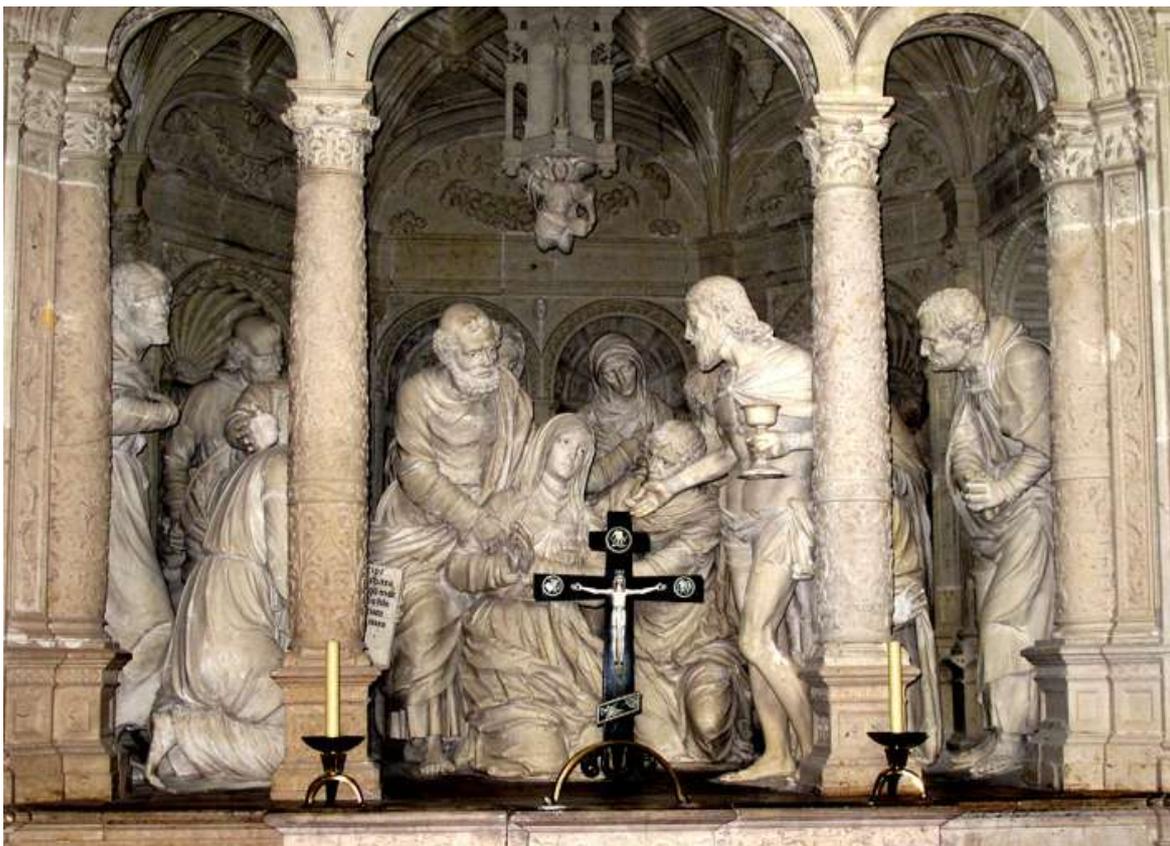


Photo G.Pichon

En reconnaissance, on célèbre tous les ans un service à son intention, le lendemain de la dédicace, et l'on a mis en haut des deux piliers qui séparent la nef de la croisée, cette inscription toujours visible : **JULIO 2. PONT MAX BENEFACTORI.**

Philippe de son côté, n'épargna rien pour rendre cette église magnifique. Il l'enrichit d'un crucifix d'argent d'un poids très considérable, et de douze statues du même métal. Il fit suspendre, entre deux piliers près du chœur, des orgues dorées et argentées, et attacher dans un des ailes de la croisée deux buffets, en forme de cul-de-lampe, garnis de pédales d'un rare artifice. Il donna des fonds baptismaux de cuivre, soutenus par trois lions, et fit fondre la grosse cloche, et fit fabriquer une belle horloge, que l'on admirait près de la porte septentrionale, et qui servit de modèle à celles de Lyon et de Strasbourg. Les routes à une grande distance de la cité furent pavées qui furent appelées pavé du cardinal. Il fit également construire un pont de pierre à Champagné; enfin il fit bâtir la chapelle de son palais épiscopal, en forme de dôme, où il faisait allumer toutes les nuits un flambeau pour servir de fanal aux courriers qui venaient au Mans de toutes les parties du Royaume pour avoir, comme légat du pape, les expéditions d'affaires. Il la dota et en donna la présentation à son official. Il mit encore dans le trésor de sa cathédrale, plusieurs riches vases, reliquaires et ornements. Il voulut même entreprendre de monter la nef au niveau du chœur, mais irrité de ce que les chanoines lui avaient demandé caution pour achever cette grande entreprise s'il venait à décéder avant qu'elle ne fut accomplie; finalement, il y renonça. Il répara et augmenta son château de Touvoie à Saint-Corneille, et refit entièrement celui d'Yvré-l'évêque, et augmenta de plusieurs rentes le domaine de son évêché et de son église. Aucun de ces monuments n'ont égalé en beauté les sculptures dont l'église du prieuré de Solesmes que fit élever Philippe Moreau de Saint Hilaire par le concours d'un bienfaiteur en la personne de Jean d'Armagnac, duc de Nemours et seigneur de Sablé et petit-fils d'Isabelle de Luxembourg. Jean Bougler, s'employa à augmenter le statuaire et l'on voit parmi ces statues, la Pâmoison de la Vierge, où figurent Michel Bureau, abbé de la Couture, et Philippe de Luxembourg, évêque du Mans.



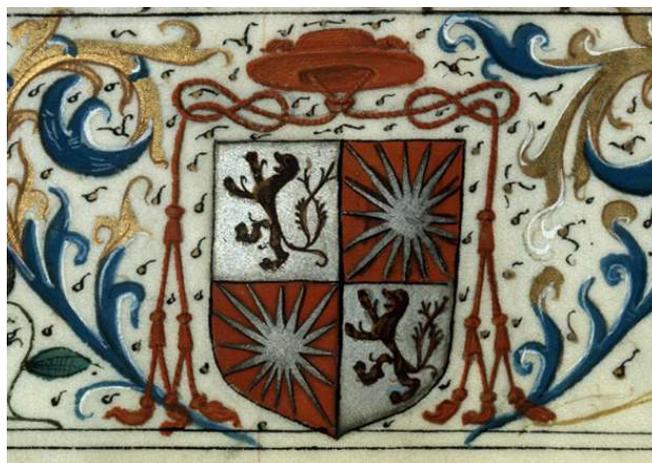
Pamoison de la Vierge à l'abbatiale de Solesmes, à droite Philippe de Luxembourg (1)

photo: Gérard PICHON

En 1492, Philippe rendit les honneurs à René de Valois, duc d'Alençon. Le duc étant tombé malade, son épouse, Marguerite de Lorraine appela l'évêque du Mans et Gilles de Laval évêque de Sées; ils assistèrent ce prince à son lit de mort et rendirent les honneurs funèbres. Veuve à trente ans, Marguerite prit en mains l'administration du domaine de ses fils, et resta très liée à Philippe de Luxembourg. Elle eut néanmoins un différent avec Philippe qui prétendait la succession de la seigneurie de Nogent le Rotrou dont il avait hérité au même titre que son frère, en leur qualité de neveux d'Isabeau de Luxembourg, épouse de Charles d'Anjou dont le petit fils, Jean d'Armagnac duc de Nemours, décédé sans hoirs. Philippe abandonna ses prétentions sur Nogent, qui lui avaient beaucoup plus coûté que rapporté, et Marguerite obtint gain de cause. En 1516, elle se retira sous l'habit des Clarisses au monastère d'Argentan et décéda le 2 novembre 1521. Marie de Luxembourg, duchesse de Vendôme, cousine de Philippe, fut une grande protectrice des maisons religieuses de notre contrée avec son mari François de Bourbon, ses liens de famille avec Philippe ont contribué à construire avec l'évêque du Mans, le portail de l'église de Saint-Calais.

(1)La présence de Philippe de Luxembourg est attestée par le service d'inventaire des monuments historiques des pays de Loire et dans l'ouvrage de l'abbaye de Solesmes par dom Barbeau

Les noms de Marguerite de Lorraine et de Marie de Luxembourg, sont associés aux bienfaits que ces deux femmes ont répandu dans notre région pendant plus de cinquante ans. En cette même année 1492 le 15 avril, Philippe de Luxembourg célébra les funérailles solennelles de son père Thibault, mort quinze ans auparavant et sa dépouille mortelle rapportée d'Italie où il s'était rendu pour recevoir sa dignité de cardinal, mais décédé au cours du voyage, avait été déposée en l'abbaye de Saint-Vincent, fut ensevelie dans la cathédrale. A la mort de son frère aîné Jacques seigneur de Fiennes, Philippe l'ensevelit également en la cathédrale et lui éleva un monument digne de son rang. Philippe de Luxembourg, voulu faire son entrée solennelle à Théroouanne, il la fit en 1502 en grande pompe. Afin de donner une grandeur à cette cérémonie, il obtint du Saint-Siège, les indulgences du jubilé en faveur de ceux qui assisteraient à cette occasion le 29 mai et l'on compta plus de cent mille personnes. Il passa une partie de l'année en Flandre et fit un entrée solennelle à Saint-Omer le 9 juin, et y consacra peu après, l'église des Franciscains. La naissance de François de Laval, fils de Guy XVI et de Charlotte d'Aragon, attira Philippe de Luxembourg à Laval et il baptisa le nouveau-né et fut parrain et madame d'Espinay, marraine. Philippe fut présent au couronnement de la reine Anne de Bretagne en 1504 à Saint-Denis, ce fut le cardinal Georges d'Amboise qui accomplit la cérémonie. Le cardinal Philippe de Luxembourg donna, par dispense du pape, le Pallium à François de Rohan, évêque d'Angers quand il fut nommé archevêque de Lyon et primat des Gaules. Après cette cérémonie qui eut lieu en la chapelle Notre-Dame-du-Chevet, Lezin Cheminart et Jacques de Courthardi, allèrent le complimenter de sa nouvelle dignité et consentirent qu'il donna sa bénédiction et fit ses autres fonctions dans leur église, avec protestation néanmoins que cette tolérance n'apporterait aucun préjudice à leurs privilèges, par lesquels ils se prétendaient exempts de la visite et juridiction de tous les évêques métropolitains et primats. Il leur en donna des lettres d'assurance, signées de sa main et datées du 23 juin 1505.



*enluminures des armoiries du missel du cardinal
Médiathèque du Mans*



Le château d'Yvré-l'Evêque, reconstruit par Philippe de Luxembourg

Source: Gallica et SHAM



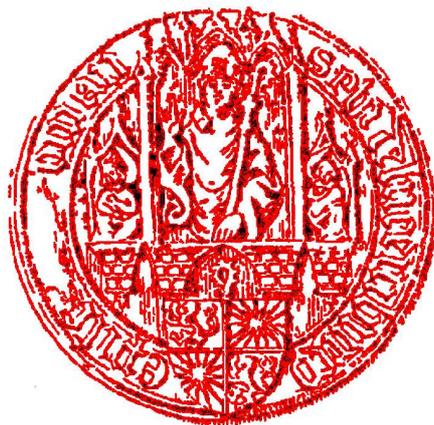
Armoiries de Philippe de Luxembourg au portail de l'église d'Entremont en Haute Savoie

Source : Cloé Chassany, mémoire sur les stalles d'Entremont

Le cardinal Philippe de Luxembourg agé de soixante deux ans, résigna l'évêché du Mans avec l'autorisation du roi à son neveu François, fils de Jacques, seigneur de Fiennes, son frère aîné. En 1507, le pape Jules II en donna gratuitement les provisions. L'évêché du Mans ne fut pas longtemps gouverné par le neveu de Philippe. François voulut accompagner son oncle à Rome où Philippe avait prévu de résider auprès du pape, le jeune prélat fut pris d'une forte fièvre dont il décéda le 9 septembre 1509. Deux ans plus tard, son corps fut apporté au Mans et inhumé en la cathédrale dans le caveau des Luxembourg, et son cœur déposé en l'église de l'abbaye Saint-Vincent. Après la mort de François de Luxembourg, le pape Jules II rendit l'évêché du Mans à Philippe qui en accepta la charge. Il revint au Mans, poursuivre son œuvre de bien et fut maintenu dans ses fonctions de légat du pape en France par le successeur de Jules II, le pape Léon X. Toutes ces grandeurs ne lui firent pas oublier le moment où cela se terminerait, et d'en rappeler sa devise:

Dieu nous pardoint et une tête de mort avec ce mot: **Memento.**

Il s'occupa davantage de cette pensée après le décès du chanoine Baudoin de Crepy, son intime ami qu'il avait ramené avec lui de Thérouanne, il l'avait pourvu de bénéfices dont il n'abusa pas et employa ses revenus aux œuvres des pauvres et nécessiteux, et à la décoration des églises. Ce fut lui qui offrit la tapisserie de la vie de Saint Julien qui servait de parure au chœur de la cathédrale au moment des fêtes les plus importantes. Philippe de Luxembourg, l'inhuma en la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié au mois de janvier 1518.



Sceau d'évêque



Sceau de cardinal

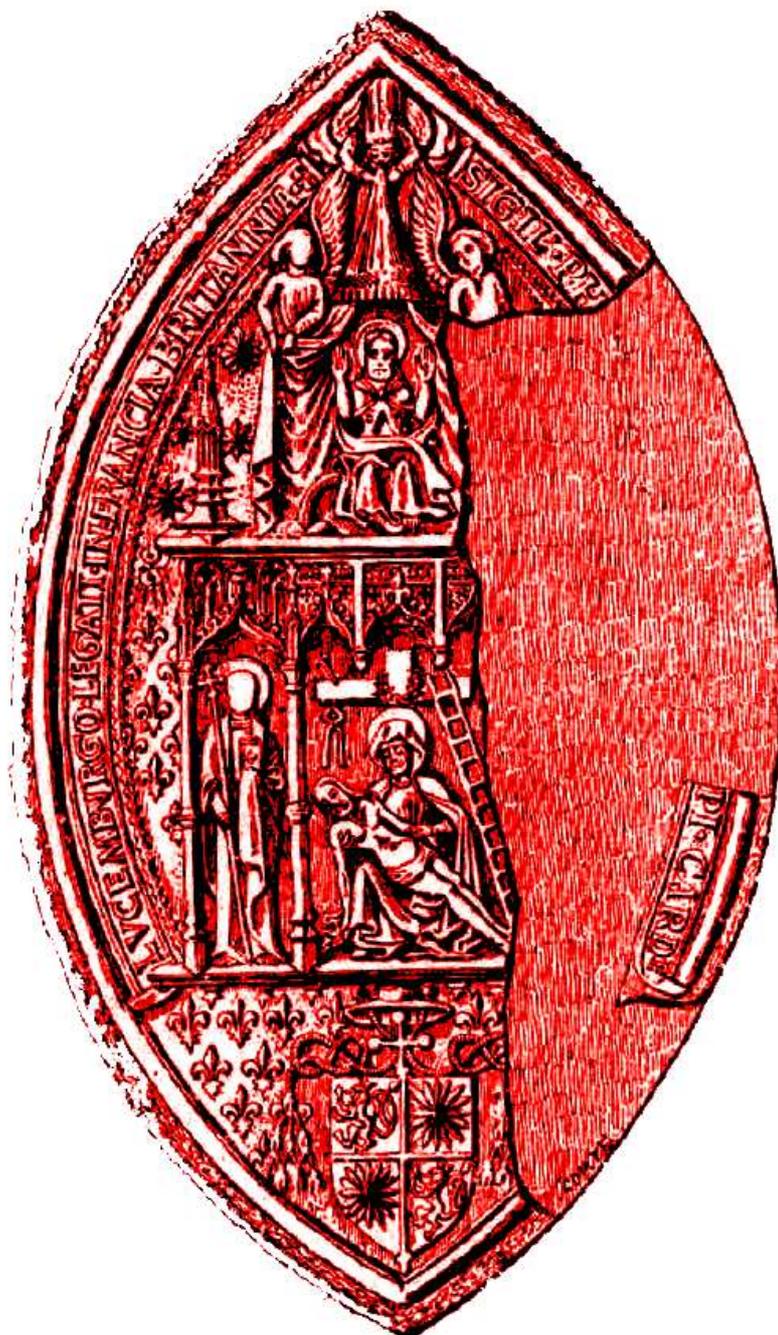
source SHAM



Tombeau dédié au pape Jules II, par Michel Ange, à l'église Saint-Pierre-aux-Liens à Rome

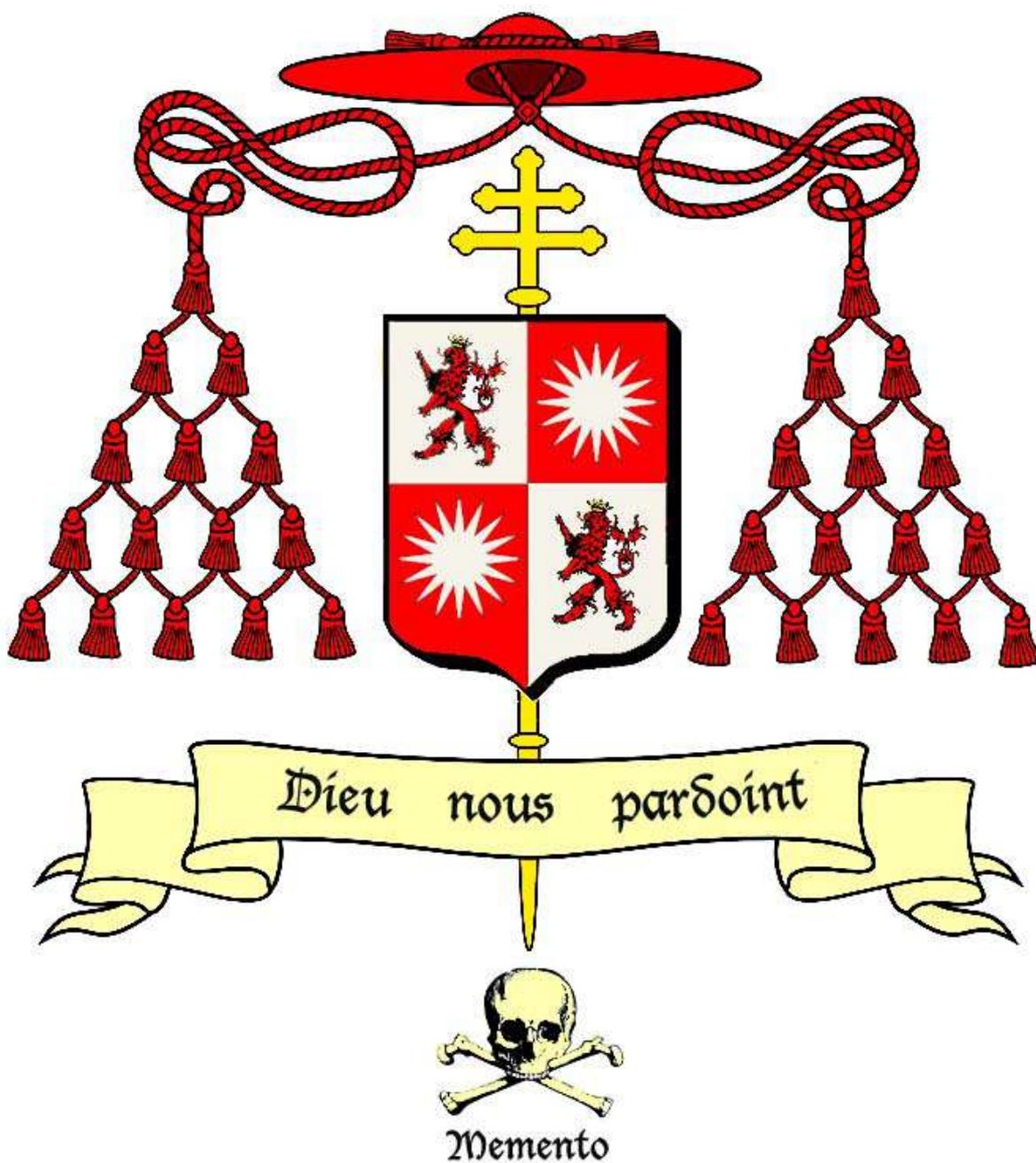
photo Gérard PICHON

A peine rentré au Mans, Philippe vit éclater un fâcheux différent entre Louis XII et la cour de Rome. Pour se venger, le roi traita avec l'empereur Maximilien, la convocation d'un traité destiné à travailler à la réforme de l'église. Pour empêcher un schisme imminent, le pape convoqua un concile de Latran et engagea les cardinaux fugitifs à rentrer dans le rang. Le cardinal de Luxembourg écrivit dans un style très soumis, le priant d'accorder la paix à Louis XII qui sentait la nécessité de rejeter les malheurs passés sur ses conseillers. Le duc de Valois, futur François I^{er}, joignait ses sollicitations à celles du roi et la reine Anne demandait la même grâce.



sceau figurant dans l'histoire de la cathédrale du Mans par le chanoine Ledru, préface de Mgr Grente 1923

Grand sceau de Philippe de Luxembourg. On remarque le fond de fleurs de lys rappelant sa parenté au royaume de France. Ce sceau à été présenté par Mr Hucher de la société d'Archéologie, c'est également ce dernier qui a effectué le dessin représentant le jubé du cardinal dans la cathédrale du Mans et l'a présenté en 1876 au concours des antiquités de la France.



Les armoiries du cardinal et sa devise: Dieu nous pardoint, et en accompagnement, Memento et une tête de mort.

Son blason seul, est peint côté gauche du chœur en la cathédrale du Mans

Le souverain pontife conféra de nouvelles grâces à l'évêque du Mans en lui donnant fin 1512, Albano et Tusculum. Le 21 janvier 1511, il avait recueilli l'évêché d'Arras résigné par son oncle François de Melun. Il le conserva trois ans et le transmit au cardinal d'Ancône. Jules II décéda en 1513, mais Philippe ne se rendit pas au conclave qui plaça Léon X, et en même temps, les Anglais s'emparaient de la ville de Théroouanne et épargnèrent la cathédrale et le palais épiscopal en considération de notre cardinal et à la prière de son frère aîné Jacques. Au mois de janvier 1514, la reine Anne décéda à Blois, et ce fut Philippe de Luxembourg qui leva le corps de la chapelle du château et le conduisit à Paris. Il officia les obsèques de la reine en la cathédrale Notre-Dame le 15 février, puis à l'abbaye de Saint-Denis, ayant pour diacre, l'archevêque de Lyon et pour sous-diacre, l'archevêque de Sens. Philippe ne négligeait pas pour autant les affaires de son diocèse, le 24 avril, il pria les chanoines de l'église d'Angers, de lui prêter la galerie Saint-Maurice pour juger une cause relative à l'abbaye de Clermont au Maine à proximité de Laval. Dans l'espoir de remédier à certains abus dans la solennité de la fête des Rameaux, il voulut interdire les concerts de fifres, violons, haut-bois, qui accompagnaient la procession depuis Saint-Vincent, jusqu'à la cathédrale. De plus il sollicita, et obtint du roi des lettres patentes pour transférer la course des Lances. Cette fête eut lieu plus tard à Champagné. L'abbaye Saint-Vincent vit en 1515, une translation des reliques de saint Domnole, pour lesquelles le cardinal donna une magnifique châsse. Au même moment, Louis XII décéda et François Ier monta sur le trône. Philippe de Luxembourg couronna la reine Claude en l'église Saint-Denis en présence d'un grand nombre de prélats. Le pape lui avait confirmé le titre de légat pour le royaume de France, le chargea de veiller à l'observation du concordat, ce titre le plaçait à la tête de tout le clergé de France. Une fondation le préoccupait depuis longtemps, et il s'en occupait depuis 1517, c'était sa volonté d'établir à Paris, un collège pour les écoliers pauvres de son diocèse pour les former aux bonnes lettres. Il n'eut pas le temps de cette exécution, mais laissa à Christophe de Chauvigné, chanoine du Mans et évêque de Saint Pol de Léon, le soin d'accomplir son vœu testamentaire. A l'emplacement de l'ancien hôtel des évêques du Mans, rue de Reims sur la montagne Sainte-Geneviève fut bâti un collège neuf avec chapelle et un puits et autres servitudes de trente six chambres pour les boursiers.

Depuis longtemps, Philippe de Luxembourg ressentait l'avancée du temps et la maladie l'emporta le 2 juin 1519 à l'âge de soixante quatorze ans. Ses obsèques furent célébrées par le cardinal Jean Le Veneur, évêque de Lisieux et inhumé dans la cathédrale du Mans.



Plaque mortuaire de Philippe de Luxembourg dans la cathédrale du Mans

photo Gérard Pichon

Le corps de Philippe de Luxembourg a été exhumé en 1863 en la cathédrale du Mans, et examiné par le docteur Pelletier, qui relate que le cœur avait été prélevé et le corps embaumé. Le personnage était de haute taille, au trait grand et fort, au visage plein et noble, une mitre funéraire placée sur sa figure, les vêtements d'apparat en soie.(1)

(1) Séance de la Société Française d'Archéologie réunie au Mans le 28 janvier 1863 sous la présidence de Monseigneur Fillion, évêque du Mans



gisants de Philippe et Thibault de Luxembourg

AD de la Sarthe et SHAM

Le deux portraits de Philippe de Luxembourg sont introuvables. Un portrait est attesté dans le cabinet de la bibliothèque de la ville du Mans. (bibliographie de Pesche 1828) l'autre dans la salle du chapitre de la cathédrale. (dom Piolin, hist de l'église du Mans)



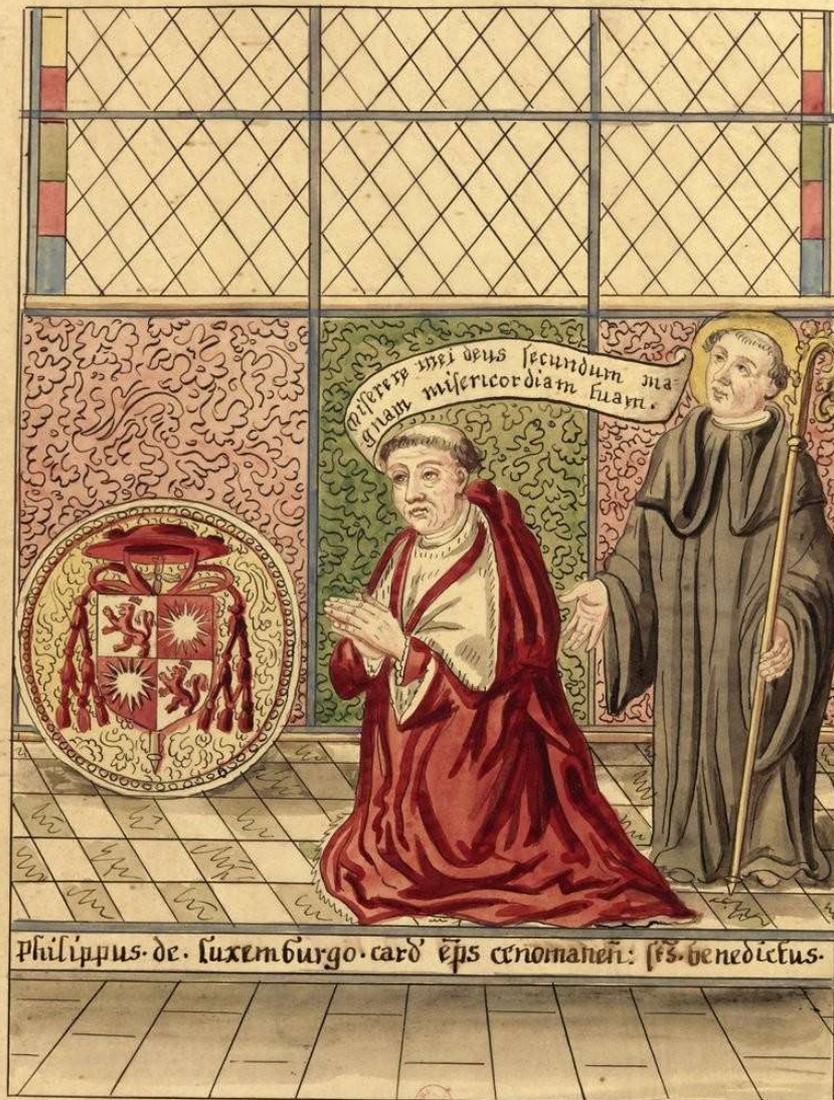
missel du cardinal

exposé à l'abbaye Saint Vincent avril 2015

missel à la médiathèque du Mans

photo G. Pichon

Eglise de Noyon sur le ruisseau. fol. 6.



VITRE proche la porte qui va au Cloistre dans la nef de l'Eglise de l'Abbaye de Jumièges.

oxford collect. Guignères.

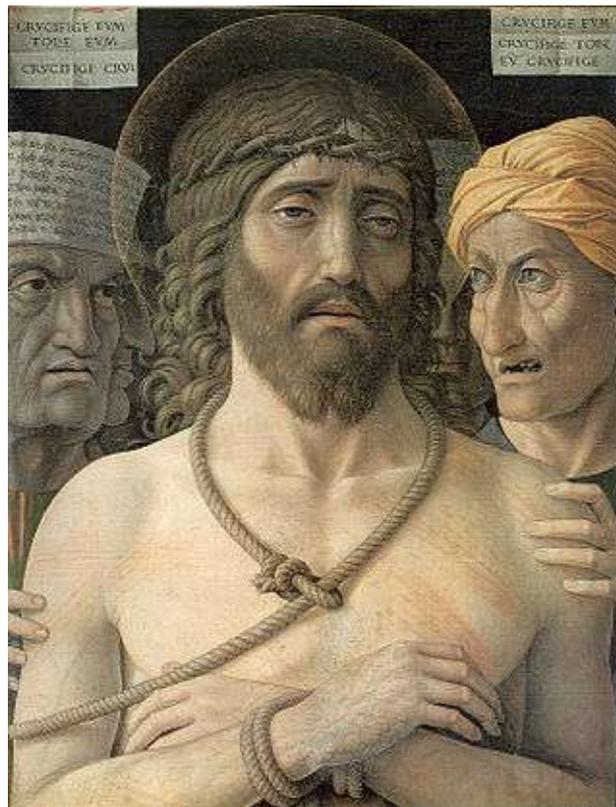
collationi conformi a l'original

H. More Libr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Copie de vitrail représentant Philippe de Luxembourg à l'Abbaye de Jumièges
document collecté par Séverine Pichon

Dans l'histoire des évêques du Mans d'Antoine le Corvaisier, et de l'église du Mans de Dom Piolin, nous voyons le testament de Philippe de Luxembourg et le codicile, cite: je donne à Madeleine, femme de Monsieur de Bouair, si elle vit après moi, les six tasses d'argent de trois marcs d'argent la pièce, et la dorée de même avec le couvercle et celle où on fait l'essay et lui donne cent écus soleils, et la tapisserie qui est en la chambre du roy, qui est une bergerie, ou deux cents livres, ce qu'elle aimera le mieux. Et plus loin dans le testament, item je donne à madame de Tucé, le tableau de Eccé Homo, que madame la duchesse d'Alençon m'a donné et aussi, donne à la dite dame de Tucé, un couyssin, ou carreau de tapisserie de la croix de Notre-seigneur, et la moitié des livres de sa bibliothèque à son petit fils François de Tucé, protonotaire, seigneur de Bouër. Testament daté du 21 avril 1518. Il légua la plus grande partie de sa fortune à l'église. D'autres dons sont faits aux enfants de Magdeleine.



*un tableau, Ecce homo, peint en 1500
musée Jacquemart-André*

Item, un autre à l'aultier Saint-Jean l'Évangéliste.

Item, le pupitre dehors et dedans les deux aultiers, et la porte de cuivre, et le repositoire du pied saint Philippes.

Item, soit fondé la feste sainte Catherine demy double, et deux messes, l'une au jour et l'autre à l'octave.

Item, plusieurs autres messes basses, comme il appert par les fondations en un livre couvert de taffetas rouge, sigué et scellé.

Item, que les trois représentations soient faites sur mon père, sur mon neveu et sur moy.

Item, qu'elles soient clause de fer ou de leton, et à chacun lieu à mettre quatre cierges.

Item, deux chandeliers d'argent, demy pied plus hauts que les autres que ay donnez pour les six messes et Gaudez.

Item, pour lesdites six messes faut chasubles, tuniques, dalmatiques, trois chappes de velours noir, calice, missel, urceux, bassin, la boiste à estuyer, la navete et l'encens.

Item, je donne à l'église un os du pied de saint Philippes, enchassé en un marc d'argent doré.

Item, je donne à ladite église pour la feste de monsieur saint Philippes que ay fondée double, chasuble, tunique, dalmatique et six chappes de satin cramoisy, et deux tables d'aultier, dont le porte-croix cousta quatre cents livres, et un parement d'aultier, où les âmes sont en purgatoire, qui cousta quatre cents livres et mieux.

Item, je donne au fils de Botair le protonotaire, et Julian, tous mes livres moitié par moitié.

Item, je donne aux repenties de Paris et de Saint-Omer, pour prier Dieu pour moy, à chacune vingt livres.

Item, à celles du Mans cinquante livres, si elles demeurent reformées et en commun.

Item, je veux que les terres de Cambresis retournent à mon frère aîné, ou à ses ayants cause, selon le marché et traité que fismes ensemble.

Item, à ce que nos successeurs et chapitre du Mans

(1) *Histoire des évêques du Mans d'A. Le Corvaisier, publié par Sébastien Cramoisy imprimeur du roi à Paris 1648, p 796, 799, 809, 811*

deux chandeliers dorez pour les mettre sur ledit aultier, quand on y mettera les choses cy-dessus déclarées, et chapitre y mettera deux cierges allumez s'il leur plaist. Et si donne aussi que pour servir ausdites basses messes, outre les ornements que ay donnez, une chasuble de satin noir, et une rouge avec feuilles d'or et mon missel.

Item, je donne à Magdelaine, femme de monsieur de Bouair, si elle vid après moy les six tasses d'argent de trois marcs d'argent la piece, et la dorée de même avec le couvercle, et celle où on fait l'essay, et si lui donne cent écus soleil, et la tapisserie qui est en la chambre du roy, qui est une bergerie, ou deux cents livres pour la tapisserie, ce qu'elle aymera le mieux.

Item, je donne à mon neveu François, fils de mon feu frère François, mon lit de camp de drap et damas rouge.

Item, à Saint-Vincent la seconde grande croix et les bassins, et urceulx dorez, et la tierce et les trois grands émaillez à Saint-Martin de Sééz et deux belles totuilles, et aux Filles-Dieu le tableau de bois de la Nativité.

Item, je donne le ciel de drap d'or à l'église du Mans, pour porter sur le corps de Notre Seigneur et sur le chef de monsieur saint Julian, et aussi le drap d'or brodé de velours noir pour porter sur les trépasses, au plaisir de chapitre.

Item, le grand tableau de mon estude à madame la douairière d'Alençon.

Item, je donne mon pectoral à l'usage de mes successeurs et chanoines faisant le service aux bonnes festes.

Item, je donne ma chasuble blanche, semée de feuilles d'or, et l'aube à la paroisse du Crucifix, pour prier Dieu pour moy.

Item, je donne les deux chandeliers d'argent de ma chapelle à monsieur saint Pierre de la Court, à ce qu'il soit plus enclin à me ouvrir la porte de Paradis.

Item, je veux que mes exécuteurs prennent mon testament et mobiles pour en disposer selon ma volonté et tee-

Monsieur de Bouair est Jacques de Tucé

Item, je donne aux deux pages, c'est à sçavoir Chanteloup et Bouair, et à Hildouard le Duc varlet de chambre, à chacun d'eux un cheval, à la discrétion de mes exécuteurs.

Item, je donne à l'Église du Mans ma croix où il y a enchassé de la vraye croix, que jay accoustumé presenter aux femmes en travail d'enfant, à la charge que le secrétaire la gardera pour la présenter aux femmes grosses, quand elles seront en travail d'enfant.

Item, je donne à mon prieuré de Contamine au diocèse de Geneve de l'ordre de Cluny, tout l'argent que me doit Christophe de Salles, mon fermier et amodieur dudit prieuré, pour raison de ladite ferme de tout le temps passé, pour employer ledit argent en ornements pour servir audit prieuré.

Item, je donne à chapitre du Mans deux couyssins ou carreaux de tapisserie, l'un de la croix de la passion, et l'autre de mes armes, que j'ai puis naguères fait faire pour servir à parer la chaire de l'évesque du Mans.

Item, je donne à madame de Tucé le tableau de *Ecce homo*, que madame la duchesse d'Alençon m'a donné, et aussi donne à ladite dame de Tucé un couyssin ou carreau de tapisserie de la croix de Notre-Seigneur.

Item, je veil et ordonne estre employé à la discrétion de mes exécuteurs la somme de dix mil livres tournois de mon bien moible pour la fondation d'un colliège à Paris, pour nourrir et entretenir à l'estude douze écoliers natifs du diocèse du Mans, le plus convenablement que sera advisé et ordonné par mesdits exécuteurs ; et si ledit colliège ne se pouvait bien et convenablement fonder à Paris, mesdits exécuteurs pourront employer de ladite somme de dix mil livres tournois la somme de six mil livres tournois, pour fonder un colliège à Angers ; et le reste qui sont quatre mil livres tournois, mesdits exécuteurs pourront employer pour la fondation des Filles-Dieu du Mans, moyennant toutes-fois qu'elles vivent en bonne reformation en commun, et qu'elles demeurent en closture perpétuelle, et qu'elles pro-

Le cardinal fait don de chevaux aux deux pages, Chanteloup et Bouair. Plus tard, aux archives, on retrouve à Chérancé en 1595, un Jacques de Tucé, seigneur de La Bourdonnière. Il y eut peut-être une alliance avec la famille Fréard de Chanteloup seigneur de La Bourdonnière. Jean Fréard était secrétaire du cardinal.

les orfrais de chasuble qui sont beaux et riches, et aussi les orfrais d'une chappe, afin que l'abbé et convent dudit Saint-Vincent, fassent faire une chappe et une chasuble qui servira au prestre qui dira la messe ès jours de la feste Saint Marc, et le lundy des Rogations, que la procession de l'Église du Mans va audit Saint-Vincent, et pour dire le *Libera* sur le cœur de feu mon neveu François et le mien, selon la fondation sur ce faite.

Item, je donne à monsieur l'archevêque de Thoulouse mon image de saint Jerosme qui est en une cornaline, et donne le signet auquel y a la teste d'un mort enchassée, que ay accoustumé porter, à mon successeur evesque du Mans immédiat après moy ; et l'autre signet auquel il y a aussi une teste de mort enchassée, je le donne à monsieur le doyen du Mans, pour avoir mémoire qu'il faut mourir, et pour prier Dieu pour moy.

Item, je donne à l'abbaye et monastère de Saint-Vincent près le Mans, ma chappe de velours noir que je fis faire à Rome, pour servir au prestre durant le *Libera*, qui se dira à perpétuité sur le cœur de feu mon neveu François de Luxembourg et sur le mien, aux jours de saint Marc et le lundy des Rogations que les processions de l'Église du Mans et de Saint-Pierre ont accoustumé d'aller audit Saint-Vincent, et aussi le mardy et le mercredy des Rogations ; et par ce moyen les orfrais de chappe que avoye donné à ladite abbaye de Saint-Vincent par autre article precedent me demeurent : lesquels orfrais de chappe je donne de present à la Frairie monsieur saint Jean, pour faire et accomplir la chappe que j'ay ordonné par mon testament et leguée à ladite Frairie.

Item, je donne ma croix d'argent que fis faire pour la légation, pesant cinq marcs deux onces d'argent ou environ, pour faire une crosse qui servira à l'evesque de Citre mon suffragant du Mans sa vie durant, et après son trepas je donne ladite croix qui sera, comme dit est, convertie en une crosse, au couvent des frères prescheurs du Mans, pour en faire une croix pour ledit couvent, ou autrement

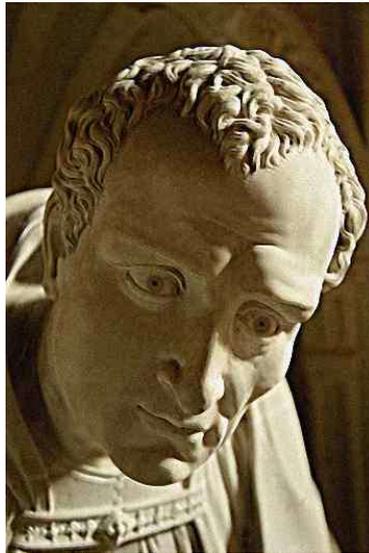
Philippe de Luxembourg a été le modèle au portrait de Saint-Jérôme

Thérouanne, épargnée par Henry VIII d'Angleterre en égard à la famille de Luxembourg, « son arrière grand-mère était la sœur de Thibault », fut rasée jusqu'à la dernière pierre en 1553, par Charles Quint, qui fit répandre du sel. L'évêché fut partagé entre ceux d'Ypres, Saint-Omer et Boulogne.

Nous n'avons retrouvé aucune trace des évêques de Luxembourg à Saint-Pons de Thomières lors d'une visite de la cathédrale.

Anecdote de l'arrière grand-mère Marie Delphine Guichard, affirmant : il y a eût un évêque dans notre famille, sans savoir quel personnage, était relaté dans cette transmission orale.

Philippe et Marguerite de Lorraine, dame de Mayenne, future duchesse d'Alençon, furent très liés toute leur vie, et dans son testament, Philippe lègue le tableau de Ecce homo à Magdeleine qui lui avait été offert par Marguerite. Il lègue à la duchesse d'Alençon, son tableau le plus précieux de son cabinet de travail. Ceci pourrait être un message subliminal de son testament ?. Ecce homo « voici l'homme », paraît désigner le père de sa fille. En observant le portrait de Marguerite, devenue abbesse avant sa fin de vie, un crane y figure, de façon semblable au symbole figurant aux armoiries du cardinal Philippe .

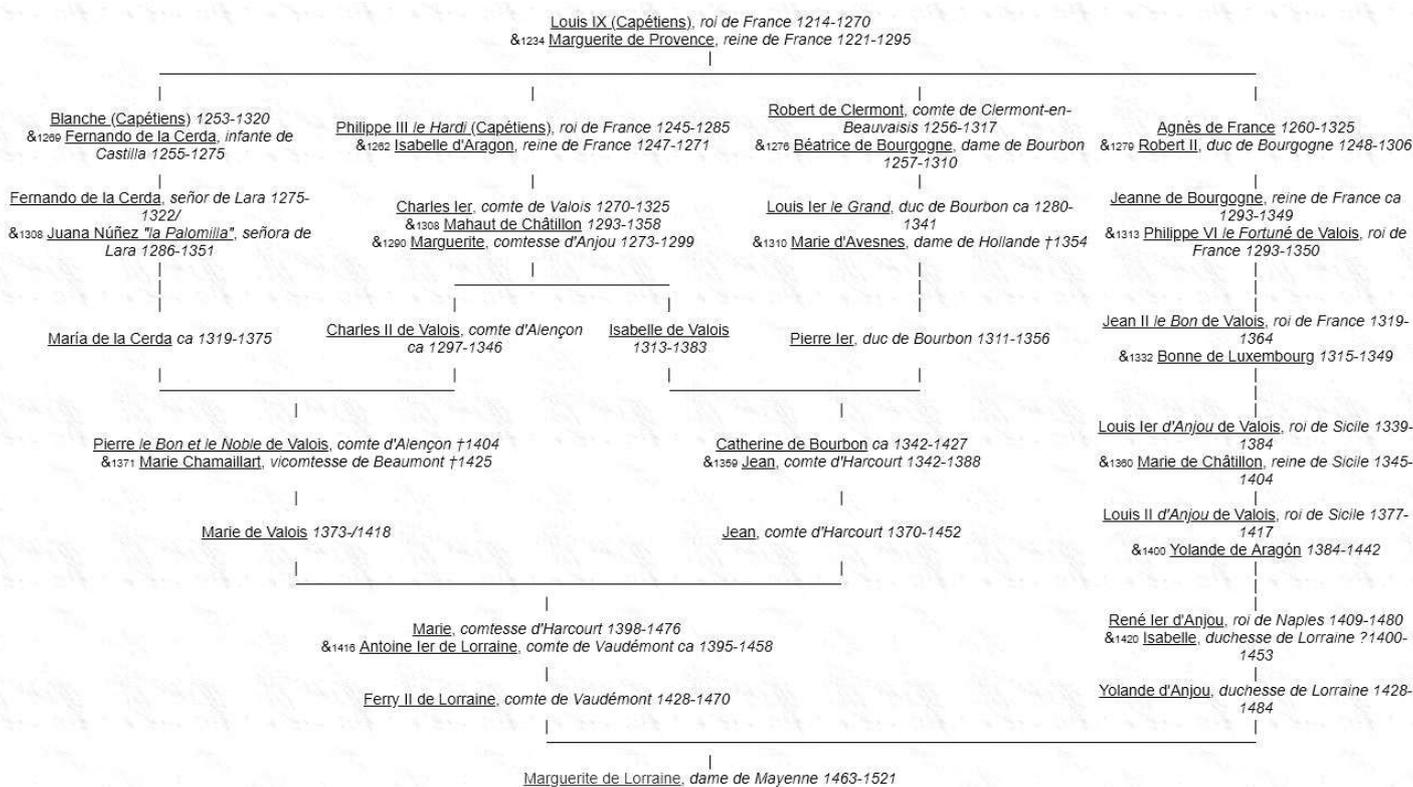


Philippe de Luxembourg

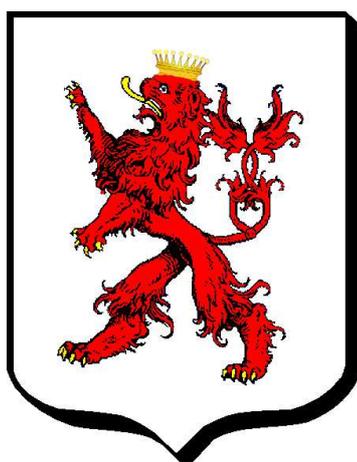
Photo G Pichon à l'abbatiale de Solesmes



Statue de Marguerite de Lorraine



Ascendants de Marguerite de Lorraine



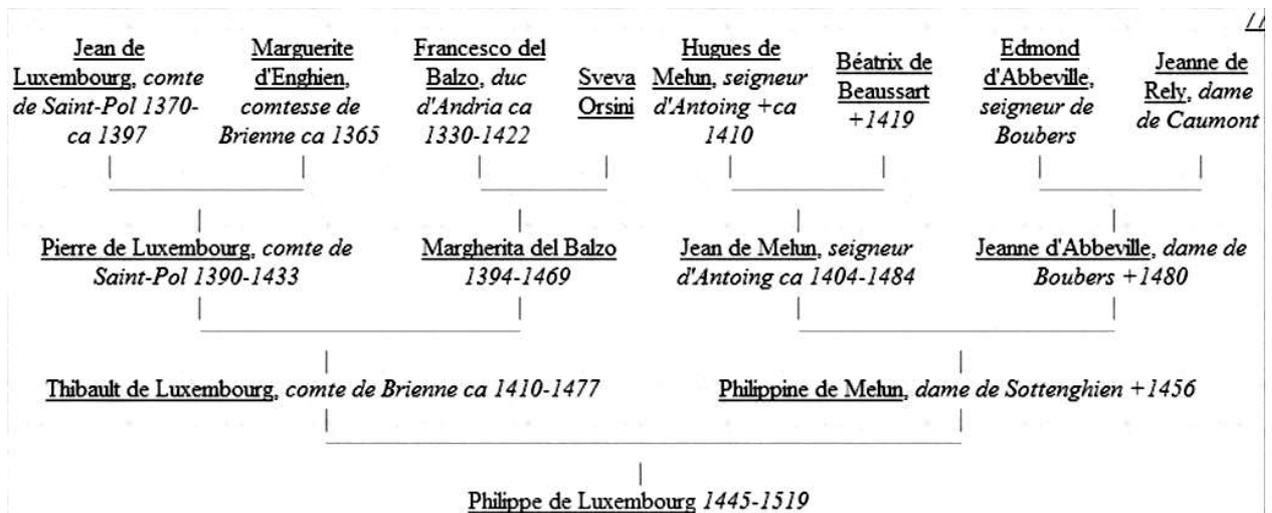
Famille de Luxembourg

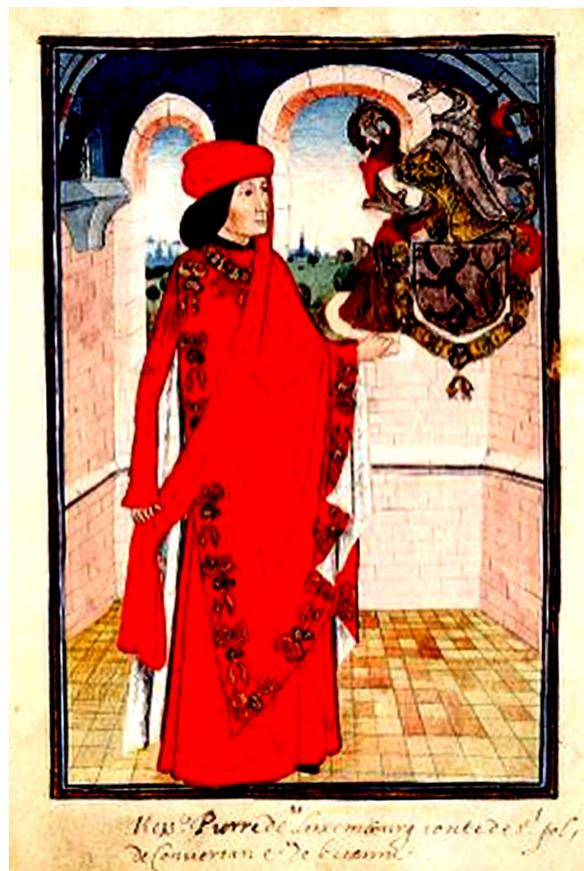
La famille de Luxembourg est des plus illustres familles d'Europe, l'une des plus puissantes, laquelle a donné quatre empereurs à l'Allemagne, dont trois ont été rois de Bohême, et un de Hongrie; six reines dont une impératrice d'Occident, et plusieurs princesses qui ont illustré les maisons auxquelles elles se sont alliées. Elle a possédé aux Pays Bas, les duchés de Limbourg et de Luxembourg; en Allemagne, ceux de Silésie et de Gorlitz; en Prusse, les marquisats de Moravie et de Brandebourg; et en France, plusieurs duchés-prairies, comtés et seigneuries. Elle a aussi possédé les grandes charges de la couronne, comme celle de connétable, grand-chambellan, grand bouteiller, et des chevaliers des ordres. Le plus ancien dont nous avons connaissance, est Sigfroy qui prit la qualité de comte et mouru le 26 novembre 997. Le dictionnaire de la noblesse retrace la généalogie de cette famille et nous arrivons à la branche de Brienne et Saint Pol, avec Pierre de Luxembourg fait chevalier de la Toison d'or, en 1430 par le duc de Bourgogne. Il avait épousé Margarita del Balzo (1), des Baux d'Andrie, descendante des princes d'Orange, il eut de cette union: Louis (connétable de France), Thibault (évêque du Mans), Jacques, Valéran, Jean, Jacqueline, Isabeau mariée à Charles d'Anjou comte du Maine et Catherine. Thibault de Luxembourg, seigneur de Fiennes, comte de Brienne, épousa Philippotte de Melun dame de Sottenghien, fille de Jean de Melun, et eurent au moins six enfants: Jacques, Jean, Philippe (évêque, et cardinal), François, Guillemette, et Magdeleine, épouse de Jacques Chabot seigneur de Jarnac. A la mort de sa femme, Thibault devint ecclésiastique, et eut les Abbayes d'Igny et d'Orcamp. Il fut élu évêque du Mans après Martin Berruyer, il avait été élevé cardinal par le Pape Sixte IV et se disposait à recevoir cette dignité, mais décéda au cours de son voyage vers Rome le 1er septembre 1477

(1) une légende indique que la famille del Balzo des Baux de Provence, descende de Baltazar un des rois mages. Ils ont adopté pour blason, une comète à 16 rais.



Plaque mortuaire de Thibault de Luxembourg dans la cathédrale du Mans
photo G Pichon





M E S S I R E
P I E R D E L V X E M B O U R G,

*Comte de S. Paul, Conversan, & Brienne, Seigneur d'Enghien, Richebourg,
Arcknghem, Chastellain de Lille.*

LE susdi& Seigneur succedá a la Comté de S. Paul, apres le trespas de Ieanne de Luxembourg, Seconde femme d'Antoine Duc de Brabant, sa Cousine Germaine, ayant esté acquise par son Ayeul Paternel Guy de Luxembourg, en suite du mariage quil contractá avec Mathilde de Chastillon Comtesse propriétaire dudi& S. Paul, Il herita en oultre les Comtez de Brienne, & Conversan, au Royaume de Naples, avec la terre d'Enghien, de la part de sa Mere Maguerite d'Enghien, fille de Louys Seigneur dudi& lieu, & Comte de Conversan, & de Ieanne de S. Severin, estant encor jesusae en l'an. 1411. Il accompagna le Comte de Haynau, & Iean Duc de Bourgogne, lors quilz allerent secourir Iean de Bavieres esleu. Evesque de Liege, contre les Liegeois rebelles, ce fut un des premiers Conseillers dudi& Iean De Bourgogne, pour lequel il se trouva en plusieurs expeditions de guerre, Iusques a ce que ledi& Duc fut tué a Monstreau-fort-yonne, puis apres fut employé aux guerres contre le Duc de Clocestre, qui s'estoit emparé de la Comté de Haynau, au prejudice du Bon Duc Philippe, Successeur, & Heritier presomptif de la Comtesse Jacqueline de Haynau, & Hollande, Il eut en charge l'Armée de devant la Ville de Compiegne, quil assiegá; En fin conduisant l'armée que son Gendre le Duc de Betfort envoyoit en France pour reprendre la Ville de Saint Vallery, Il mourut de la peste a Rambures, le 31. d'Aoust 1433. & fut enterré a l'Abbaye de Cercamp, il avoit espousé Marguerite de Beaux, fille de Francois, Duc d'Andrie & de Vrins.

Cy gist hault & Puissant Seigneur Monsieur Pier de Luxembourg, Comte de S. Paul, de Conversan, & de Brienne Seigneur d'Enghien de Fiennes, & Chastellain de Lille, qui trespasá l'an de grace 1433. le dernier Jour d'Aoust.

Pierre de Luxembourg est né en 1390, il passe le début de sa vie au royaume de Naples, sa mère est comtesse de Conversano. Il épouse Marguerite des Baux, fille du duc d'Andrie et de Steva Orsini. En 1420, il est avec l'armée Anglaise au siège de Melun, et est fait prisonnier. Le roi d'Angleterre, paiera sa rançon pour sa liberté en 1421. Il intègre à ce moment, le conseil du duc de Brabant, Jean IV, fils d'Antoine de Bourgogne. Il sera très influent à ce poste de conseiller qu'il conservera une longue période. Il est avec le duc pendant la lutte de ce dernier contre son épouse, Jacqueline de Bavière, qui s'enfuit vers l'Angleterre, fait annuler son mariage et épouse Humfrey de Gloucester, ce qui provoque une guerre entre les deux comparses, ceci conduira à la conquête du Hainaut et Hollande. Au décès du duc en 1427, Pierre de Luxembourg reste au conseil et c'est son frère, Philippe de Saint Pol qui lui succède. Ce dernier meurt à son tour en 1430, et c'est Jean le Bon, duc de Bourgogne qui arrive au pouvoir au Brabant. Jean le Bon ayant connaissance des services rendus, le fait chevalier de la Toison d'Or. Il devient membre de la régence du Brabant, et hérite du comté de Saint Pol et du vicomté de Lille en plus des possessions de sa mère, Conversano et Brienne. Malheureusement, il contracte la peste à Rambures et décède le 31 aout 1433, et est inhumé dans l'église de Cercamp.

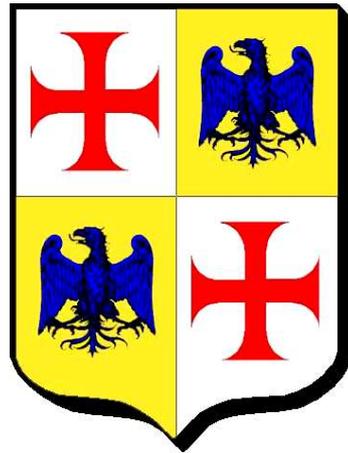
En remontant différentes branches des ascendants de Philippe de Luxembourg, une branche, remonte à la famille des Roches et de Sablé, à partir de Jean de Luxembourg Fils de Guy et de Mahau de Chatillon. Une branche est issue de Clémence de Châteaudun, épouse de Robert Ier de Dreux et l'autre branche, par la sœur de Clémence ; Jeanne, épouse de Jean de Brienne, puis de Jean de Montfort. Cette dernière branche aboutit à Philippine de Melun, épouse de Thibault de Luxembourg. On voit dans l'union de Thibault et Philippine, une convergence des familles, leurs pères étaient chevaliers de la Toison d'Or à la même époque.

Familles de Sablé et des Roches



Sablé

Nous entrons dans cette famille de Sablé, dont Robert IV, partit à la 3^{ème} croisade avec le roi Richard, était le 11^{ème} grand-maître de l'Ordre du Temple, et avec des personnages qui ont contribué par les dons, au prieuré de Solesmes. La fille de Robert, Clémence de Sablé épousa Guillaume des Roches



Robert de Sablé

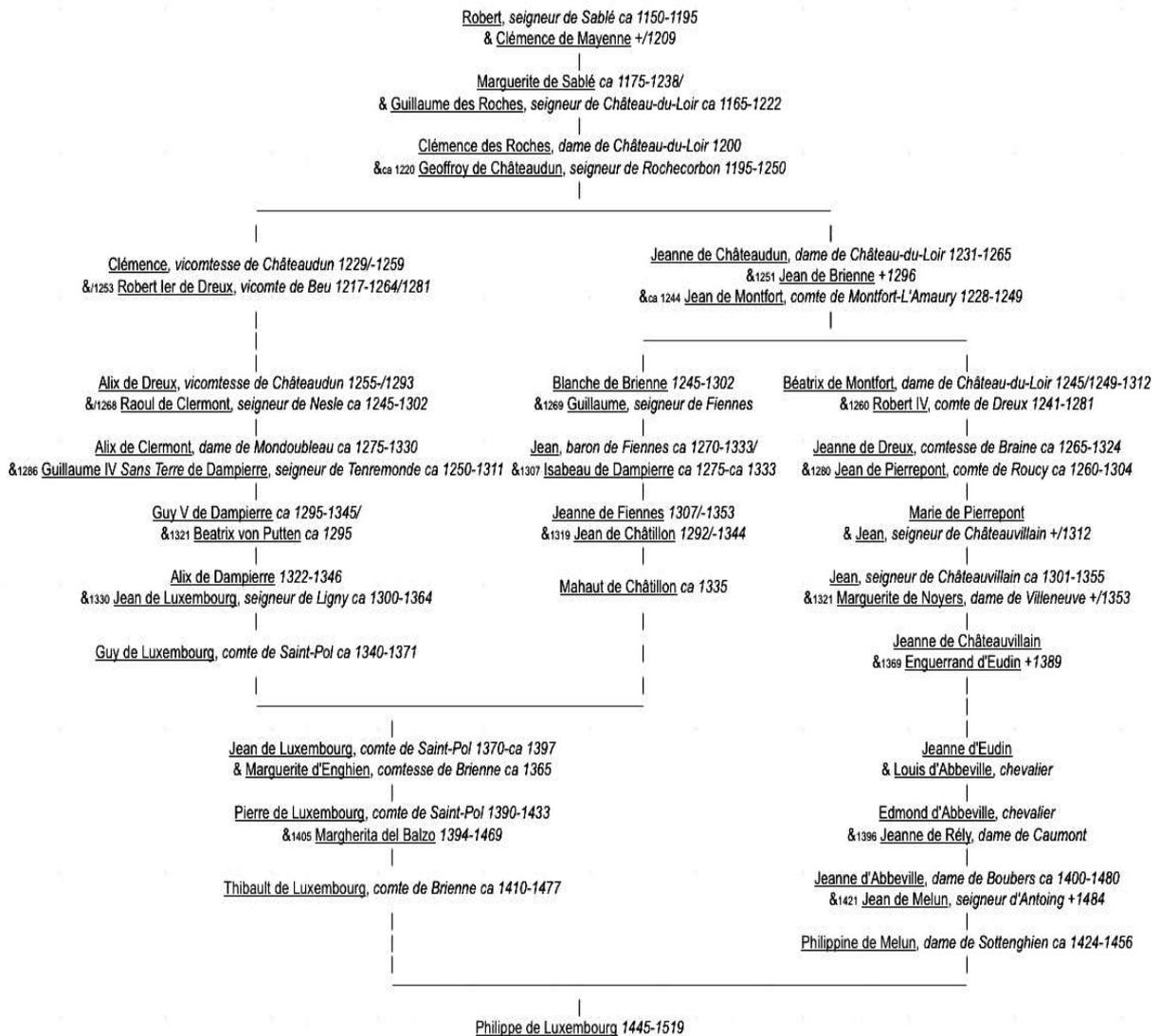


Gisant aux armes de la famille de Sablé à l'abbatiale de Solesmes.

Photo G. Pichon

Guillaume des Roches était sénéchal du Maine, Anjou et Touraine, allié d'Arthur de Bretagne et alternativement de Jean Sans Terre et de Philippe Auguste, à la fin du 12^{ème} siècle et participé à la prise du château de Ballon par Philippe Auguste auquel il a reproché la destruction.

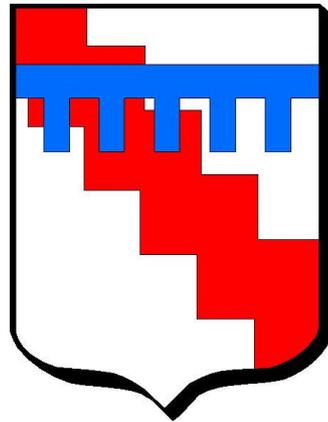
Sources: *armorial d'Hozier, l'ouest aux croisades, histoire du comté de Dunois, SHAM 1879, Dom Thierry Barbeau, bibliothèque de l'école des chartes, histoire de l'église du Mans de Dom P Piolin*



les branches de la famille de Sablé Ascendants de Philippe de Luxembourg

Guillaume des Roches

1165 - 1222



Sénéchal du Maine, d'Anjou et de Touraine

Guillaume des Roches, serait né vers 1165, fils de Beudoïn des Roches et d'Alix de Châtellerauld

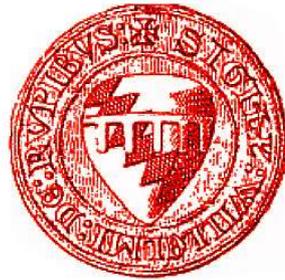
Il épouse en 1190, Marguerite de Sablé, fille de Robert IV de Sablé, 11^{ème} Grand-Maître de l'Ordre du Temple, seigneur de Sablé et de Clémence de Mayenne. Elle lui apporte en dot, Sablé, Loupelande et la Suze au Maine.

Son mariage se situe à l'époque où Robert de Sablé prépare son départ à la 3^{ème} croisade. Guillaume des Roches était veuf d'un premier mariage avec Philippe, dont nous ne connaissons le nom. Trois enfants sont nés de son couple avec Clémence de Mayenne : Jeanne, Robert et Clémence. On ne connaît que peu de choses des premières années de sa vie, on parle de sa fonction de Sénéchal vers 1190.

Dans un acte d'une donation faite à Notre-Dame de la Boissière en Anjou, les témoins de cette donation sont : Pierre Savary, Mathieu de La Jaille, son frère Raoul, et d'autres personnages. La pièce suivante, est la fondation du Prieuré du Houx, Guillaume était en possession du manoir du Houx à Jupilles et des terres de la Vigne, Vaugahet et de la Grange à Château du Loir.

Ce document n'est pas daté, mais il confirme simplement une fondation antérieure, il cite qu'il l'avait faite avant sa fonction de Sénéchal pour sa donation pour Geoffroy, Abbé de Marmoutier qui gouverna ce monastère de 1187 à 1210, et le mois de mai 1199, date où Guillaume devint Sénéchal d'Anjou. Ce sont les commencements de celui qui, par des circonstances heureuses, devait devenir par être l'un des plus puissants seigneurs de cette région du Maine et de l'Anjou, mais de France. Sa fortune prit une proportion très importante par son mariage avec la fille de Robert de Sablé qui ne voulu pas laisser celle-ci, seule à son départ avec le roi Richard. Il n'y avait dans le Maine que d'illustres familles qui pouvaient avoir la prétention d'épouser Marguerite car l'importance de son fief était à la hauteur de ces espérances, et finalement, c'est sur Guillaume des Roches que se porta le choix de son père par l'ancienneté de sa famille, sa valeur et sa haute intelligence des affaires, car sa fortune n'était pas grande. Guillaume des Roches, participa en 1209 à la croisade contre les Albigeois, il sut ménager sa fortune pour être sur une même ligne que tous les grands vassaux de France et qu'il soit devenu un des personnages les plus marquants du règne de Philippe Auguste, et de Jean Sans Terre. Nous ne savons si Philippe Auguste fut affligé de la mort d'Arthur de Bretagne, qui fit comparaître Jean pour y répondre de ces actes. Ses terres furent confisquées et cette sentence mise à exécution. Une tentative de Jean pour reconquérir Angers en 1204 par ses gens conduits par Robert de Turnham échoua. Le roi de France s'appropriâ l'Anjou et le Maine.

Le décès de Guillaume des Roches intervint en 1222, et fut inhumé en l'abbaye de Bonlieu, un mausolée y avait été construit au dessus de la tombe avec sa statue et l'effigie de ses deux filles. Ses funérailles ont été célébrées par Guillaume de Beaumont, évêque d'Angers en présence de ses gendres Amauri de Craon et de Geoffroi de Châteaudun, et d'autres grands seigneurs du Maine et d'Anjou. Son épouse, Marguerite de Sablé a été inhumée après 1225 dans le chœur de l'abbaye de Perray-Neuf, et son cœur en l'abbaye de Bonlieu.

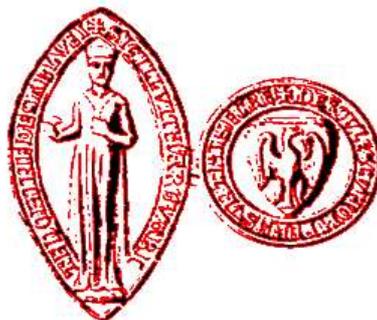


Sceau de Guillaume des Roches

Liste des donations et fondations de Guillaume des Roches

- 1202 Restitution aux moines de Saint Nicolas d'Angers, des décimes des terres des Bois de Brion
- 1204 Donation à l'abbaye de Bellebranche
- 1207 Donation à l'abbaye de Mélinais en Anjou , de la terre d'Aulé le Bourcé
- 1208 Donation à l'abbaye de la Trappe, d'une rente de blé pour le luminaire de leur église
- 1209 Construction avec son épouse , Marguerite de Sablé , en l'honneur de la Vierge Marie, de l'abbaye de Perray-Neuf en la paroisse de Précigny d'Anjou
- 1215 Donation d'une rente de 60 sous à l'abbaye de Perseigne pour les cierges
- 1216 Donation aux chanoines de Sainte Marie de Gastines, d'un moulin qu'il possédait à Château du Loir
- 1219 Fondation dans la région de Château du Loir, de l'abbaye de Bonlieu de l'ordre des filles de Citeaux
- 1219 Fondation du prieuré du Houx, qu'il donna à l'abbaye de Marmoutier

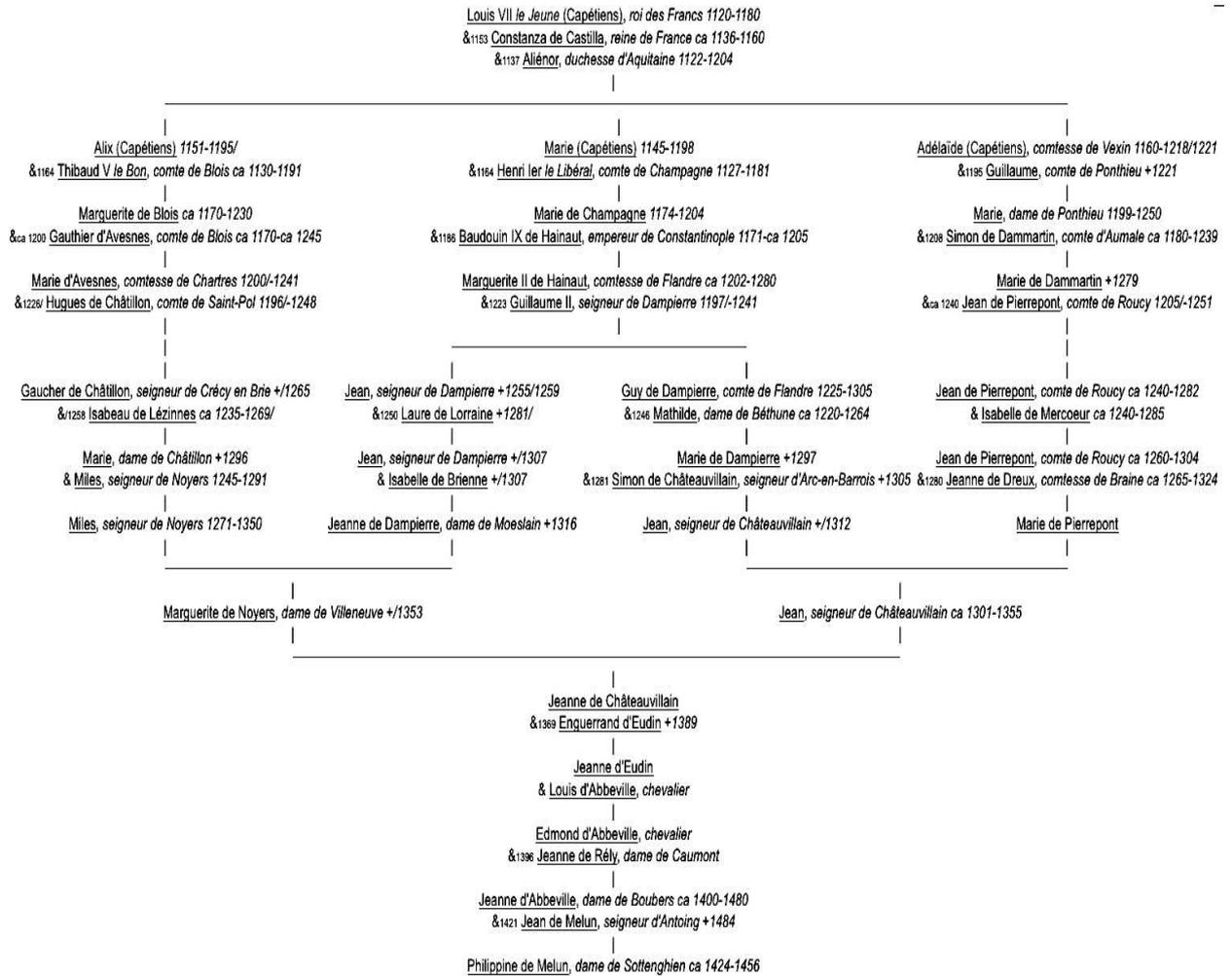
Condensé de la vie de Guillaume des Roches. Les écrits de la bibliothèque de l'école des chartes, relatent sa vie auprès des rois d'Angleterre et de France, et l'histoire de Sablé de G. Ménage.



Sceau de Marguerite de Sablé



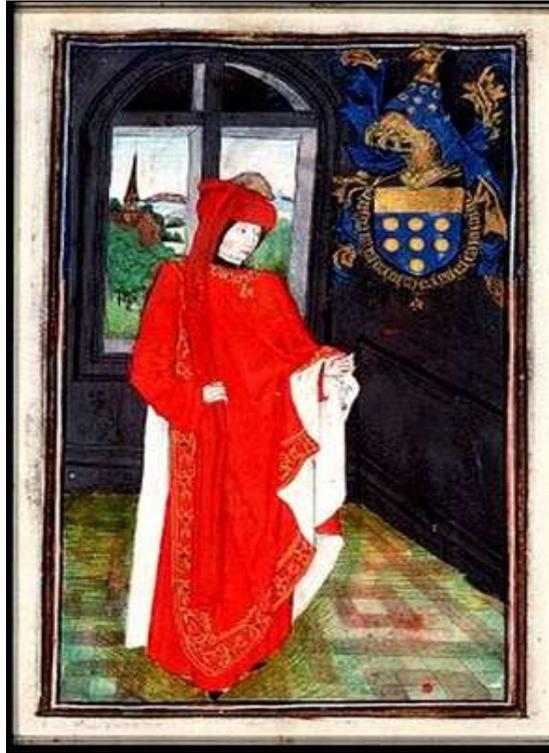
Ascendance de Blanche Péan vers Guillaume des Roches



Ascendants de Philippine de Melun, épouse de Thibault de Luxembourg



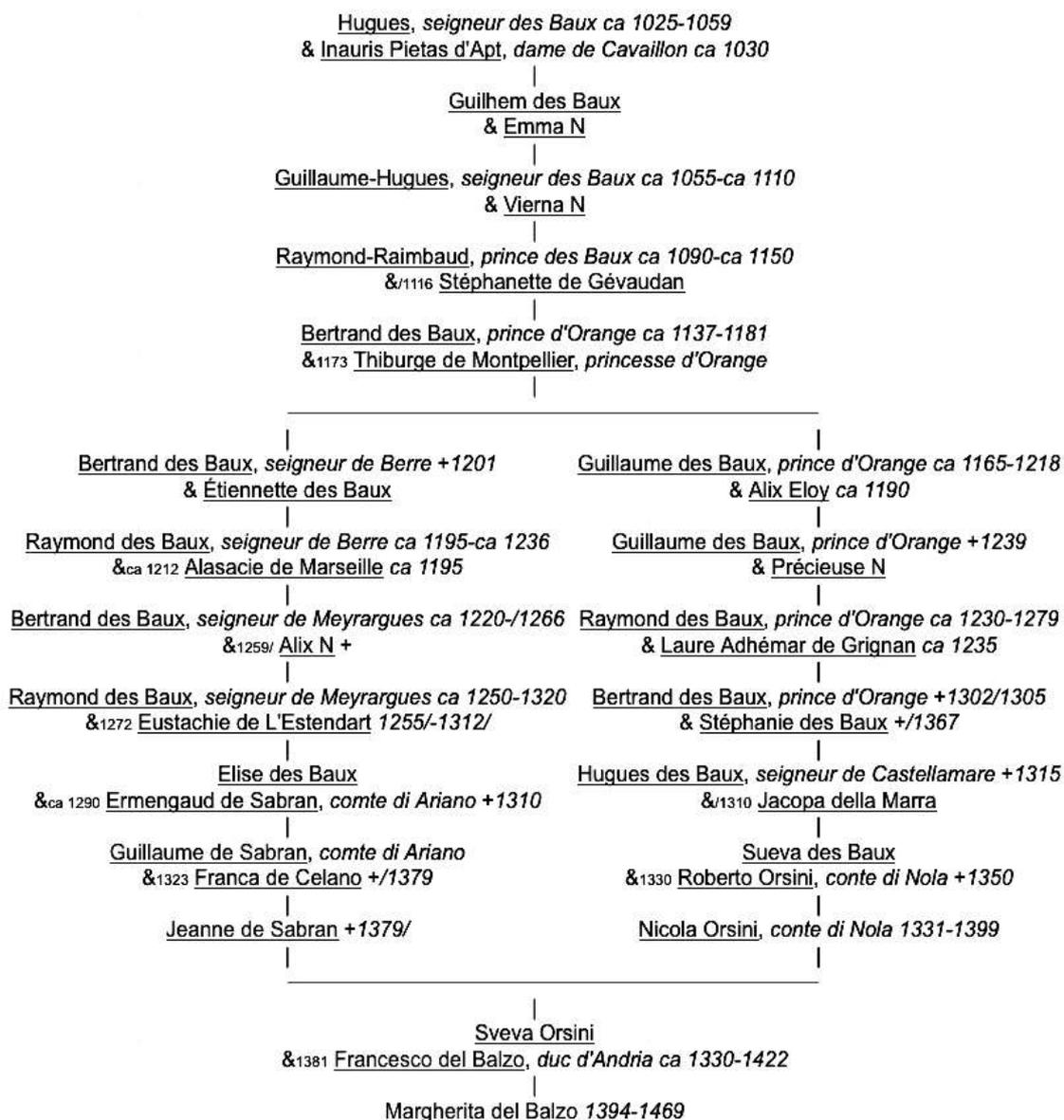
Melun



Jean de Melun, chevalier de la Toison d'Or brevet n°29 en 1432 , chambellan de Bourgogne, gouverneur de Douai et de Gand



Armorial de la Toison d'Or à la BNF



Ascendants de Marguerite des Baux , épouse de Pierre de Luxembourg



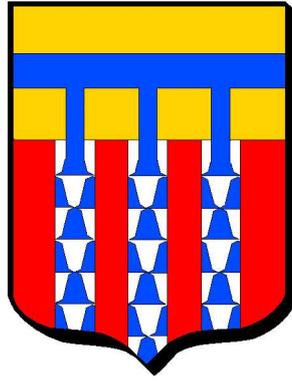
Baux



Luxembourg



Brabant



Chatillon



Dampierre

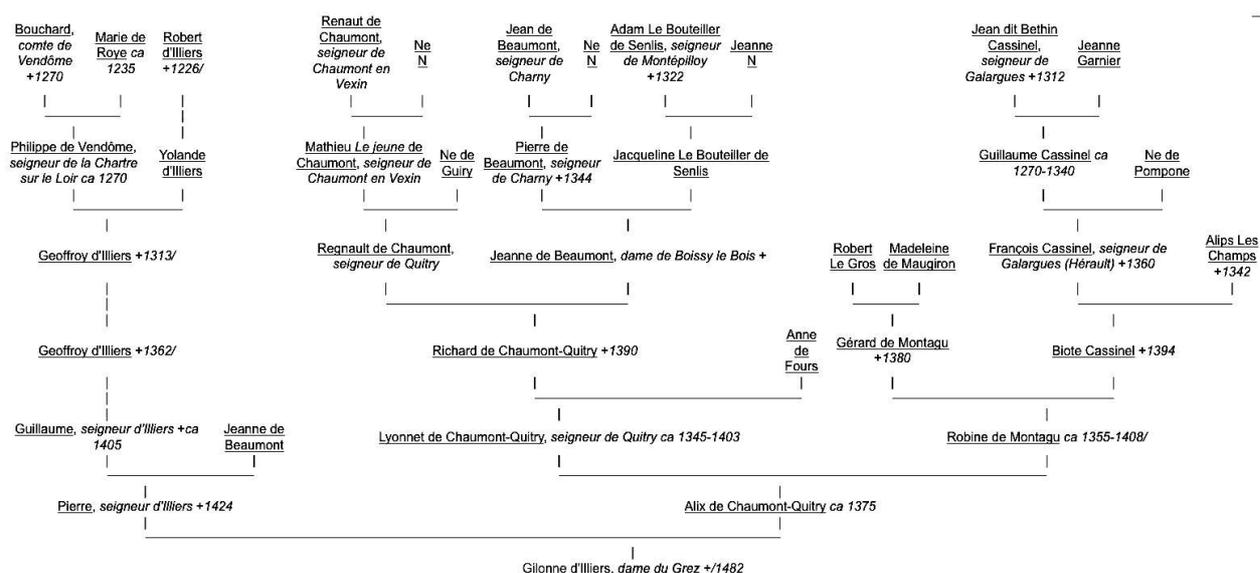


Fiennes

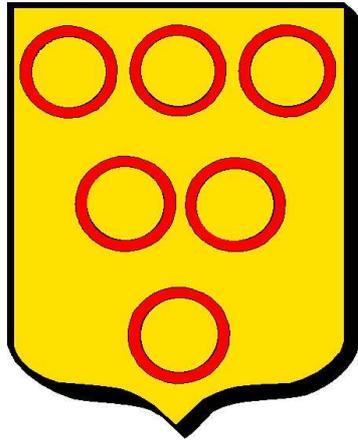
Famille d'Illiers

Nous avons vu précédemment dans la recherche de la famille de Tucé, l'ascendance des Tucé, seigneurs de Bouër et du Grez à Marboué dont est issu Jacques de Tucé, marié à Magdeleine de Luxembourg, son ascendance, par son père Baudoin, époux de Jeanne des Escotais, et son grand-père Guillaume de Tucé, seigneur de Bouër et du Grez, décédé en 1472, marié à Gilonne d'Illiers, décédée en 1482 dame du Grez.

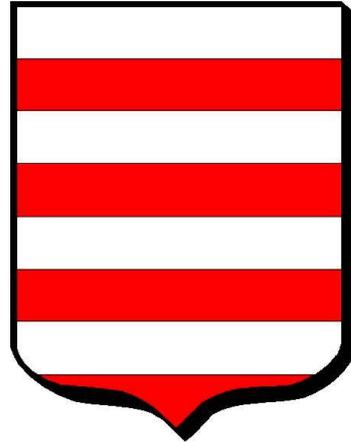
Gilonne est la fille de Pierre d'Illiers, écuyer, chevalier, seigneur d'Illiers, Maisoncelles et de Saint Mars, gouverneur de Châteaudun, décédé en 1424, il avait épousé, Alix de Chaumont-Quitry, petite fille de Biete Cassinel, la belle Italienne, admirée de Charles V de Valois. Pierre d'Illiers et Alix eurent deux enfants de cette union, Florent et Gilonne. Devenu veuf par deux fois, il se remarie un première fois après 1410, avec Marguerite de Taillecourt, avec qui il eut cinq enfants, et en troisièmes noces, épousa Jeanne d'Auteuil vers 1422. Pierre d'Illiers est fils de Guillaume d'Illiers et de Jeanne de Beaumont. Le plus ancien de cette famille, serait Ingerber d'Illiers, décédé après 1030. Parmi les descendants de Pierre d'Illiers et Marguerite de Taillecourt, citons Miles, évêque de Chartres en 1459, nommé par Charles VII, ambassadeur au Saint-Siège. Et le plus vaillant des seigneurs d'Illiers, compagnon de Jeanne d'Arc au siège d'Orléans, Florent fils de Pierre d'Illiers et d'Alix de Chaumont-Quitry, devenu conseiller et chambellan du roi et Bailly, gouverneur de Chartres.



ascendants de Gilonne d'Illiers, épouse de Guillaume de Tucé



Illiers



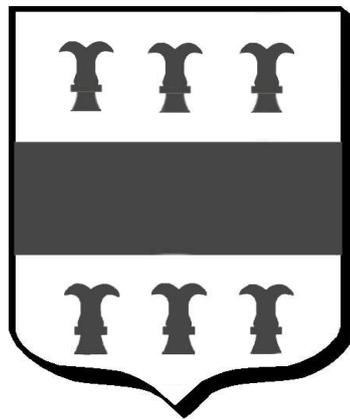
Chaumont-Quitry



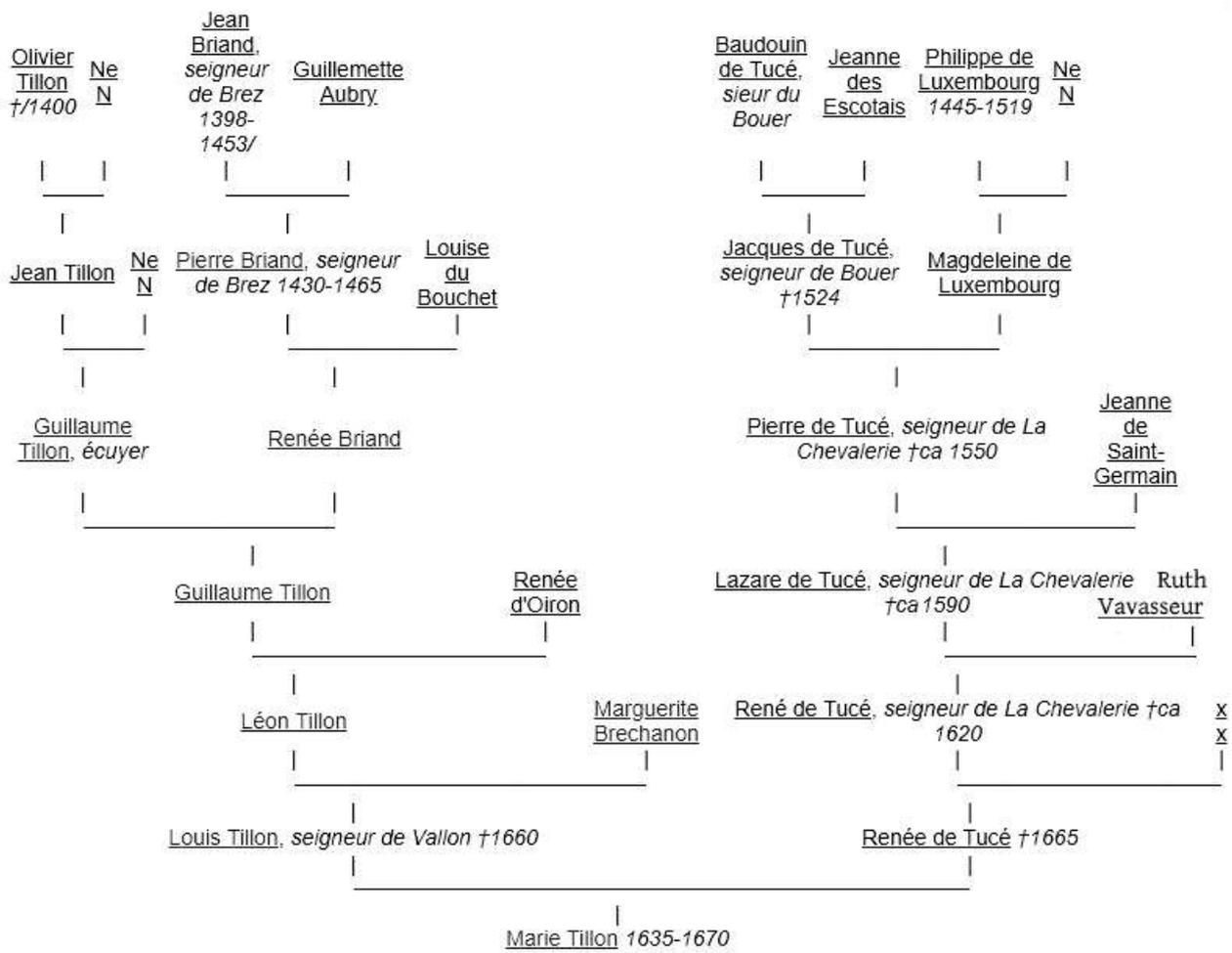
Montagu

Famille Tillon

Marie Marquise de Portebize, fille de Marie Tillon, dont nous essayons de remonter, avec difficultés cette famille non inscrite dans les armoriaux ni dans les dictionnaires de La Chesnaye-Desbois. Nous savons qu'elle est originaire d'Anjou et qu'une branche est partie en Lorraine. Marie est née en 1635 et a une sœur Charlotte née en 1638. Les actes de naissances des deux filles sont aux archives de Chérancé. Leur père Louis de Tillon, écuyer, seigneur des Vallées, est marié à Renée de Tucé. Il semble que cette famille se rapporte à Olivier de Tillon, sénéchal du chapitre de Saint Maurice à Angers en 1400. Son fils, Olivier, était en 1448, seigneur de la Beltière et de Sacé. Le sceau d'Urbain de Tillon, père de Charles, gentilhomme de la chambre, porte deux épées en sautoir comme les Tillon de Lorraine. La dernière pièce relative à cette famille est de 1685, elle concerne Charlotte, qui s'intitule fille de Louis de Tillon, descendante et représentante de Jean, fils d'Olivier de Tillon, fondateur avec sa femme, d'une chapelle en l'église Sainte Croix d'Angers. (Mémoire de la S.H de Lorraine 1876). On retrouve également différentes alliances de cette famille, Jean de Maridort, seigneur de Saint Ouen et Bourg le Roi, marié le 19 octobre 1566, à Claude de Tillon, dame de Groslé, fille d'Urbain de Tillon, seigneur de Sacé, et de Charlotte de Villeblanche. Une généalogie Tillon, est présente dans celle de la famille d'Harcourt, et d'après celle-ci, Louis de Tillon est le fils de Léon Tillon et de Marguerite Brechanon, le père de Léon, Guillaume, a épousé une demoiselle d'Oiron, et son père Guillaume, épousa Renée Briand, des seigneurs de Brez à Bierné. Cette famille Briand est présente en ce lieu au XIIIème siècle. La famille Briand, s'est alliée avec des familles importantes, dont est issu Jean Bourré, fils de Bertrade Briand, qui fut ministre et argentier de Louis XI.



Briand



Ascendants de Marie Tillon



Tillon

le blason Tillon est représenté épées pointes en haut ou en bas selon variantes

Familles Le Comte et Guérout

L'armorial de la Sarthe nous indique, Tassine Le Comte, épouse de Pierre de Portebize, seigneur du Bois de Soulaire. Elle est originaire de Contilly, petite commune au nord de Mamers, en limite du Perche et l'on aperçoit depuis le village, les hauteurs de Montgaudry, l'église située au sommet de la colline, à une très belle allure, seulement entourée de quelques maisons. On devine au lointain l'ancienne seigneurie de la Hazardière, devenue sans doute, une ferme à la révolution. Tassine Le Comte, veuve à Saint Rémy du Plain en 1637, s'est remariée en 1639 avec Jacob de Semallé, seigneur de Bel Air. Au cours des recherches d'archives, on découvre sa parenté avec la famille de Guérout. En examinant un livre de la société historique du Maine de 1911, on y trouve l'histoire de Contilly seigneurial, et la généalogie de cette famille.

La famille de Guérout, est originaire de Normandie, dont une branche s'est fixée à la Noirais à Contilly

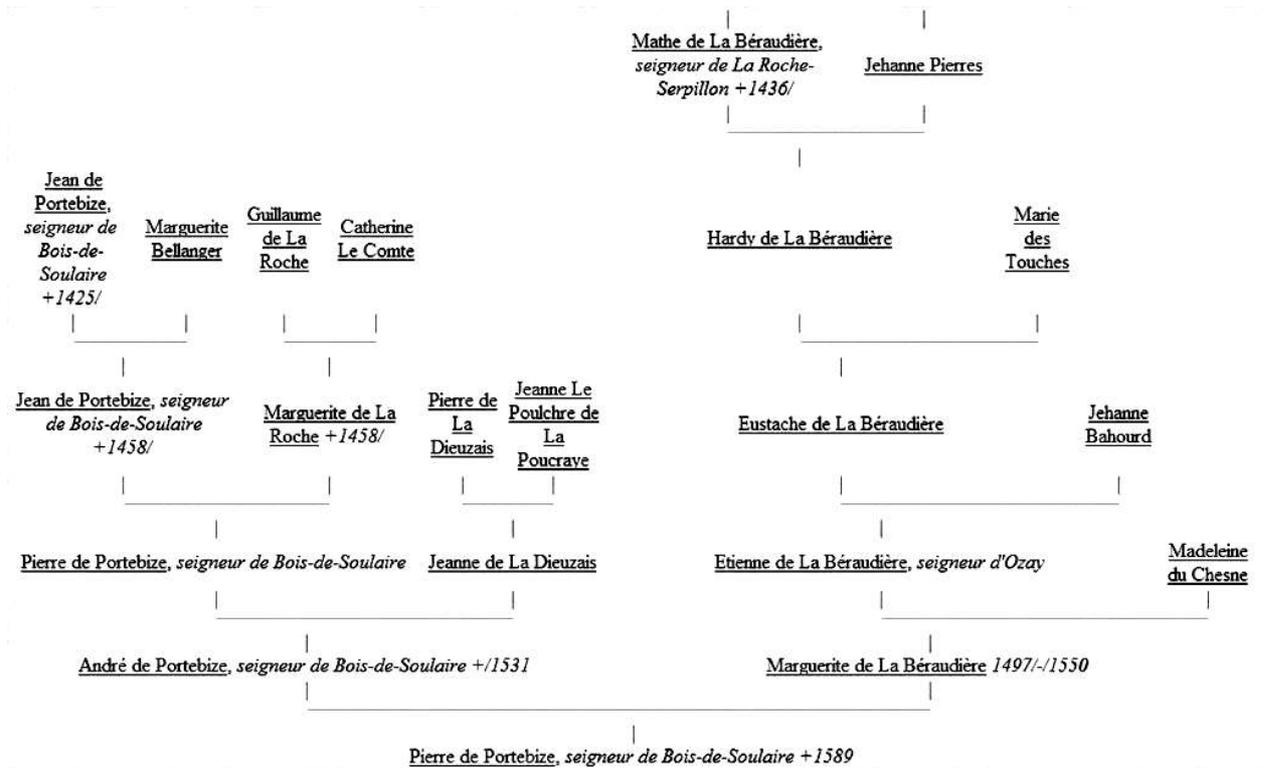
A trois cents mètres du bourg de Contilly. Le plus ancien seigneur de la Noirais est Jehan de Guérout, seigneur du lieu, du Boulay et Saint Aubin des Grois, décédé vers 1483, était marié à Marie de Tourneboeuf, deux enfants sont nés de ce mariage : Jehan et Robert

Jehan, seigneur de la Noirais, du Boulay, St Aubin et de Bellenöé en Pervençères dont nous ne connaissons l'épouse, a eut deux enfants: Pierre et Jacques, marié à Louise de Cocheffet dame de Bellavilliers au Perche, en 1525.

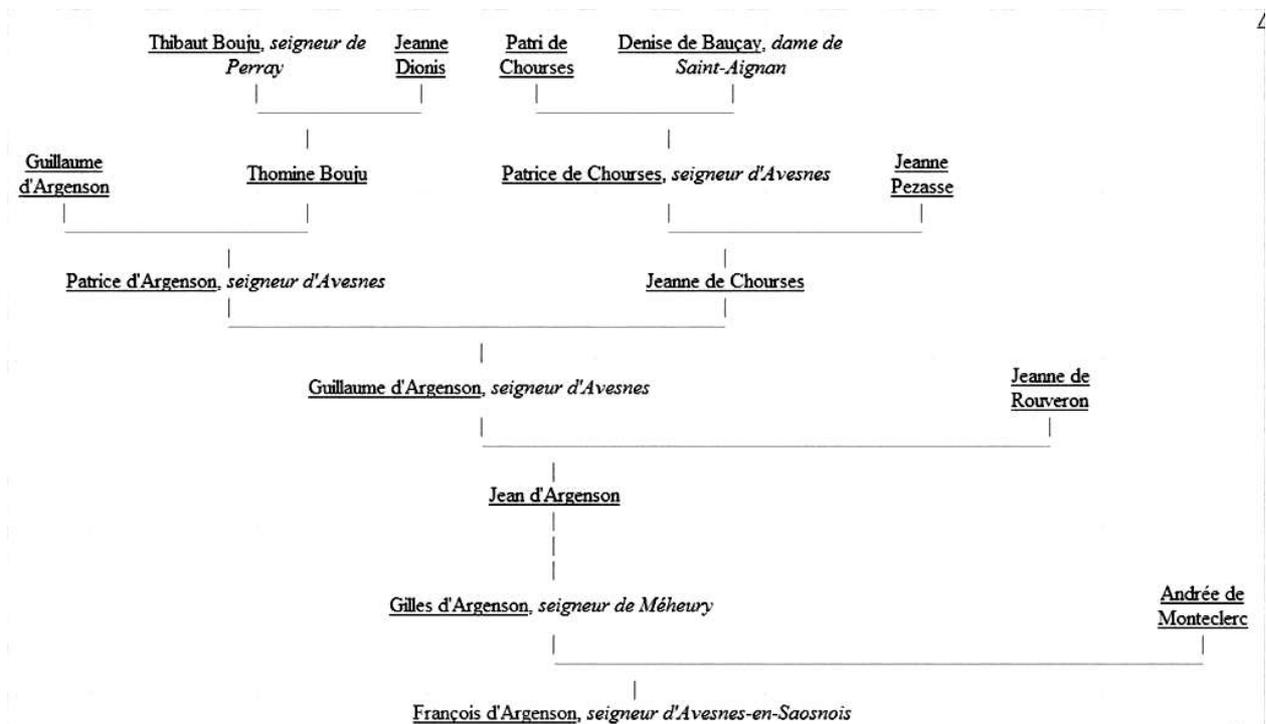
Pierre, écuyer, seigneur de la Noirais, s'est marié en 1535, avec Jeanne de Barat, ont deux enfants, Charles et Roberte, mariée à Julien le Royer, seigneur de Villependue à Pizieux.

Charles, seigneur de la Noirais, du Boulay, et Bellefontaine, décédé en 1630, marié à Tassine Le Comte, ont trois enfants: Catherine, Pierre, marié en 1590 à Catherine des Loges, Marie mariée à Josias de Roullin, seigneur de Roifront.

Catherine de Guérout, mariée à Jean le Comte, seigneur de Forménil et Villependue, ont une fille: Tassine Le Comte II, mariée à Pierre de Portebize. Nous trouvons d'autres descendants issus de cette famille de Guérout, dont la branche de Boisclairéau et une fille, Marie Magdeleine qui à épousé en 1721, Jacques de Portebize, petit fils d'Abel et Anne de La Boussardière.



ascendants de Pierre de Portebize, marié à Marguerite d'Argenson



ascendants de François d'Argenson, marié à Jeanne de Cocheffet

Famille d'Argenson

Le fief et la terre d'Argenson à Saint Cosme de Vair à donné ce nom à cette famille du Maine, qui a possédé depuis le XIV^{ème} siècle, les seigneuries d'Avesnes, Montregnault à Saosnes, Terrehaut, et s'est ramifiée dans le Perche, elle s'est éteinte au XVII^{ème} siècle

La filiation remonte à Guillaume d'Argenson, seigneur du lieu, marié à Thomine Bouju, fille de Thibaud Bouju, seigneur de Perray et de Jeanne Dionise . Ils vivaient en 1364, et eurent six enfants: Macé, Etienne, Jacquette, Peronne, Isabeau, et Patry,

Patry d'Argenson, écuyer, seigneur d'Avesnes, épousa avant 1407, Jehanne de Chourses, fille de Patry de Chourses, seigneur de Saint-Aignan et Dangeul, et de Jehanne Pezas, dame d'Avesnes. La filiation continue avec trois enfants: Guillaume, Jeanne, épouse de Jean le Vasseur, et Perrine. A la mort de Patry d'Argenson, Jehanne de Chourses se remarie avec Pierre le Vasseur, seigneur de Cogners .

Guillaume marié à Jeanne de Rouvron ou Rouvres, dont Jean, nommé dans des actes de 1483 dont nous ne connaissons l'épouse. Ensuite, Gilles-Guillaume, marié à Andrée de Montecler, ont un fils : François,

François, seigneur d'Avesnes, marié en 1528 à Jeanne de Cocheffet, dame de Bellavilliers au Perche, ont Jean et Marguerite, mariée à Pierre de Portebize, seigneur du Bois de Soulaire.

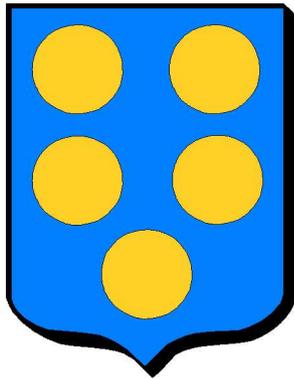
Jean eut plusieurs enfants, dont Guillaume qui épousa Lucèce de Thurin et René, qui sera tué, massacré en sortant du manoir de Verdigné, en représailles du pillage de la Cathédrale du Mans en 1562 avec Bouju et Vignolles,

Le château d'Avesnes à été reconstruit au XVIII^{ème} siècle et est devenu une ferme, seule la chapelle, constituée du chœur de l'ancienne église datant du XII^{ème} siècle subsiste. Guillaume d'Argenson y aurait été inhumé. Il est dommage que cette chapelle serve de dépôt agricole. Elle n'est pas en trop mauvais état et pourrait être mise en valeur.

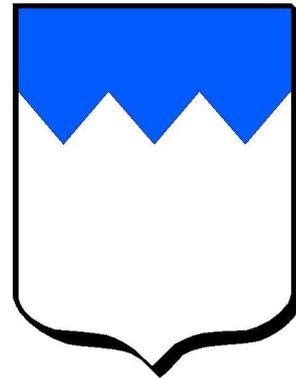
Un grand nombre de ces familles s'étaient converties à la religion réformée, et on retrouve ainsi Pierre de Portebize parmi les chefs Protestants d'Anjou.

Il est à noter, une rencontre à Beaumont-sur-Sarthe en l'année 2008 avec Richard de Thouars, descendant de la Famille Le Vasseur et d'Argenson, cette famille émigra en Hollande à l'époque des persécutions et la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV.

Richard de Thouars est membre de la société historique et archéologique du Maine et c'est M. Jürgen Klötgen, président qui nous a mis en relation, sachant que nous avons des ancêtres communs. Ses ancêtres Thouars et Le Vasseur sont originaires du Grand Thouars de Saint-Mars-sous-Ballon et de Cogners près de Saint-Calais. Une autre rencontre avec Geoffroy d'Aillieres en 2018 ayant les mêmes ascendants Le Vasseur et d'Argenson et également avec Scévole de Livonnière, petit-fils du prince de Carini de Vaulogé à Fercé, descendant de Pierre Le Jariel et Marguerite Le Corvaisier.



Portebize Anjou



d'Argenson

Famille de Cochefilet

Cette famille commence à Colin Nicolas de Cochefilet, écuyer marié à Guillemette de Hersées, dame de la Pellonnière, Corbonnois et Souazé en limite du Perche et de la Beauce. Ils ont deux enfants: Jean et Guillaume.

Guillaume, seigneur du Pont et des Hersées, épouse en 1455, Jeanne de Bailleul fille de Richard de Bailleul et Simone de Bellavilliers. Deux fils sont recensés: Mathurin et Jacques.

Jacques, seigneur de Bellavilliers , Prulay et Bellesaule, épouse Catherine de Mauny, dame de Bellesaule, fille de Guillaume de Mauny, seigneur de Saint Aignan et de Marie de Beauvoisien.

Jacques et Catherine ont cinq enfants: Jehan, Pierre, Jacques, François et Marguerite.

Jehan de Cochefilet, seigneur de Bellavilliers, Prulay et Bellesaule, épouse en 1516, Marguerite de Saint-Berthevin, fille de Jehan de Saint-Berthevin et Jeanne de Gaillon. Jehan et Marguerite ont quatre enfants: Jeanne, mariée à François d'Argenson, Magdeleine, Françoise et Jean.

Une autre branche Cochefilet à donné naissance à Rachel de Cochefilet, épouse de Maximilien de Béthune, connu sous le nom de Sully, compagnon et ministre d'Henri IV.

La seigneurie de Bellesaule est située à Courceboeufs, et appartient à la Freslonnière à Souigné, aux aveux de 1407 de Hervé de Mauny, seigneur de Thorigny et Saint-Aignan. Guillaume de Mauny rends les mêmes aveux en 1457.⁽¹⁾ Guillaume de Mauny est arrière-arrière grand-père de Françoise de Maridort, la dame de Montsoreau, immortalisée par Dumas.

(1) *chroniques de Souigné par l'abbé T. Gouasneau*

La terre de Forbonnais resta en possession de la famille Bouju pendant six générations on retrouve cette famille à Avesnes en Saosnois au lieu de Verdigné, maison forte, édifiée au XVI^{ème} siècle.



Bouju

Famille de Chourses

Le premier connu, est Patry de Chourses, seigneur de Malicorne, Saint-Aignan, Ballon vivant vers 1080. Son fils Hugues est cité fondateur du prieuré de Saint Mards de Ballon.

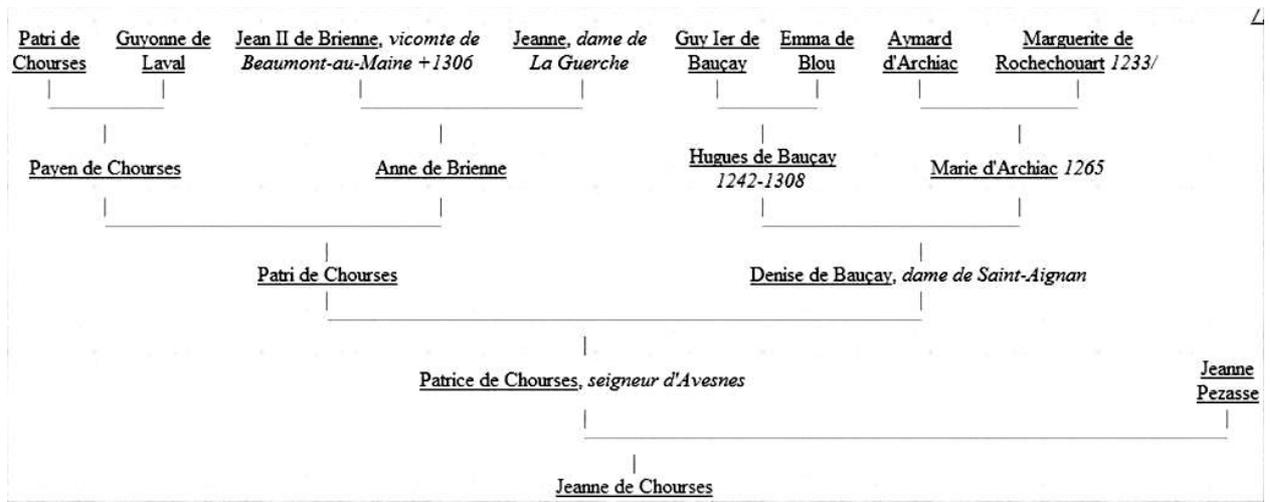
Patry, fait le voyage vers la Palestine en recommandant son fils aux moines de la Couture et leur donne des terres de Bernay et la jouissance des biens féodaux. Hugues ratifie cette donation en présence de Geoffroy de Brulon, de Foulques de Montfaucon et Robert de Foulletourte. La fondation du prieuré de Saint Mards aurait été faite en 1093.

Pendant le même temps, Patry et son épouse Mathilde, donnent à cette abbaye, l'église de Dodingdon en Angleterre. En 1142, un de ses descendants, Patry, marié à Guyonne de Laval, fonde l'abbaye de Tyronneau à Saint Aignan.

Leur fils Payen épouse Anne de Brienne fille de Jean II de Brienne et de Jeanne de la Guerche. Ensuite leur fils Patry épouse en 1318, Denise de Bauçay dame de Saint Aignan, fille d'Hugues de Bauçay et Marie d'Archiac, ont deux fils: Louis et Patrice

Patrice épouse Jehanne Pezas et ont une Fille: Jehanne, mariée à Patrice d'Argenson.

L'ouvrage de l'abbé Aubry: histoire de Saint Mars et Ballon, donne des éléments de cette famille.

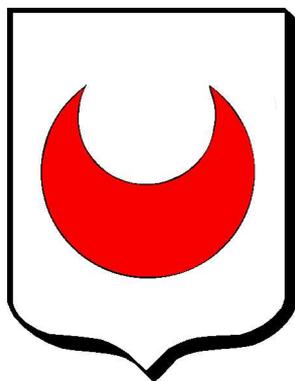
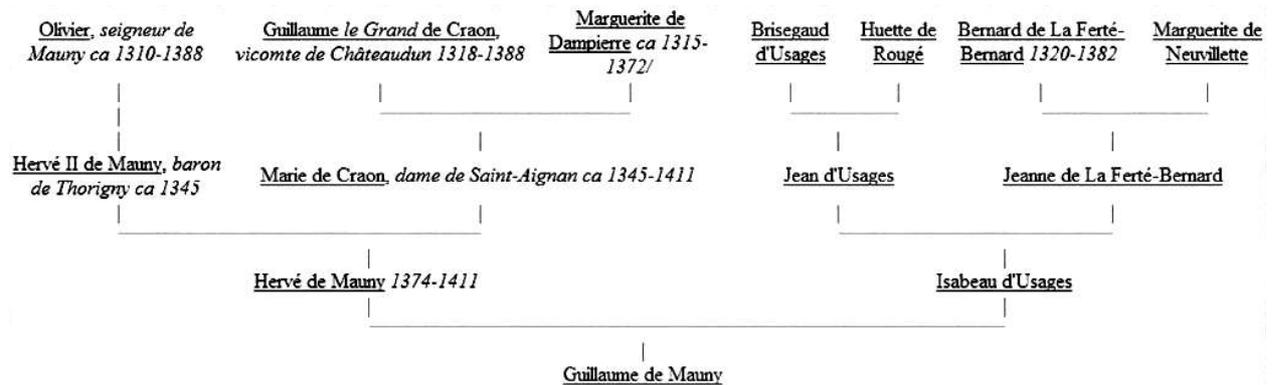


Chourses

Famille de Mauny

Les éléments de recherche commencent cette famille à Hervé de Mauny, baron de Thorigny, cousin germain du connétable Bertrand du Guesclin, chambellan du Roi Charles en 1370. Hervé épousa Marie de Craon, fille de Guillaume de Craon, vicomte de Châteaudun et de Marguerite de Dampierre. Ils eurent un fils, Hervé, baron de Thorigny, marié à Jeanne de Saiges, dame de Sacé, dont deux fils Guillaume, et Charles.

Guillaume, chevalier décédé en 1486, avait épousé Marie de Beauvoisien. De ce mariage sont nés: Pierre, qui épousa Françoise de Beaumanoir, et Catherine, épouse de Jacques de Cocheffet. Cette branche conduit, aux familles de Dampierre, Dreux et aux ascendances royales Anglaises: Henry III Plantagenêt, et de France: Louis VI le Gros.

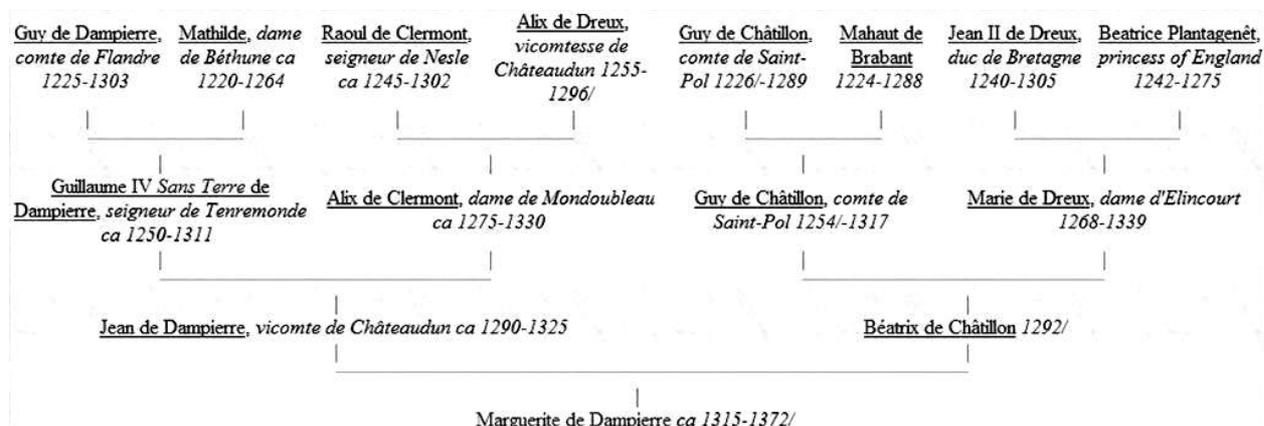


Mauny

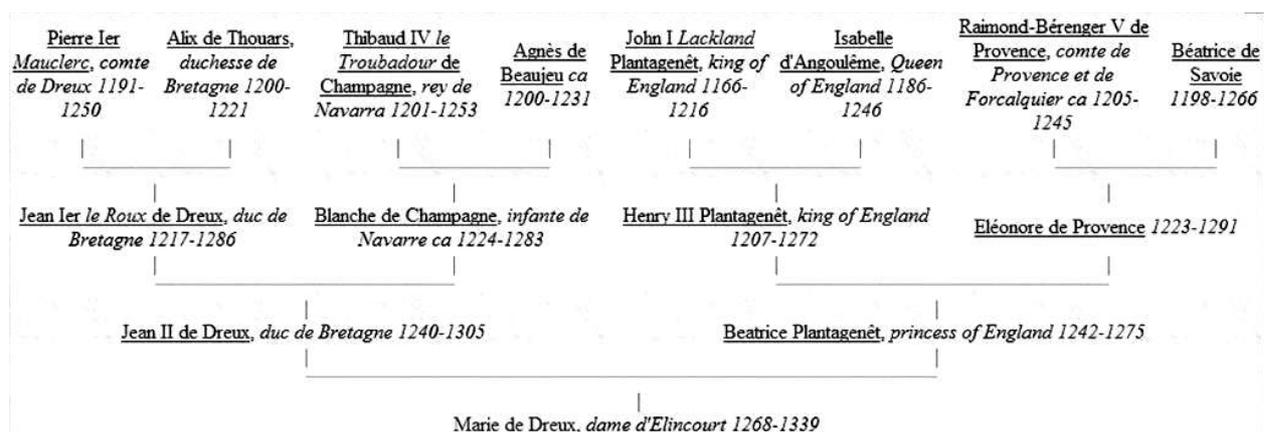


La Ferté Bernard

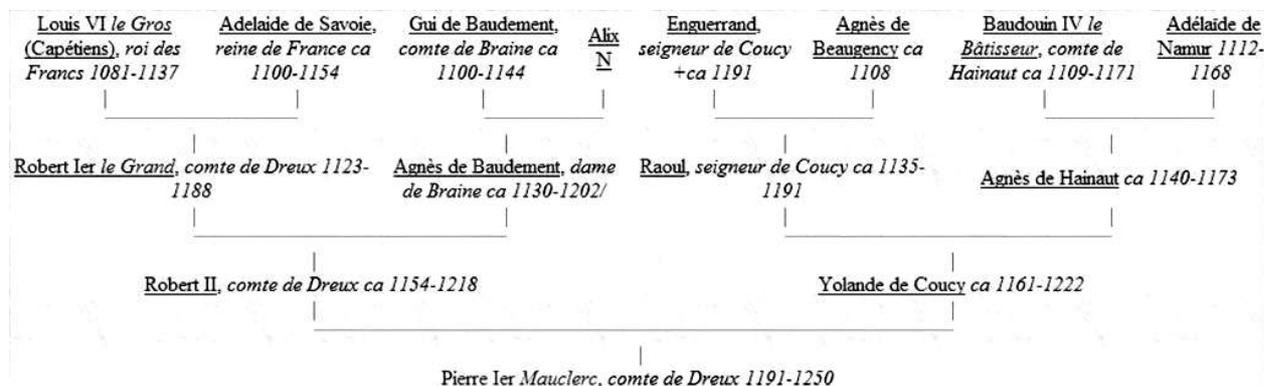
Familles de Dampierre et Dreux



Ascendants de Marguerite de Dampierre



Ascendance royale Anglaise de Marie de Dreux



Ascendance Royale de France de Pierre de Dreux



Craon



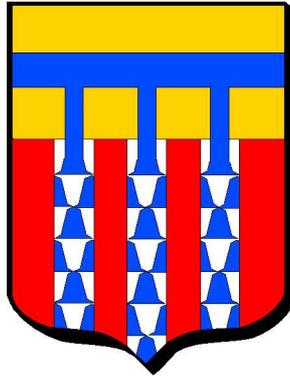
Dampierre



Dreux



Clermont



Chatillon



Provence



Hainaut



Henry III d'Angleterre



Louis VI de France

Famille de La Béraudière

Le plus ancien recencé, est Jean de La Béraudière, qui se joignit à Philippe Auguste à la III^{ème} croisade en 1190 ainsi que le prouve le titre suivant. Ce titre est une reconnaissance qu'il fit pour sa portion d'un emprunt contracté solidairement, par lui et quatre croisés, sous la garantie de Juhel de Mayenne.

Voici le texte original en latin.

In presencia testium subscriptorum, nobilis Johannes de Berauderia, confessus est mutuo recepisse a me Ugheto de Bozo, pisano cive, pro sociis suis agente, viginti marcas argenti pro parte sua centum marcarum argenti cum quator sociis suis in solidum receptarum, et ad festum omnium Sanctorum ex proximo instans in annum reddendarum.

Quarum viginti marcarum de quinque contentus est, et reliquas recipiet, quando litteras garrandie domini Juhelli de Meduana michi tradiderit. In cujus rei testimonium signo suo se subscripsit. (Seing manuel de Jean de la Béraudière figuré par une croix.)

Testes sunt domini G. de Saliaco, R. de Blue, milites; N. Barbi et C. Pizardi. Actum apud Joppen, anno domini M^o C^o XCI^o mense octobris.

En vertu de ce titre, le nom et les armes de la Béraudière figurent au musée de Versailles.

l'origine de cette famille chevaleresque, est située au Poitou, elle possédait la seigneurie de la Béraudière qui lui a donné son nom. (cartulaire de l'abbaye de Villeloin). Elle a de tout temps occupé un rang considérable dans cette province et en Anjou, plusieurs de ses branches s'y sont installées par des possessions et alliances avec d'autres familles, la branche que nous retiendrons est celle de la Roche-Serpillon. Guillaume de La Béraudière, peut-être fils de Jean, était commandeur de l'ordre du Temple en 1243.

Nous poursuivons avec Guillaume de La Béraudière, marié en 1273 avec Anne de Ravenel, dont Jehan, conseiller et maître d'hôtel du roi marié à Marguerite de Plessis, dont Guillaume, marié en 1350 avec Yvonne d'Aubigny, dont Jean, chambellan du duc d'Orléans, marié à Jeanne Carrion, fille de Louis Carrion et Jeanne du Bellay, dont Jean, marié en 1402 avec Berthelone de Serpillon, dame de la Roche, dont Mathe, marié à Jeanne de Pierres, dont Hardy, marié en 1453 avec Marie des Touches, dont Eustache, chambellan et conseiller du Roi Louis XI, marié en 1472 à Jehanne Bahour dont Etienne, marié à Magdeleine du Chesne, dont Marguerite, mariée en 1513 à André de Portebize.

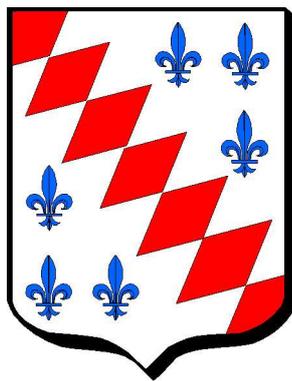


La Béraudière

L'ascendance La Béraudière, se poursuit par les alliances avec les familles d'Anjou. Jean de La Béraudière, marié à Jeanne Carrion, fille de Louis Carrion et Jehanne du Bellay. Le père de Jehanne, Jean du Bellay, Marié à Jehanne Souvain, le père de Jehanne, Pierre Souvain, Marié à Jehanne d'Ancenis, le père de Jehanne, Geoffroy d'Ancenis, marié à Isabeau de Brienne.



Carrion



du Bellay



Ancenis

Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, Empereur de Constantinople, eut l'administration du comté de Brienne, pendant la minorité de Gautier IV. Il fut de ceux qui se croisèrent avec les conquérants de Constantinople et par sa valeur, après le décès du Roi Amaury, les barons de Jérusalem décidèrent de lui offrir ce royaume avec Marie de Montserrat, ce qu'il accepta avec l'agrément de Philippe Auguste, qui lui offrit quarante mille livres. Il fut couronné le dimanche suivant la Saint Michel en 1210 à Tyr et il reçut l'hommage de tous les seigneurs du royaume. Il retourna combattre pour délivrer la ville d'Acre, assiégée par Conradin. Il mit le siège devant Damiette en Egypte, elle lui fut rendue en novembre 1219, que les sarrasins reprendront en 1221. Il repartit en France après le décès de la Reine Marie de Montserrat, vers l'Espagne pour obtenir un secours de la Terre Sainte. Il épousa en Espagne en 1222, Bérengère de Castille, fille du Roi de Leon et Galice, Alfonso et Bérenguela. De retour en France, il assista au sacre de Louis VIII en 1223. De son mariage avec Bérengère de Castille, sont nés: Alphonse, Jean, Louis, et Marie.

Louis de Brienne, et d'Acre, Vicomte de Beaumont au Maine, permit aux religieux du Prieuré de Vivoin, d'agrandir leur monastère en 1253. Il augmenta la Chartreuse du parc d'Orques en 1263, lieu de son inhumation. Il épousa en 1253, Agnès de Beaumont, dame de La Flèche, le Lude, Sainte Suzanne, Château-Gontier, vicomtesse de Beaumont. De ce mariage, sont nés: Jean, Louis, devenu évêque de Dunelmont en Angleterre, Marguerite, Marie, Jeanne, devenue épouse de Guy de Laval.

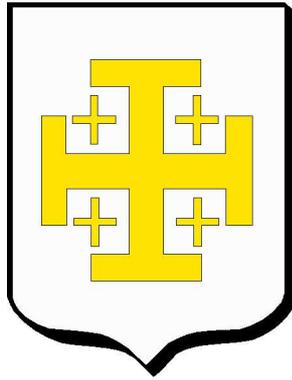
Jean II de Brienne, vicomte de Beaumont, baron de Sainte-Suzanne, épousa Jeanne de la Guerche dame de Pouancé, Château-Gontier, fille de Geoffroy, seigneur de la Guerche et d'Emme, dame de Château-Gontier. De cette union sont nés: Robert, Richard, Isabeau, mariée à Geoffroy d'Ancenis et Anne, mariée à Payen de Chourses.



gisants de la famille de Beaumont au musée Plantagenêt du Mans



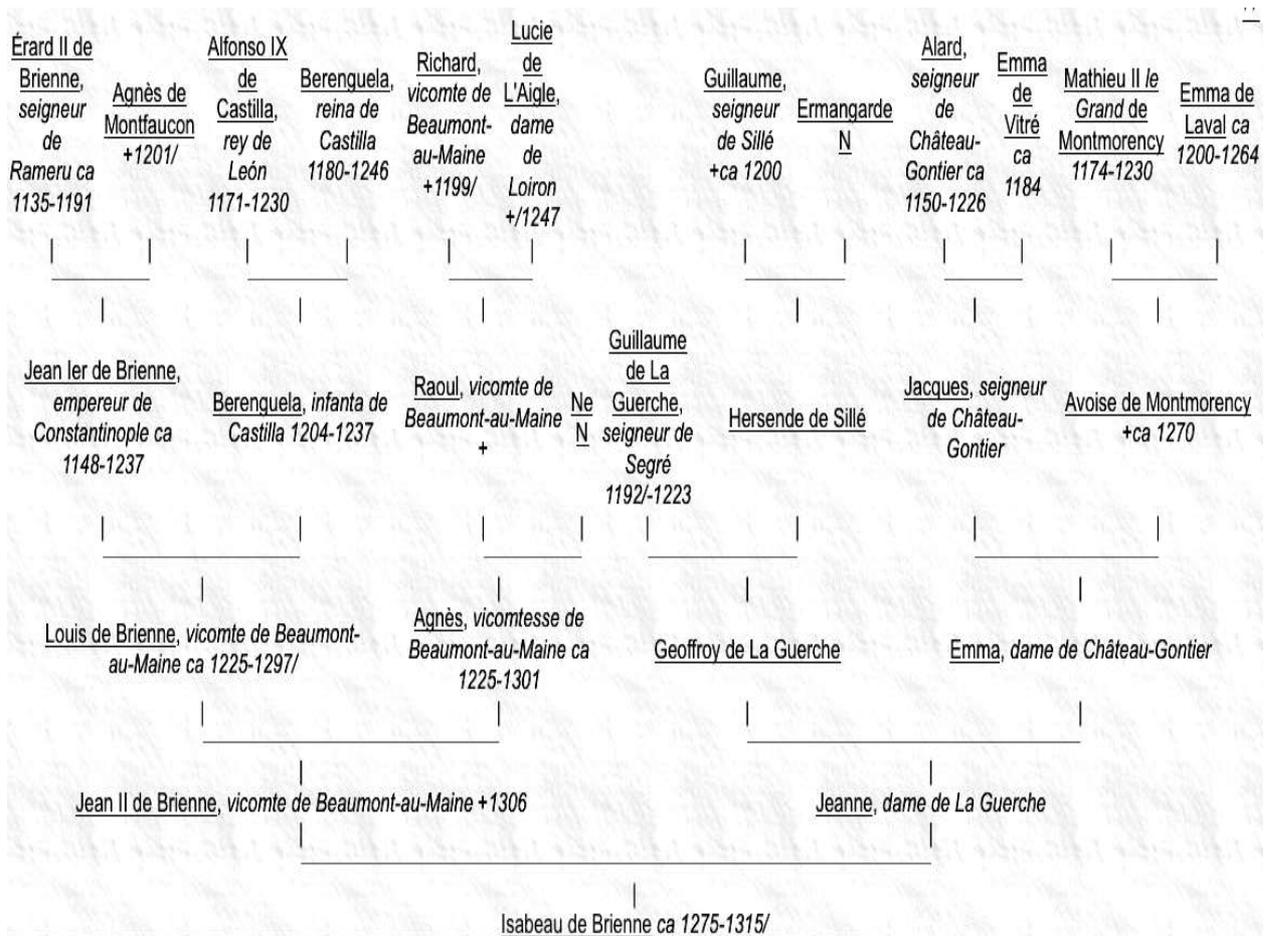
Gautier de Brienne



Jean de Brienne



Jean III de Brienne

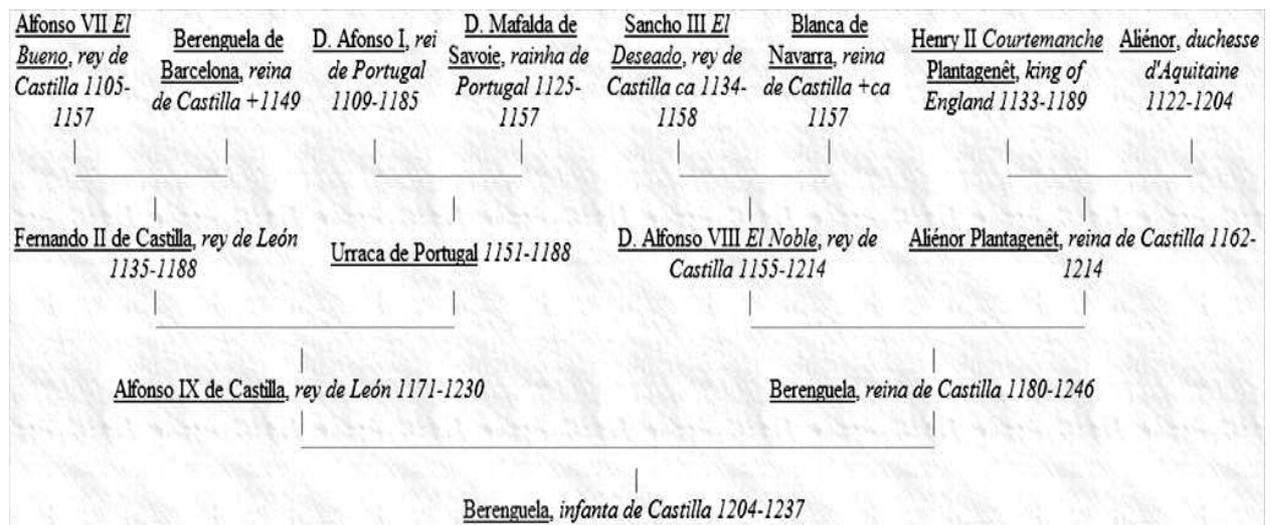


ascendants d'Isabeau de Brienne

Familles Royales d'Espagne, Portugal et Angleterre

Cette ascendance nous conduit maintenant aux Royaumes d'Espagne, de Portugal et d'Angleterre.

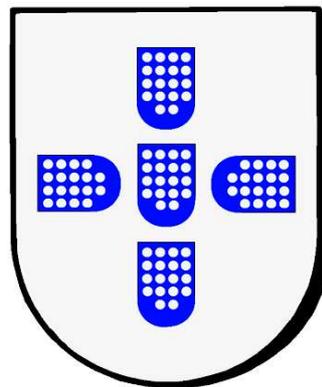
Jean de Brienne, ayant épousé Bérangère de Castille, fille d'Alfonso IX, Roi de Leon, et de Béranguela Reine de Castille, Béranguela, fille de D Alfonso VIII Roi de Castille et d'Aliénor Plantagenet, Aliénor, fille d'Henry II Plantagenet, Roi d'Angleterre et d'Aliénor d'Aquitaine



Ascendants de Bérangère de Castille



Castille



Portugal



Geoffroy V Plantagenêt

Musée du Mans

photo Gérard Pichon



Aliénor et Henry II à Fontevraud

photo Jean-Yves Renoult

Références et sources et preuves de généalogie, registres paroissiaux, Sarthe, Mayenne, Orne, Maine et Loire, dictionnaires de la noblesse de la Chesnaie Desbois, Armoriaux d'Hozier et de R de Linière, dictionnaires historiques de le Paige et Pesche, noblesse de France aux croisades, archives du Perche, histoire des Baux, de la maison de Luxembourg, histoire de Sablé et archives de la société historique et archéologique du Maine.

Archives du Cognier, archives départementales de la Sarthe, histoire de l'Eglise du Mans de dom Paul Piolin, Abbé de Solesmes, société historique de l'Orne, revue de l'Anjou, BNF Gallica, archives du Dunois, cartulaire Abbaye de Perseigne, généalogie Illiers de E. Vallée, chartrier de Grandchamp, mémoire de la S.H de la Lorraine, dictionnaire de l'Anjou de C. Port, bibliothèque de l'école des chartes, et sources puisées dans les ouvrages historiques numérisés, ainsi que les minutes des notaires.

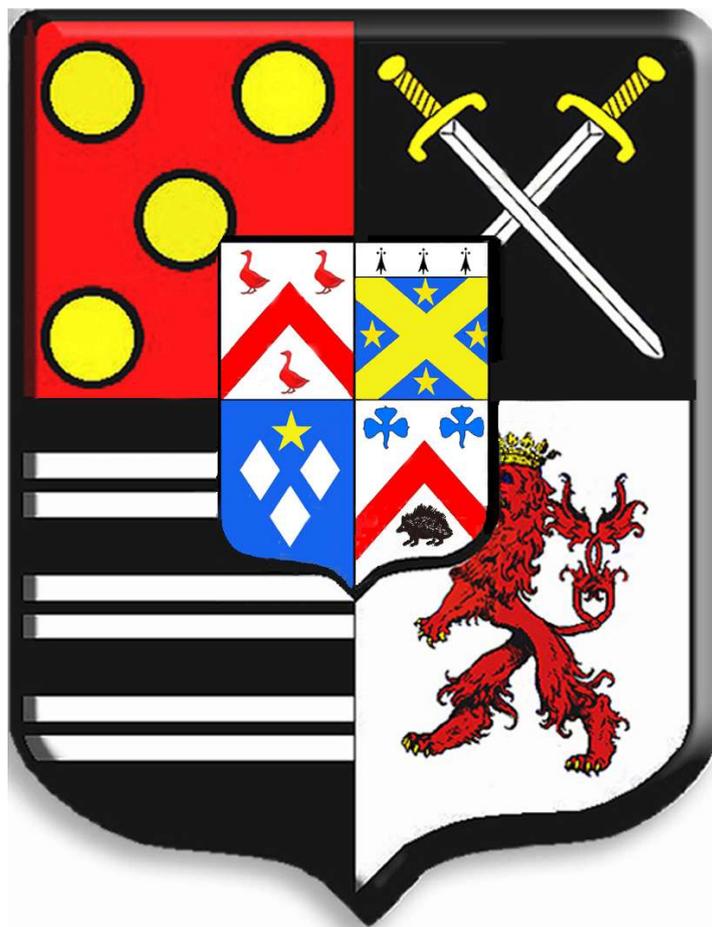
Blasons réalisés par l'auteur, tableaux et arbres, base de Daniel de Rauglaudre et des généalogistes de la noblesse.

Il est évident de vérifier les liens de parenté, s'agissant des grandes familles comme les Luxembourg, ou les grandes familles de France, il y a très peu d'erreurs, les preuves de noblesse, et les sources puisées dans les ouvrages sont fiables. Pour d'autres familles moins connues, il faut s'assurer qu'elles figurent dans les différents dictionnaires et ouvrages généalogiques de la noblesse, et les chartriers.

Un autre intérêt également, celui de pouvoir visiter les lieux où ont vécu ces ancêtres lors des journées du patrimoine. Nous avons eut la possibilité d'admirer le missel de Philippe de Luxembourg, exposé en 2015 à l'abbaye St Vincent, et également, le parchemin original du jubé, initié par le cardinal.

Autre observation concernant la famille de Tucé. Pierre de Tucé et Jeanne de Saint Germain ont un fils prénommé Lazare, il semble à cet effet qu'ils sont sans doute de l'église réformée, peut être par dépit. On remarque que Philippe de Luxembourg n'a pratiquement rien légué de son immense fortune à sa fille Madeleine, si ce ne sont que des tableaux de valeur et des objets d'argent. Il est intéressant de lire le testament du cardinal à ce sujet, dans l'ouvrage de l'église du Mans de Dom Piolin. On n'a pas retrouvé de traces de Philippe de Luxembourg dans la cathédrale de Saint Pons de Thomières, seules quelques indications sur son neveu François. A Jumièges, la conservatrice de l'abbaye nous a évoqué le passage de Philippe, et la réforme Chazel Benoit.

A Soulaire, les châteaux du Bois et des Ruaux sont postérieurs de l'époque des Portebize. A Chérancé, le domaine de La Chevalerie paraît bien modeste, et à Bouër, une réduction du château le Domaine appartenant à la famille Tucé.



Création d'un blason écartelé de nos illustres ancêtres des branches Péan-Ambrois